



HAL
open science

Le sanctuaire antique d'Authevernes “ Les Mureaux ” (Eure), contextes monétaires celtiques et romains précoces de Haute-Normandie

Jean-Marc Doyen, Alice Hanotte, Myriam Michel

► **To cite this version:**

Jean-Marc Doyen, Alice Hanotte, Myriam Michel. Le sanctuaire antique d'Authevernes “ Les Mureaux ” (Eure), contextes monétaires celtiques et romains précoces de Haute-Normandie. *The Journal of Archaeological Numismatics*, 2011, 1, pp.77-141. hal-01807382

HAL Id: hal-01807382

<https://hal.science/hal-01807382>

Submitted on 14 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

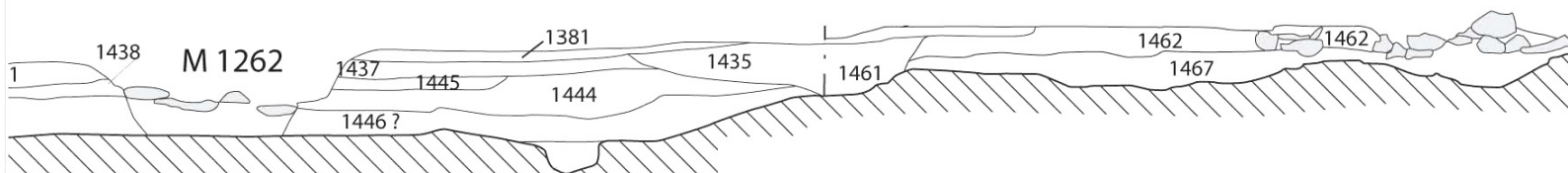
THE JOURNAL OF ARCHAEOLOGICAL NUMISMATICS

VOLUME 1 – 2011

OFFPRINT

Jean-Marc DOYEN, Alice HANOTTE & Myriam MICHEL
(avec la collaboration de Mélanie DEMAREST, Frédéric LEBIS & Chloé MALETTE)

Le sanctuaire antique d'Authevernes « Les Mureaux » (Eure, France) :
contextes monétaires gaulois et romains précoces de Haute-Normandie



CEN – BRUXELLES

LE SANCTUAIRE ANTIQUE D'AUTHEVERNES « LES MUREAUX » (EURE, FRANCE) : CONTEXTES MONÉTAIRES GAULOIS ET ROMAINS PRÉCOCES DE HAUTE-NORMANDIE

Jean-Marc DOYEN *, Alice HANOTTE ** & Myriam MICHEL ***

avec la collaboration de Mélanie DEMAREST, Frédéric LEBIS & Chloé MALETTE

Résumé – Des fouilles menées en 2008/2009 par la société Archéopole aux « Mureaux », commune d'Authevernes (Eure, F) ont permis le dégagement quasi exhaustif d'un sanctuaire rural, comprenant un *fanum* classique, une enceinte partiellement fossoyée et plusieurs bâtiments périphériques. La datation retenue pour la création de cet ensemble, abandonné au début du III^e s., correspond au règne de Claude (41-54). Une structure (1410) comprenant l'inhumation de deux enfants en bas âge et le dépôt d'un mobilier fonctionnant par paires pourrait correspondre à un « dépôt de fondation ». Le *fanum* a été édifié sur un remblai d'installation contenant un matériel assez important, mêlant des monnaies (huit gauloises et une romaine) et de la céramique de LT D2, à des éléments augustéens, augusto-tibériens et claudiens. Cette association permet de réviser certaines hypothèses quant à la circulation tardive du monnayage gaulois. Les vestiges préromains les plus anciens semblent contemporains de différentes structures difficilement interprétables, dont une importante fosse (1406) qui a livré un mobilier (céramique, monnaies, fibules, faune) attribuable à LT D1a, et qui semble déjà témoigner d'une activité cultuelle.

Abstract – In 2008/2009, a rural sanctuary was almost completely excavated at “Mureaux”, in the commune of Authevernes (Eure, F), by the company Archéopole. It comprises a classic *fanum*, a ditched enclosure and several peripheral buildings. The origin of the site, which was eventually abandoned at the beginning of the 3rd c., dates from the reign of Claudius (41-54). A structure (1410) contained the remains of two young children and a double funeral gift, pointing to a foundation deposit. The *fanum* was built on an embankment containing a mix of coins (eight Celtic and one Roman) and LT D2 ceramics, as well as Augustan, Augusto-Tiberian and Claudian material. This mixing makes it possible to challenge some assumptions concerning the circulation of late Celtic coinage. The oldest pre-Roman remains seem to be contemporary with several structures which are difficult to interpret, among them an important pit (1406) containing artefacts (ceramics, coins, *fibulae*, animal bones) dating from LT D1a, suggesting early cult activity.

DANS LE CADRE DE L'EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE au lieu-dit « Les Mureaux », sur la commune d'Authevernes (Eure, Haute-Normandie (F), *fig. 1*), la société Archéopole a réalisé la fouille de la quasi-intégralité d'un sanctuaire antique (Michel 2011). Cette étude a permis d'établir la chronologie de l'occupation du site et de mettre en évidence certaines caractéristiques spécifiques, dont quelques témoins d'activités cultuelles jusqu'ici mal documentées. Le site des « Mureaux » a également livré un petit ensemble monétaire dispersé (55 exemplaires, de l'Antiquité à nos jours) dont les contextes ou associations éclairent d'un jour nouveau la chronologie de plusieurs séries régio-

* UMR 8164 HALMA-IPEL (CNRS – Université de Lille 3) – CReA-Patrimoine (Université Libre de Bruxelles) – président du CEN - Centre Européen d'Études Numismatiques (Bruxelles). e-mail : Jean-Marc.Doyen@ulb.ac.be

** Archéologue-céramologue (Archéopole) – membre du collectif céramique de l'UMR 8164 HALME-IPEL (CNRS – Université de Lille 3). e-mail : alicehanotte@yahoo.fr

*** Archéologue – responsable d'opérations (Eveha). e-mail : myriam.miche.michel@eveha.fr

nales. Le but de cet article est donc de présenter de manière détaillée quelques-uns de ces ensembles, en les intégrant aux données spécifiques au site.

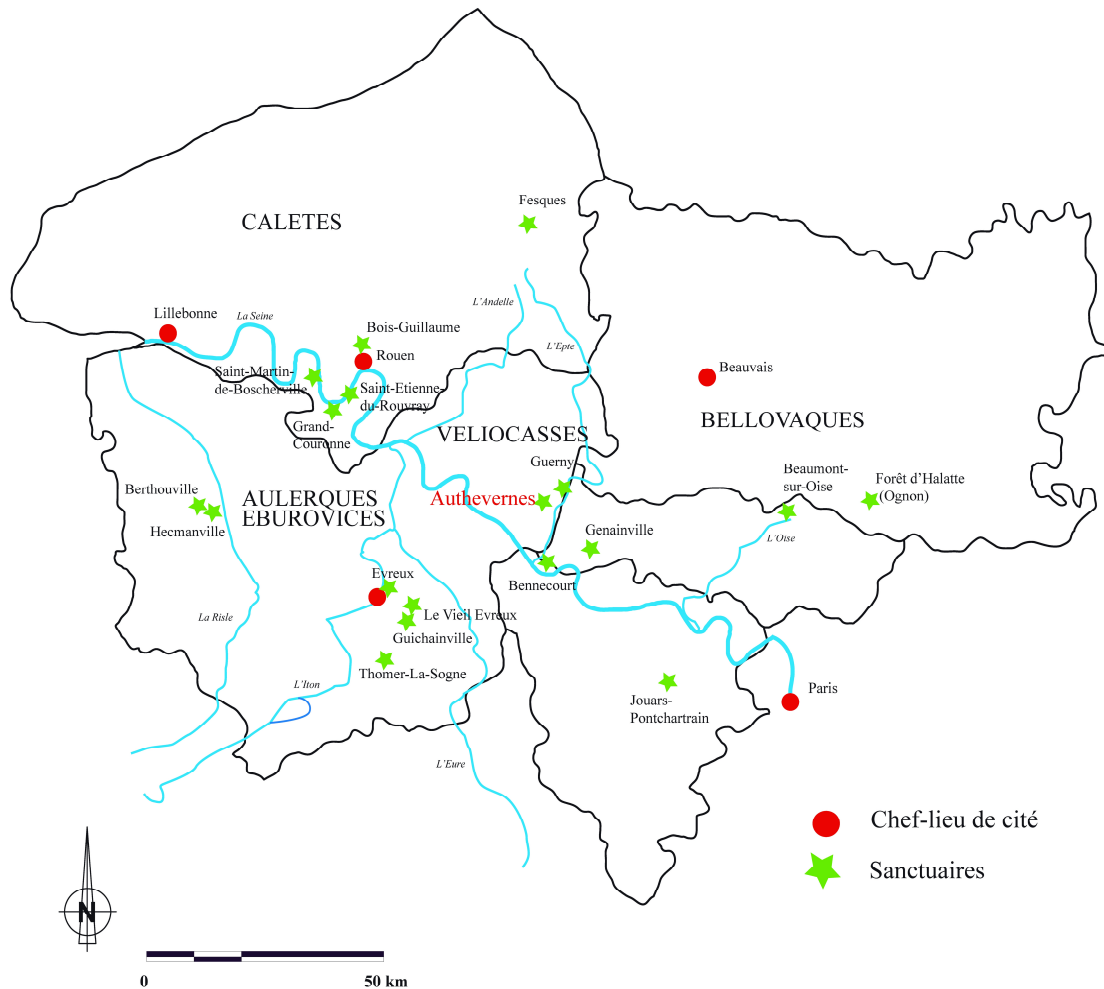


Fig. 1. – Le contexte régional du site d'Authevernes : chefs-lieux de cités et principaux sanctuaires

Avant la conquête, Authevernes relevait apparemment du territoire des Véliocasses (Cliquet 1993, p. 45, fig. 10), la frontière avec les Bellovaques étant traditionnellement placée sur le cours de l'Epte, à quelque 2 km au sud-est (fig. 2). Toutefois, d'autres hypothèses ont été avancées récemment, qui, en se fondant sur les limites des diocèses médiévaux, placent la limite entre les deux cités nettement plus à l'est, sur le cours de l'Oise (*Les Gaulois face à Rome*, 2009, p. 61). Même si l'idée d'une frontière toute proche est séduisante, le site ne relève donc pas obligatoirement des classiques « sanctuaires de frontières » sur lesquels on observe généralement une incontestable prédominance d'un peuple sur un autre plutôt qu'un équilibre quantitatif, suprématie du monnayage qui peut, éventuellement, s'inverser au cours du temps. En tout état de cause, la circulation monétaire gauloise de la phase que nous dénommerons « tardive » (vers 60-30 av. J.-C.), est largement dominée, sur notre site, par du numéraire attribué aux Bellovaques. Nous leur donnons 12 monnaies sur 19, soit 63,16%. Très curieusement, aucun exemplaire ne peut être attribué aux Véliocasses. Ce phénomène pourrait laisser supposer que le sanctuaire d'Authevernes était rattaché au territoire des Bellovaques ou, du moins, qu'il en était politiquement proche. Cela semble à première vue contradictoire avec les hypothèses récentes plaçant cette frontière sur le cours de l'Oise.

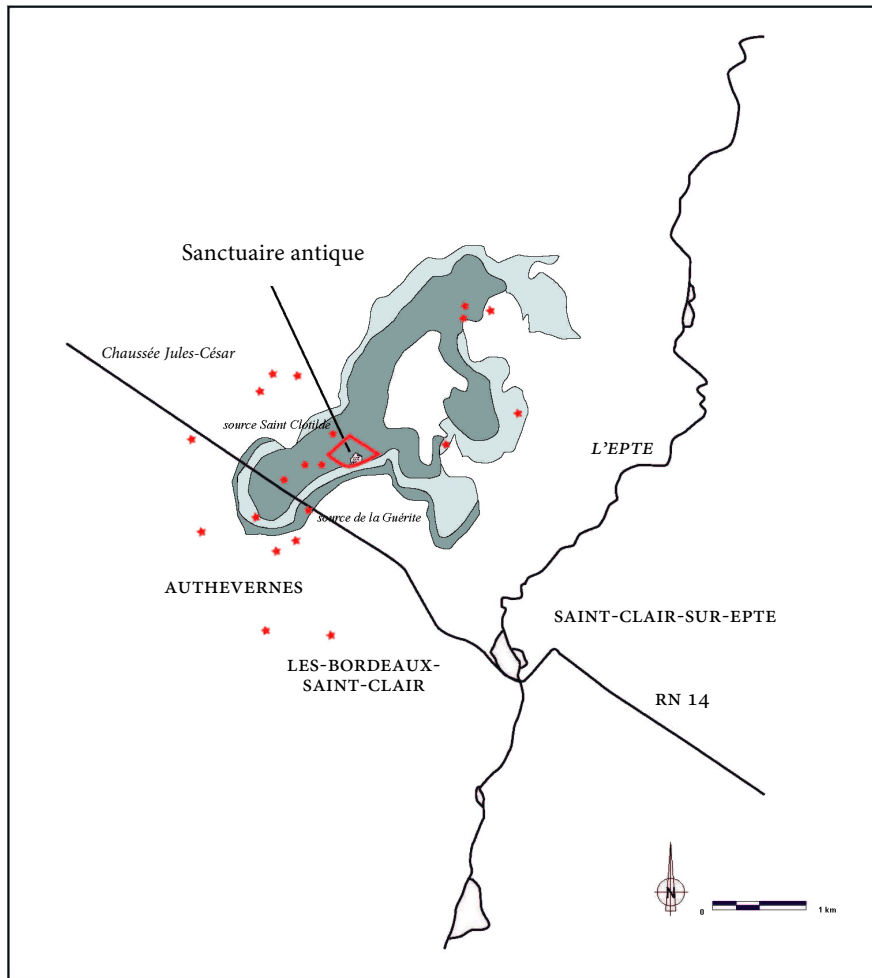


Fig. 2 – Contexte topographique et hydrographique du site ; les étoiles rouges représentent les sources (d'après Ciézar-Épailly & Bonnin 2000, fig. 5)

L'environnement archéologique du sanctuaire des « Mureaux » livre (en l'état des connaissances) plusieurs témoignages de *villae* et sites ruraux, mais l'agglomération antique la plus proche, Gamaches-en-Vexin, se situe à plus de 7 km. Le temple paraît donc relativement isolé par rapport à l'habitat « urbain » et serait plutôt à rattacher au monde rural. Il semble cependant bien inséré dans les réseaux de communication, avec le passage tout proche de la voie antique Paris-Rouen au sud, ce que confirme la présence, dès le début de l'occupation romaine, de catégories céramiques de provenances diverses.

La position topographique et géographique du sanctuaire est aussi à souligner. Il est situé sur une hauteur qui domine l'Epte et la voie antique. Cette localisation, mise en relation avec l'architecture générale du lieu de culte d'époque impériale, pourrait suggérer une « mise en scène » monumentale, destinée à frapper l'esprit des visiteurs approchant du sanctuaire. Ce dernier était visible de loin : en arrivant par le sud, les premières constructions visibles étaient vraisemblablement l'entrée (pour laquelle on peut envisager un porche en pierres couvert d'un toit de tuiles) et le *fanum*. La disposition des édifices périphériques en arrière-plan et la conservation tout au long de la période de fonctionnement du site d'une simple limite fossoyée au sud (voire d'une palissade légère) pourrait résulter d'une volonté de garder le temple bien visible à partir de la voie et du chemin d'accès.

1. LE CONTEXTE DES RECHERCHES

La fouille d'Authevernes s'inscrit dans un vaste ensemble d'opérations menées à cet endroit par différents organismes depuis le milieu des années 1990. Elles ont permis d'avoir une vision quasi-exhaustive des vestiges conservés dans l'enceinte de la carrière, vestiges allant de la fin de La Tène au III^e siècle de notre ère (*fig. 3*). Ces différentes opérations ont été successivement menées par des agents de l'AFAN/INRAP et du Service Régional de l'Archéologie de Haute-Normandie, et se sont achevées par notre intervention en 2008-2009 (Roudié 1996A, 1996B et 1999 ; Ciézar-Épailly & Bonnin 2000 ; Maret 2006 ; Fajon 2008 ; Michel 2011).

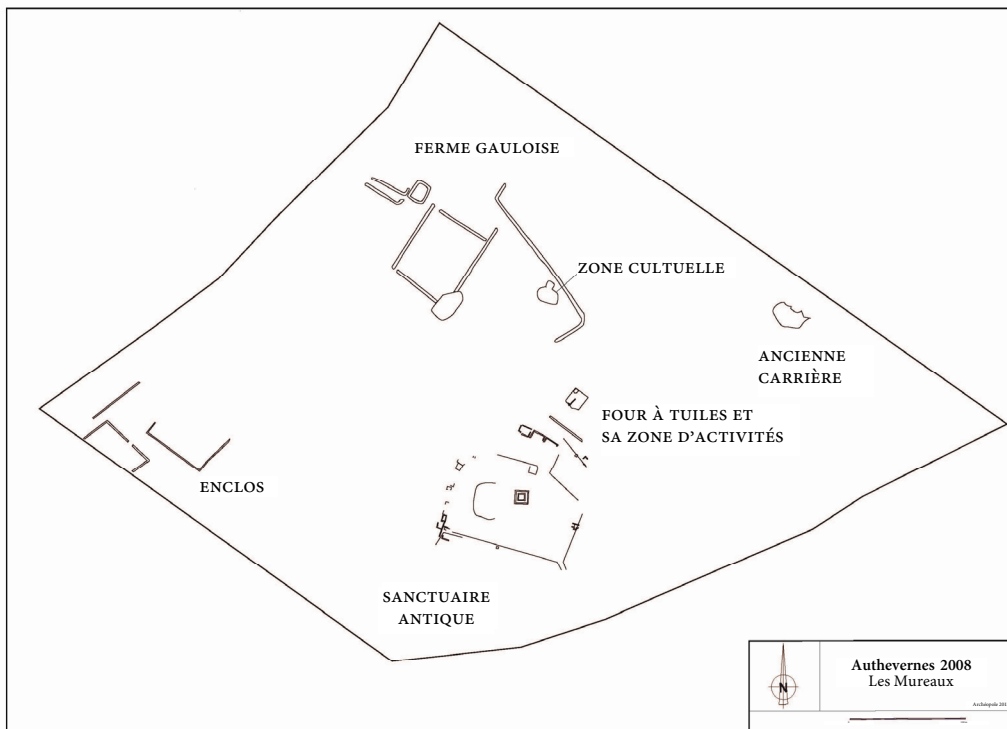


Fig. 3 – Schéma d'ensemble des occupations mises au jour sur l'emprise de la carrière des Mureaux

Les premières traces d'occupation sur la zone datent de la période de La Tène D. Localisées dans la partie nord de la carrière, elles sont caractérisées par la présence d'un établissement rural, constitué d'un enclos quadrangulaire, de quelques édifices sur poteaux et de structures de stockage. D'autres vestiges fossoyés, situés vers le nord-ouest, pourraient se rattacher à cet ensemble. Cette exploitation agricole semble abandonnée au tout début de l'époque augustéenne.

Par la suite, l'occupation gallo-romaine sur le site est constituée de plusieurs types de vestiges. Deux larges fosses, localisées sur la ferme laténienne abandonnée, sont interprétées comme d'anciennes carrières d'extraction de calcaire. Leur fonctionnement daterait du I^{er} siècle de notre ère. L'une d'elles a ensuite été réutilisée en zone cultuelle. Elle a été le lieu, au cours des II^e et III^e siècles de notre ère, de vingt-trois dépôts constitués de squelettes de caprinés accompagnés de céramiques. Un four de tuiliers, de type « four-canal », témoigne en outre de cette occupation antique. Son exploitation est datée des II^e et III^e siècles de notre ère. Enfin, le cœur de l'occupation antique, localisé au sud de la carrière, a

livré les vestiges arasés d'un sanctuaire, daté entre le milieu du I^{er} siècle et le III^e siècle. Ce site, installé sur l'amorce de la pente descendant du plateau vers l'Epte, avait révélé lors du premier diagnostic les vestiges d'édifices en pierre et quelques zones d'épandage de mobilier. L'un des bâtiments, au centre de la zone, avait été daté de l'époque augustéenne, tandis que la plupart des vestiges alentours avaient, eux, été placés aux II^e et III^e siècles de notre ère. Depuis les évaluations de 1996, la question de la nature de ce site était restée en suspens, entre sanctuaire de type *fanum* et *villa*. L'opération que nous avons menée a donc permis en premier lieu de confirmer l'existence d'un sanctuaire antique sur la zone.

2. LES STRUCTURES



Fig. 4 – Plan général des vestiges relevés au cours de la fouille

Le sanctuaire d'époque impériale (fig. 4) se présente sous la forme d'un carré d'environ 110 m de côté, couvrant 1,2 hectare de superficie et s'organisant autour d'un bâtiment central de type *fanum*. Celui-ci (bâtiment 10) est de plan quadrangulaire et mesure 12,5 m sur 13 m hors-tout pour une superficie interne d'environ 100 m². Il montre un plan caractéristique des *fana*, avec *cella* centrale et galerie périphérique (fig. 5). Il est conservé sous la forme de fondations en calcaire et silex, installées sur un remblai constitué d'un niveau de limon argileux brun et destiné à compenser les irrégularités du terrain, le bâtiment étant situé au niveau d'une rupture de pente. Sur ce remblai, mais sous les fondations du *fanum*, plusieurs structures semblent témoigner de dépôts volontaires de mobilier et de restes de repas. Il pourrait s'agir de gestes rituels liés à la mise en place du *fanum*.

L'édifice est fortement arasé et les fondations ne sont en général conservées que sur une seule assise (fig. 5, b-d). De même, seules quelques fines couches pourraient témoigner de niveaux correspondant à l'utilisation du bâtiment. Les niveaux de démolition ont livré de nombreux éléments de terre cuite architecturale ainsi que quelques fragments d'enduits peints. Ces vestiges permettent d'établir que le *fanum* était couvert d'un toit de tuiles et qu'il présentait des murs peints. L'évolution architecturale de cet édifice reste difficile à évaluer. Si la présence de fondations de pierre est indiscutable, les élévations qu'elles ont supportées n'ont pas laissé de traces certaines. Quelques fragments de mortier de rebouchage de joints suggèrent des murs, eux aussi, en pierre. Cependant, ceux-ci ont très bien pu n'être édifiés que dans un second temps, et rien ne permet d'affirmer que cette architecture « en dur » du *fanum* est présente dès la construction initiale. De nombreux exemples régionaux semblent d'ailleurs montrer, pour ce type d'édifice, une évolution partant d'une construction en bois et torchis sur fondations de pierre pour aboutir à une reconstruction, généralement lors des phases de monumentalisation de la fin du 1^{er} ou du 11^e siècle de notre ère.



Fig. 5 - Plan (a) et détails (b-d) du bâtiment central (*fanum*)

Le *fanum* est entouré d'un ensemble d'édifices et de fossés périphériques qui délimitent le sanctuaire (fig. 4). La façade ouest est marquée par la présence de trois bâtiments quadrangulaires sur fondations de pierre (bâtiments 1, 2 et 3/5). Eux-aussi très arasés, ils sont de tailles diverses et ont fait l'objet de décorations peintes et d'une couverture en tuiles. Comme pour le *fanum*, il reste difficile d'envisager le type d'architecture qui surmontait ces fondations. Au sud, la limite du site est attestée par la présence d'un fossé arasé et ne présentant pas de traces d'aménagements sur ses abords (structure 1162). À l'est, la bordure du sanctuaire est composée dans un premier temps de deux fossés (structures 1323 et

1253), avant que ceux-ci ne soient comblés et que deux édifices (bâtiments 11 et 12) et un cellier (bâtiment 13) ne viennent s'installer sur leur tracé. L'un de ces bâtiments présente un plan quadrangulaire (bâtiment 11) tandis que l'autre est plus « original », avec la présence de deux exèdres sur ses côtés sud et est, et l'existence d'un foyer à l'extrémité de l'exèdre orientale (bâtiment 12). Au nord de l'emprise de fouille, on note la présence de trois édifices quadrangulaires accolés (bâtiments 6, 6bis et 6ter), qui ne constituent cependant pas, au vu des données du diagnostic, la limite du sanctuaire. Celle-ci devait se trouver quelques mètres plus au nord, et était vraisemblablement constituée de constructions sur fondations de pierre, avec notamment la présence d'une cave (Roudié 1996B).

Ce système d'enceinte, que l'on peut qualifier de « péribole », dégage autour du bâtiment central une zone d'une superficie d'environ 12.000 m², qui constitue l'aire sacrée du sanctuaire. Cet espace interne renferme un certain nombre de fosses et quelques fossés. Il possède deux systèmes d'accès, l'un (le principal) au sud-est et l'autre au sud-ouest. Les vestiges situés à l'extérieur de cette limite sont très peu nombreux. On note par exemple la présence d'une cave à l'extérieur du fossé sud, témoin probable d'un édifice totalement disparu avant la fouille (bâtiment 7).

3. LE MOBILIER

3.1. La céramique

Le mobilier céramique se compose de 14.926 tessons pour 1.407 individus, répartis en 329 lots d'importance inégale qui vont de quelques tessons à plusieurs centaines^[1]. L'étude céramologique a montré l'existence de six horizons différents qui, corrélés aux observations de terrain, permettent de mettre en évidence plusieurs phases d'occupation entre La Tène finale et les alentours du premier tiers du III^e siècle apr. J.-C, cela sans *hiatus* apparent. Quelques contextes significatifs ayant livré des monnaies sont détaillés ci-dessous.

3.2. L'*instrumentum*

L'*instrumentum* représente un nombre minimum (NMI) de 277 objets, dont 184 en fer, 74 en alliages cuivreux, huit en os, six en matériau lithique, deux en plomb, deux en verre et un en terre cuite. Les objets sont dans un état de conservation variable. La répartition du mobilier par catégorie fonctionnelle (*fig. 6*) montre une prédominance des accessoires du vêtement ou de la parure et de la quincaillerie. Les éléments relevant de cette dernière catégorie, découverts essentiellement au niveau des édifices périphériques du site, sont accompagnés par un nombre assez important de pièces de serrurerie et d'ameublement. L'outillage, avec seize objets, est assez bien représenté. L'activité culinaire comprend six éléments, dont un gril, une louche et des fragments de vaisselle métallique. Hormis la parure, le domaine personnel est plus anecdotique, avec seulement cinq accessoires de toilette, deux stylets et une arme. Il faut aussi noter la découverte d'une pièce de harnachement nommée « caveçon ».

[1] Les données quantitatives ont été obtenues en application du protocole mis en place lors de la table-ronde du Mont-Beuvray : Arcelin & Tuffreau-Libre 1998.

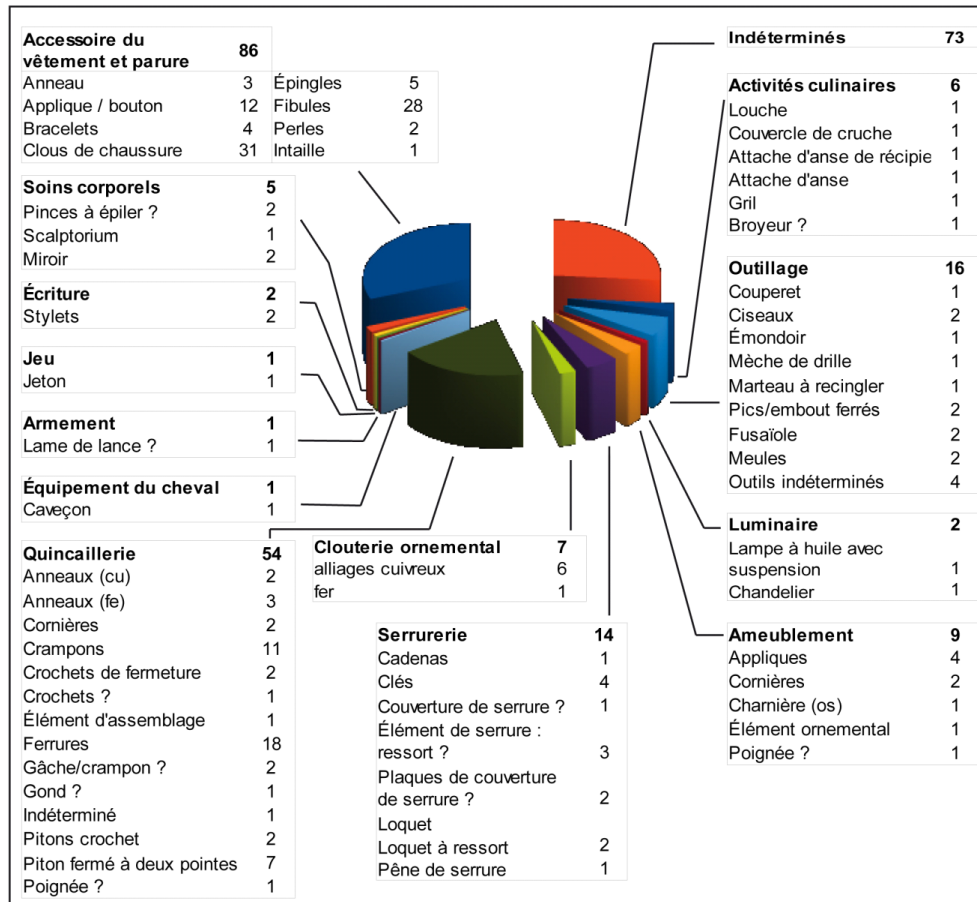


Fig. 6 – Instrumentum : tableau récapitulatif

3.3. Les monnaies

Les fouilles d'Authernes ont livré un total de cinquante-cinq monnaies qui se répartissent en vingt-sept gauloises, deux républicaines et vingt impériales romaines, et six modernes. À l'échelle de la fouille, ce nombre peut être considéré comme particulièrement restreint, même si l'absence d'une occupation postérieure au milieu du III^e s. explique pourquoi nous n'avons retrouvé aucune accumulation monétaire typique de l'Antiquité Tardive. Cette faiblesse quantitative, eu égard à la superficie fouillée, est en soi un indice important. Il montre en effet que les activités culturelles pratiquées à Authernes ne nécessitaient en principe pas le dépôt ou l'usage économique de monnaies ni, du reste, de petits objets. Les fibules, par exemple, sont attestées par une trentaine d'exemplaires seulement, alors que certains grands sanctuaires contemporains en livrent par centaines : Eu « Bois l'Abbé » (Mangard 2008, p. 59-63), Dompierre-sur-Authie, Digeon, Vendeuil-Caply, etc. (Poncelet 1997) [2].

Si de nombreuses monnaies gauloises ont été récoltées dans des niveaux augusto-tibériens, il faut considérer que les types les plus anciens – nous pensons essentiellement aux potins – ne constituaient certainement plus à cette époque une partie, même résiduelle, du

[2] Dans le cas de Château-Porcien (Ardennes, F), l.d. « Nandin », il s'agit essentiellement de récoltes de surface sur le sanctuaire mais également sur l'ensemble de l'*oppidum* : Lambot 1983. Les fouilles ont livré peu de fibules, mais également peu de monnaies, alors que les prospections en ont fourni sans doute près de 2.000. Le nombre total de fibules doit approcher les 500 exemplaires.

stock monétaire en circulation. En effet, de la céramique plus ancienne, apparemment LT D1, elle aussi « erratique » et fort fragmentée, provient de la même unité stratigraphique que les monnaies les plus précoces. Ce matériel, présent dans le remblai d'égalisation immédiatement antérieur à l'installation du sanctuaire d'époque claudienne, est « méthodologiquement » important (*voir p. 112*). Il nous permet de comprendre pourquoi certains numismates ont avancé une date tardive de circulation du numéraire gaulois, en fondant leurs observations sur des niveaux bien stratifiés mais hétérogènes. Seule une étude céramologique approfondie permet de mettre en évidence la non-homogénéité de couches de ce type, issues de raclages de structures antérieures lors de la monumentalisation des sanctuaires ruraux, phénomène qui se produit généralement à l'époque tibéro-claudienne. Les différentes catégories de matériel hors contexte ou plutôt présents dans un contexte anormalement tardif, montrent ici l'importance des remaniements d'époque impériale.

4. UNE OCCUPATION ANTÉRIEURE AU SANCTUAIRE D'ÉPOQUE CLAUDIENNE

La première occupation repérée sur le site du sanctuaire d'époque impériale des Mureaux est antérieure à l'installation de ce dernier dans les années 40/50 apr. J.-C. Un certain nombre de vestiges attestent d'une activité sur la zone dans le courant du 1^{er} siècle av. notre ère, voire à la fin du siècle précédent (*fig. 26, n° 1*) ; son « noyau » semble localisé à l'emplacement du futur *fanum*. Cette présence pourrait être liée à la ferme gauloise découverte au nord du sanctuaire. Les traces que l'on peut dater de cette première occupation sont essentiellement un fossé curviligne à l'ouest, un alignement de trous de poteau au nord et quelques fosses éparses, dont la principale (structure 1406) est située en bordure ouest du futur *fanum*. Quelques trous de poteau sont présents à l'emplacement direct du *fanum*, mais ils ne dessinent aucun agencement particulier et ne permettent pas d'établir la présence d'un édifice antérieur. Le mobilier issu de certaines de ces structures, et notamment de la fosse 1406, suggère la tenue d'activités cultuelles sur le site avant l'installation du sanctuaire romain. En effet, le comblement de cette structure 1406, sur laquelle nous reviendrons plus loin, livre neuf fibules en fer, deux monnaies, des fragments de céramique fine et des restes osseux en connexion anatomique. Le tout atteste d'un dépôt volontaire, qui, associé au vingt-sept monnaies gauloises retrouvées sur le site, suggère l'existence d'activités cultuelles. Les fibules sont en effet un mobilier que l'on retrouve couramment sur les sanctuaires gaulois, de même que les monnaies qui sont une offrande de plus en plus courante dès la fin du II^e s. av. J.-C. La publication à venir des découvertes du Mormont (canton de Vaud, CH), bien datées des deux dernières décennies du II^e s. av. J.-C. par la dendrochronologie, constituera à ce propos une avancée majeure (Brunetti, Nitu & Méniel 2011 et G. Kaenel, comm. pers.).

4.1. Les monnaies

À Authevernes, l'horizon chronologique le plus ancien peut être mis en évidence grâce à la présence d'un groupe, malheureusement dispersé dans différents contextes, de monnaies de potin. Ces dernières sont attribuables aux Bellovaques, aux Sénons et aux Rèmes. La première donnée chronologique est d'ordre purement technologique : le rapport entre les monnaies coulées, que l'on sait être les plus anciennes, et les bronzes frappés, est de 10/27, soit 37,04%. Cette valeur est considérable et n'est certainement pas le fruit du hasard.

N°	Peuple	Type	Nbre	%
4	Bellovaques	Scheers 206	2	20
31	Bellovaques	Scheers 206		
5	Sénons	LT 7417	4	40
23	Sénons	LT 7417		
29	Sénons	LT 7417		
33	Sénons	LT 7417		
21	Rèmes	Scheers 191	4	40
34	Rèmes	Scheers 191		
39	Rèmes	Scheers 191		
45	Rèmes	Scheers pl. xxiv, n° 685		

Fig. 7 – Répartition des potins d'Authavernes

Pour rester dans la région, notons que le *fanum* augustéen du Lycée d'enseignement professionnel Hébert à Evreux, fouillé en 2002 (Le Doyen 2002), a livré à côté de quinze monnaies impériales (I^{er}-III^e s.), dix républicaines et un ensemble de vingt-cinq gauloises qui sont, sans exception aucune, des bronzes frappés, attribuables essentiellement aux *Aulerci Ebuovices*. La datation de la phase ancienne repose sur un matériel peu abondant (quatorze formes céramiques seulement) dont le caractère tardif (vers le changement d'ère) demande confirmation. En effet, le numéraire romain comprend des éléments assez précoces et inhabituels qui pourraient nous reporter dans les années 25/15 av. J.-C.

À Longpré-les-Corps-Saints (Somme), un sanctuaire a livré, sous une forme erratique (ramassages de surface) cent-cinq monnaies gauloises, dont trois potins seulement, soit 2,86% (Delestrée 2009).

Ces données régionales confirment clairement que le monnayage coulé y était tombé en désuétude au moment de l'usage intensif des bronzes frappés. Le pourcentage notable de potins à Authavernes, plus du tiers des monnaies gauloises récoltées, nous place incontestablement à une date antérieure.

L'histoire monétaire des Bellovaques demeure mal connue. En revanche, chez leurs voisins orientaux, les Rèmes (représentés sur le site par quatre exemplaires), le passage entre les monnaies coulées et celles qui sont frappées à l'aide de coins gravés, se situe selon toute vraisemblance entre 60 et 50 av. J.-C. La composition des abondantes récoltes de St-Thomas (Aisne) (Lambot & Casagrande 1997 ; Lambot 2002, p. 136), *oppidum* identifié avec beaucoup de vraisemblance au *Bibrax* Césarien, et d'un sanctuaire (?) contemporain, encore inédit, situé dans les environs de Laon, nous confirme cette césure : avant les alentours de 60, les Rèmes utilisent essentiellement des potins du type dit « au bucrane », accompagnés d'une série de petits divisionnaires de cuivre frappés, portant une légende rédigée en caractères grecs (Doyen 2009, p. 67-69). On constate donc l'existence d'une période d'une amplitude encore indéterminée, pendant laquelle les premiers bronzes frappés côtoient les monnaies coulées. Après cette date de 60/55 av. J.-C., les potins disparaissent à peu près totalement de la circulation rémoise, sans doute en l'espace d'une décennie. Nous pouvons probablement avancer une chronologie semblable pour le matériel d'Authavernes. En effet, les trois groupes de potins repérés sur le site proviennent d'émissions que l'on peut sans trop de problème « caler » dans le temps et qui sont, selon toute vraisemblance, parfaitement synchrones (du moins deux d'entre-elles). Voici les données relatives à ces séries précoces.

Les potins « aux chevrons » SCHEERS 206

Deux potins « aux chevrons » (n° 4 et 31) constituent les seuls témoins d'un monnayage coulé d'origine « locale » (Bellovaques). En effet, les huit autres exemplaires de cette catégorie proviennent à parts égales des Sénons et des Rèmes.

Ce type rare, précédemment mal daté, a fait l'objet d'une synthèse récente (Doyen & Michel 2009) à propos d'une trouvaille effectuée en contexte à Sandouville (Seine-Maritime).

Le petit potin « aux chevrons » est connu dans l'Oise, en Seine-Maritime, dans le sud de la Somme et l'ouest de l'Aisne ; on connaît actuellement au moins dix-sept exemplaires de la variété présente à Authevernes, dont la masse moyenne s'élève à 2,64 g (de 1,84 à 3,58 g) (Bodson 2009, p. 55). Nos deux exemplaires s'inscrivent précisément dans cet intervalle, avec respectivement 2,41 et 2,50 g.

La date très tardive généralement proposée dans la littérature ne repose sur aucun argument scientifique. A. Bodson (2009, p. 55-56), relève du reste le manque de critères chronologiques fiables. Il faut toutefois noter le contexte apparemment tardif de l'exemplaire de Saint-Clair-sur-les-Monts (Seine-Maritime) (Villes 1985, p. 77). La pièce provient d'une couche d'occupation située à l'intérieur d'un bâtiment dont le foyer a été daté par ¹⁴C de l'époque impériale, mais il existe au même endroit des traces d'un habitat LT D succédant lui-même à des sépultures LT C2/D1. Une utilisation tardive ne peut être exclue mais des mélanges de niveaux sont infiniment plus vraisemblables. Un type proche apparaît lui aussi à une date « récente » dans un enclos quadrangulaire à Touffréville (Calvados). Il provient d'un niveau situé vers la fin du premier tiers du 1^{er} s. avant notre ère, c'est-à-dire dans le courant du LT D2a (Guihard 2008, p. 17).

La datation tardive est globalement infirmée par le contexte de Sandouville (LT D1b ?), outre le fait que cette monnaie est apparemment déjà usée, particulièrement à l'avers. Une émission à placer *au plus tard* vers 90/80 avant notre ère semble dès lors probable. D'autres contextes anciens peuvent être relevés, par exemple sur le sanctuaire de Bennecourt (Yvelines), en relation avec des couches datées de la fin du 11^e et du début du 1^{er} s. av. J.-C. (Bourgeois 1999, p. 34-35). Une date haute est également proposée sur des critères non contextuels pour un exemplaire issu des fouilles de Bibracte (Gruel & Popovitch 2007, p. 222, n° 116.1), même si l'indication « LT C1-D1 » doit sans doute être une coquille pour LT C2-D1.

Les potins sénons « à la tête d'Indien » LT 7417

Les jalons bien datés ne manquent pas en ce qui concerne les innombrables potins émis par les Sénons (n° 5, 23, 29, 33), même si l'attribution du type « à la tête d'Indien » LT 7417 a été souvent mise en doute (Fischer 2001, p. 110). Nous relevons que certains exemplaires provenant des fouilles de Sens (Yonne), produits localement, sont issus de contextes LT D1 (Penela 1996, p. 70 ; DT, II, p. 141). Ils sont également présents à Reims, rue d'Anjou, dans un ensemble attribuable à LT D1a (fouilles inédites de Ph. Rollet, INRAP), où ils sont précisément associés au type suivant. Nous reviendrons en détail sur la chronologie des potins Sénons lors de l'étude du matériel issu de la fosse 1406.

Les potins rèmes « au personnage marchant » LT 8124 – SCHEERS 191

Les potins « au personnage marchant » sont représentés à Authevernes par trois exemplaires (n° 21, 34 et 39), auxquels s'ajoute une variété rare, apparemment plus ancienne (n° 45).

Attribué autrefois par H. de La Tour (1899, pl. xxxii, n° 8124) aux très hypothétiques « *Catalauni* », le potin SCH. 191 est unanimement classé aux Rèmes, même si la distribution est fort large, allant de la Grande-Bretagne à l'Europe centrale. La carte de répartition (fig. 8) a été revue en 1987 par O. Buchenschutz *et al.*, mais un nouvel inventaire est nécessaire, étant donné les trouvailles considérables effectuées depuis cette date, tout particulièrement à l'intérieur des frontières des Rèmes. Une synthèse récente leur a été consacrée (Doyen 2010, p. 29-33) ; nous en reprenons ici l'essentiel de l'information en ce qui concerne l'attribution et la chronologie.

D'un point de vue quantitatif, le potin SCH. 191 connaît un impact notable sur les habitats majeurs de la cité des Rèmes, comme le montre le tableau fig. 9, portant sur le rapport SCH. 191/nombre total des potins identifiables de chaque site, ceci afin d'éviter que les habitats récents, où dominent les bronzes frappés, ne faussent les statistiques.

Le site tardif de Condé-sur-Aisne (Aisne), riche en bronzes frappés et de ce fait pauvre en potins, présente, comme on est en droit de l'attendre, le taux le plus faible. Les valeurs moyennes évoluent entre 20 et 70%. Condé-sur-Suippe (Aisne) est clairement occupé exclusivement pendant la phase de production et d'utilisation du type SCH. 191, ce qui explique son taux exceptionnel.

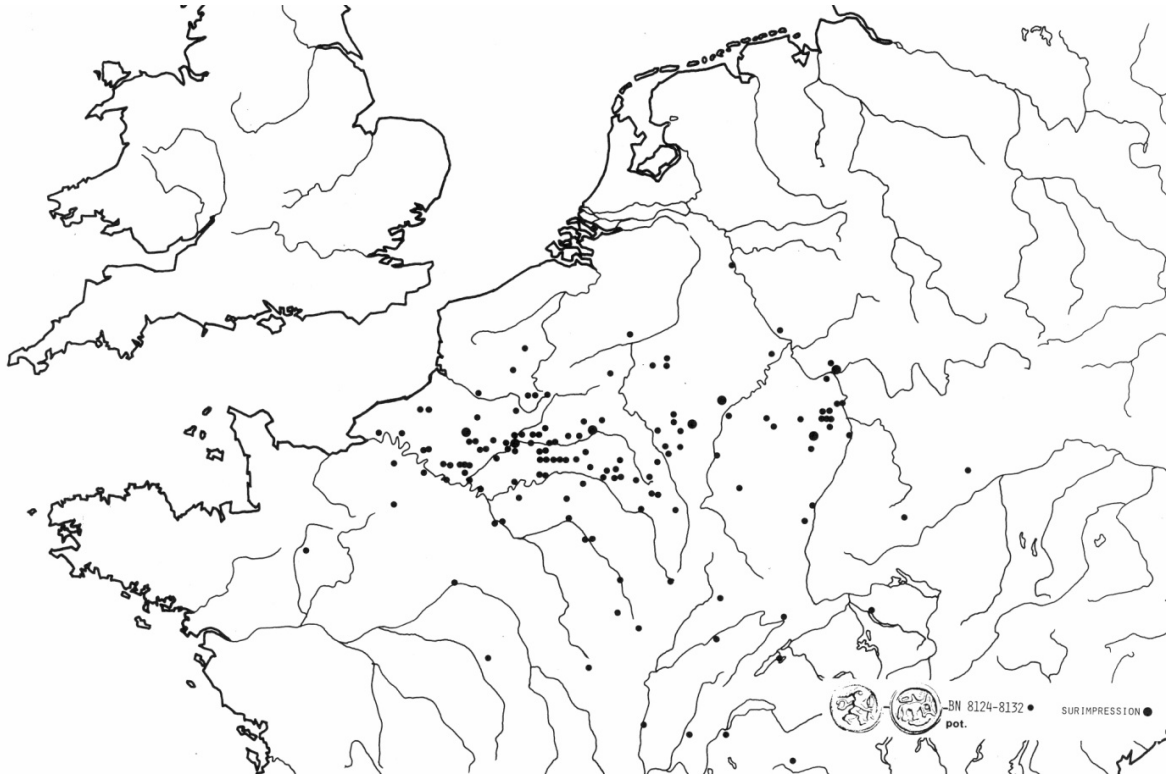


Fig. 8 – Carte de répartition du potin SCHEERS 191
(d'après BUCHENSCHUTZ et al. 1987, p. 256, carte 2)

SITES	SCH. 191 Σ	Potins Σ	%
Condé-sur-Aisne	5	33	15,15
Baâlons-Bouvellemont	22	113	19,47
La Chappe	60	272	22,06
St-Thomas	26	94	27,67
Reims*	42	99	42,42
Liry	37	86	43,02
Acy/Romance	61	112	54,46
Ville-sur-Lumes	195	339	57,52
Mourmelon	33	47	70,21
Condé-sur-Suippe	44	45	97,78

* Découvertes anciennes : 31/38 ; fouilles récentes : 42/99

Fig. 9 – Impact du potin SCHEERS 191 sur l'ensemble des potins identifiables
(locaux ou exogènes) des principaux sites rèmes

Quant à la datation du potin « au personnage marchant », les données stratigraphiques sont particulièrement nombreuses. Le plus ancien, à la fois en ce qui concerne la date d'enfouissement et la date de publication, est celui de la tombe de Mayence/Marienborn (Rheinhesen) datée, malgré son homogénéité controversée, du LT C2 (Polenz 1982, p. 76-77).

Chez les Rèmes mêmes, les données sont pléthoriques ; nous nous contenterons de citer les plus évidentes :

- a) Pour B. Lambot, les nombreux contextes d'Acy-Romance sont très clairs et se rapportent sans discussion au LT D1a.
- b) À Reims, trois exemplaires figurent dans deux fosses (unités stratigraphiques (us) 584 et 585) de la rue E. Desteuque, associés à du matériel peu abondant que le fouilleur a daté, dans un premier temps, du LT D2, une date à remonter quelque peu (Sindonino, à paraître, et comm. pers.)
- c) Le type apparaît en quatre exemplaires à Juvincourt-et-Damary (Aisne) (Pion 1996, III, p. 89), dans la structure 80, attribuée à son étape 2. Il figure encore à Condé-sur-Suippe dans les structures 204, 238 et 385 (étape 3) ou encore à Missy (Pion 1996, III, p. 89), dans la structure 169 (fin de l'étape 3).

On retiendra donc une datation globale de 140 à 80 av. J.-C. pour l'usage intense de ces monnaies qui apparaissent peut-être quelques années avant 150. Elles sont remplacées progressivement, vers 110/100 av. J.-C. par la première des deux séries subséquentes de potins rèmes, ceux « au personnage assis en tailleur », et « au bucrane » SCH. 194-195, eux-mêmes complétés (s'il s'agit de fractions de la monnaie coulée) par les bronzes frappés à la légende ΚΑΛΟΥΥ, SCH. 151. L'absence à Authevernes de ces deux types plus récents, dont la circulation se concentre chez les Rèmes, n'est pas un critère chronologique probant dans ce cas précis.

Le potin « au loup » du type de Mourmelon.

Le potin « au loup » (n° 27) est caractéristique de la phase la plus ancienne de la production du type LT 8124. Il se situe clairement au tout début du LT D1a, voire encore à la fin du LT C2 et pourrait constituer le prototype du potin rème « classique ». À Mourmelon (fouilles M. Chossenot, à paraître), il ne représente pas moins de 12,73% de l'ensemble du monnayage.

Authevernes constitue apparemment le lieu de découverte le plus occidental de ce type rare, reconnu seulement à date récente.

L'hémistatère « à la joue tatouée ».

Nous avons classé à part le remarquable hémistatère fourré n° 36, qui n'intervient pas dans les décomptes statistiques potins/bronzes frappés. Le prototype est daté très largement par L.-P. Delestrée du II^e s. av. J.-C. jusqu'à la Guerre des Gaules, sans argumentation spécifique. Quoi qu'il en soit de sa date d'émission, cette pièce de bronze doré, destinée à l'origine à circuler comme monnaie d'or tant que la fraude n'était pas relevée par les utilisateurs, a été perforée à deux reprises. C'est donc sous la forme d'ornement, et non plus comme espèce en circulation, qu'elle a été déposée à Authevernes dans un contexte d'époque tibéro-claudienne (interface unités stratigraphiques 1460/1462).

Conclusions sur le numéraire de la phase gauloise « ancienne »

Les trois groupes de potins décrits ci-dessus donnent apparemment une date concordante, à savoir une production – et selon toute vraisemblance une circulation – dans les années 140-110 av. J.-C., peut-être un peu plus récente (vers 90 ?) pour les deux exemplaires « aux chevrons », mais une date identique à celle des deux autres séries peut désormais être avancée avec prudence.

Nous pensons donc avoir ici le témoignage d'une occupation précoce occultée par les remaniements d'époque tibéro-claudienne, peut-être légèrement décalée dans l'espace par rapport à cette dernière. Cette occupation semble débiter dans le courant du dernier tiers du II^e siècle av. J.-C. et dès lors correspondre à une activité attribuable à LT D1a. La céramique protohistorique en place (fosse 1406) ou éparsée dans le niveau de remblai d'installation du *fanum*, n'est pas en contradiction avec cette hypothèse. Rien dans le numéraire, toutefois, ne permet de déterminer si cette première phase est liée à la présence d'un « sanctuaire » primitif, les cultes étant peut-être limités à une simple zone de dépôt de mobilier. Un second groupe de monnaies gauloises, apparemment plus récent (vers 60-20 av. J.-C.) et plus abondant, est constitué de bronzes frappés. Ceux-ci, récoltés hors-contexte ou en association avec du mobilier plus récent, ne seront cités que pour mémoire.

4.2. La fosse 1406

Dans le contexte préromain du site, la fosse 1406 joue un rôle majeur. De plan quadrangulaire, cette structure mesure 2,20 m sur 2,80 m, pour une profondeur de 2,20 m (fig. 10). Elle présente un profil à bords presque droits. Son comblement se compose de deux fines couches de calcaire (substrat perturbé) plaquées contre ses parois. Au centre, sur le premier mètre, on observe une couche de limon argileux brun mêlé à de gros blocs calcaires ainsi qu'à de rares inclusions de charbon et de terre cuite. Sous ce comblement terminal, on trouve plusieurs couches de limon brun sombre, qui se distinguent essentiellement par la différence quantitative d'inclusions de calcaire, charbon ou nodules de terre cuite.

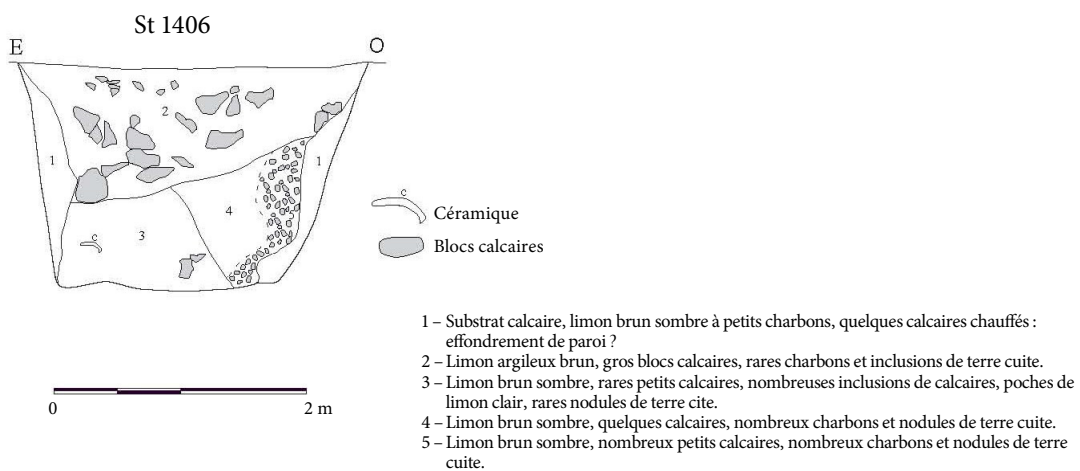


Fig. 10 – Relevé en coupe et cliché de la fosse 1406

Cette fosse imposante (13,6 m³) a livré une quantité relativement importante de mobilier archéologique. Il s'agit tout d'abord de fragments de céramique gauloise, datée de La Tène finale. On y a en outre retrouvé quelques fragments osseux animaux, dont un membre antérieur de porc en connexion anatomique, ainsi que deux monnaies et neuf fibules ou fragments de fibules en fer dont deux seulement ont pu être identifiées. Il s'agirait de

modèles dont la production se situe « entre le milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. et le début du règne de Tibère » (du moins selon les datations actuellement proposées).

Quant aux deux monnaies, il s'agit pour l'une d'un bronze Bellovaque traditionnellement daté de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. notre ère, et pour l'autre d'un potin Sénon daté lui de la seconde moitié du 1^{er} siècle. Le mobilier issu du comblement de cette fosse semble apparemment couvrir une période pouvant aller du milieu du 1^{er} siècle av. au milieu du 1^{er} siècle de notre ère (intervalle le plus large). Cependant, le mobilier céramique, homogène, est indubitablement ancien, et ne présente aucun élément romain. Il semble donc vraisemblable que cette fosse ait été comblée entre la fin du 1^{er} et le milieu du 1^{er} siècle av. notre ère. Une partie du mobilier décrit plus haut, composé de neuf fibules (ce qui représente près du tiers des fibules découvertes sur le site) et de deux monnaies, suggère un comblement d'un genre particulier. La présence d'éléments osseux en connexion, qui suppose un dépôt primaire, confirme le caractère singulier de l'ensemble. On pourrait évoquer alors un dépôt volontaire de mobilier témoignant d'activités culturelles antérieures à l'installation du sanctuaire gallo-romain sur le site. Le mobilier de la fosse 1406 aurait été « consacré » au sein de cette fosse bien avant la transformation du site par les Romains, marquée par l'édification du *fanum* d'époque claudienne.

4.2.1. Le mobilier métallique de la fosse 1406

Le comblement de la fosse 1406 a donc livré neuf fibules, toutes en fer et pour la plupart incomplètes. Les exemplaires les mieux conservés (*fig. 11, n° 113 et 114*) appartiennent vraisemblablement aux types Feugère 4a1b ou 4a2, autrefois datés de la deuxième moitié du 1^{er} siècle av. J.-C./début du règne de Tibère. Deux exemplaires, volontairement tordus et enchevêtrés (*fig. 11, n° 113*), méritent d'être signalés. Deux autres fragments pourraient encore être rapprochés de ces types (*fig. 11, n° 119* ; le n° 120, très mal conservé, n'a pas été dessiné). L'exemplaire n° 114 pourrait appartenir, selon B. Lambot^[3], au groupe 24 de Gebhard, type 4c2 de Feugère, type F12 d'Acy-Romance ; il serait alors à situer vers 90-70 av. J.-C., fourchette correspondant à la phase 5 d'Acy-Romance. Cette datation, à la transition LT D1b/D2a est étayée par un mobilier caractéristique de cette phase bien attestée à Acy-Romance « La Noue Mauroy » 1992 (ARNM92, enclos C.E., I.94). Cependant, l'absence du porte-ardillon sur le n° 114 d'Authevernes, ne permet pas de trancher de manière définitive entre les types 4a1b/4a2 ou 4c2 de Feugère.

La fosse 1406 a aussi livré une plaque de couverture de serrure, un ressort de serrure et une cornière en alliage cuivreux, le tout ayant pu appartenir à un coffret. La présence de clefs en fer et d'éléments de serrurerie est un phénomène fréquent dans les dépôts votifs laténiens dès la fin du 1^{er} s. avant notre ère, par exemple au Mormont, chez les Helvètes^[4].

L'ensemble 1406 comportait aussi un outil de type ciseau, un piton fermé et des clous de menuiserie. Le lot de fibules issu de cette fosse pourrait former un rejet de mobilier votif. L'absence d'exemplaires en alliage cuivreux s'expliquerait par une récupération de ces derniers pour les refondre. Ce type de pratique est assez courant dans les sanctuaires où une partie du mobilier votif peut être récupéré.

[3] Nous remercions vivement B. Lambot pour ses réflexions et hypothèses concernant l'identification de ces fibules.

[4] Informations inédites (le matériel est en cours de restauration) aimablement communiquées par G. Kaenel, que nous remercions.

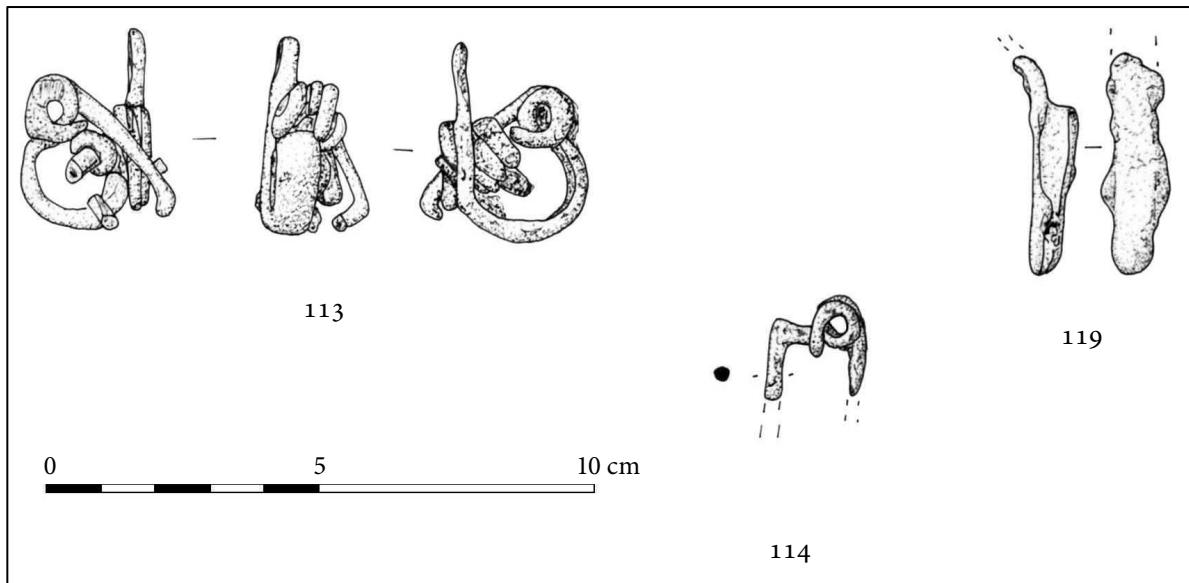


Fig. 11 – Les fibules de la fosse 1406

4.2.2. La céramique de la fosse 1406

La fosse 1406 a livré quatre-vingt-onze tessons pour huit individus ^[5]. Cet ensemble constitue un contexte représentatif du premier horizon-céramique du site. Le mobilier est issu du comblement de la fosse et révèle un ensemble homogène. Il est composé quasiment exclusivement de céramiques non tournées ou tournassées hormis treize tessons de céramique à pâte sombre vraisemblablement tournée (*tableau fig. 12*).

Catégories et groupes de pâtes

Au sein de la céramique non tournée, deux catégories sont distinguées : la céramique ordinaire (MD) et la céramique fine (FIN). À l'échelle du site, la céramique non tournée fine se distingue par la faible épaisseur des parois, par la relative finesse des inclusions dans la pâte et par le traitement de surface (lissage total, partiel ou en bandes), les décors (cannelures, incisions) ou les traces de finition observées sur la surface des vases (affinage des parois, lèvre effilée, traces de lissage) témoignant d'une préoccupation esthétique ^[6]. Les formes peuvent avoir fait l'objet de techniques de façonnage mixte alliant divers procédés de modelage (au colombin, par plaques, par martelage...) voire de tournage ou de tournassage. Le répertoire morphologique du mobilier de la fosse 1406 est lui composé de quatre bols à bord effilé (*fig. 13, n° 2, 3, 6*) ou en bourrelet (*fig. 13, n° 8*) et d'un fond en piedouche correspondant probablement à un vase-balustre (*fig. 13, n° 7*).

Concernant la céramique non tournée à usage culinaire (MD), les formes ouvertes se caractérisent par une jatte haute en forme de S inversé à bord éversé (*fig. 13, n° 5*). Les formes fermées sont quant à elles représentées par deux vases « situliformes » (*fig. 13, n° 1, 4*). Ces derniers comportent des « caramels » de cuisson internes et leur surface extérieure est recouverte de carbone, ce qui suppose une utilisation de ces récipients pour la cuisson

^[5] NMI déterminé exclusivement d'après le nombre de bords.

^[6] Les critères observés sont mentionnés dans le catalogue des formes figurées.

des aliments. Ce phénomène semble intéressant à souligner car ces vases présentent parfois des parois peu épaisses et une surface lissée qui tendent à les considérer le plus souvent comme vases à boire. Cela ne semble donc pas être le cas dans ce contexte.

La présence quantitativement égale de vases de fabrication soignée, fine et de céramique culinaire, plus grossière (50% du NMI) tend à confirmer le caractère culturel de la fosse dont témoigne l'étude du petit mobilier, des monnaies et de la faune.

Cat.	Gr.	Forme	NR	% NR	NMI	% NMI	Ill.
RUB		Indét.	13	14,3	0	0,0	
FIN	2	Bol	2	2,2	1	12,5	Fig. 13, n° 8
FIN	4	Bol	2	2,2	1	12,5	Fig. 13, n° 3
FIN		Bol	10	11,0	1	12,5	Fig. 13, n° 2
FIN	3	Pot	6	6,6	0	0,0	
FIN	1	Indét.	13	14,3	1	12,5	Fig. 13, n° 6
MD	2	Pot	6	6,6	2	25,0	Fig. 13, n° 4, 5
MD	3	Pot	3	3,3	1	12,5	Fig. 13, n° 1
MD		Indét.	36	39,6	1	12,5	
TOTAL			91	100,-	8	100,-	

Fig. 12 – Données quantitatives de la céramique de la structure 1406

La constitution de groupes de pâtes a été effectuée par le biais d'observations de cassures fraîches à la loupe binoculaire. Les échantillons sont regroupés par groupes de pâtes selon différents critères ^[7]. Les ensembles présentés correspondent aux groupes définis pour la céramique non tournée de l'ensemble du site. Ils appartiennent aux mêmes familles pour la céramique non tournée fine (FIN) et la céramique non tournée ordinaire (MD) mais la taille, la répartition et l'homogénéité des inclusions varient d'une catégorie à l'autre.

Groupe 1

La pâte est brun-orange vif au cœur, les franges orange-brun sombre, la surface est noire. D'une argile très fine, le fond de pâte est truffé d'abondants fins grains de quartz (50%) et ponctué de quelques granules de craie (15%). Ce groupe est attesté sur un vase en céramique fine (fig. 13, n° 6).

[7] Pour la pâte en elle-même, on prend en compte sa coloration (la coloration de la pâte a été déterminée d'après le guide philatélique Michel, de manière à limiter tant que possible le caractère subjectif de ces appréciations), sa dureté (tendre : se raye à l'ongle, dure : se raye à la pointe métallique, très dure : ne se raye pas à la pointe métallique), le type de cassure (fine, régulière, irrégulière, feuilletée, lisse, subconchoïdale : termes définis dans Orton *et al.* 1993, p. 235) et enfin les inclusions (sphéricité, angularité, rondeur). Celles-ci sont observées selon des critères caractéristiques du mode de traitement de l'argile : fréquence, répartition, nature, couleur, forme, taille, granulométrie et homogénéité. Les chartes utilisées sont publiées dans Orton *et al.* 1993, p. 238-239.

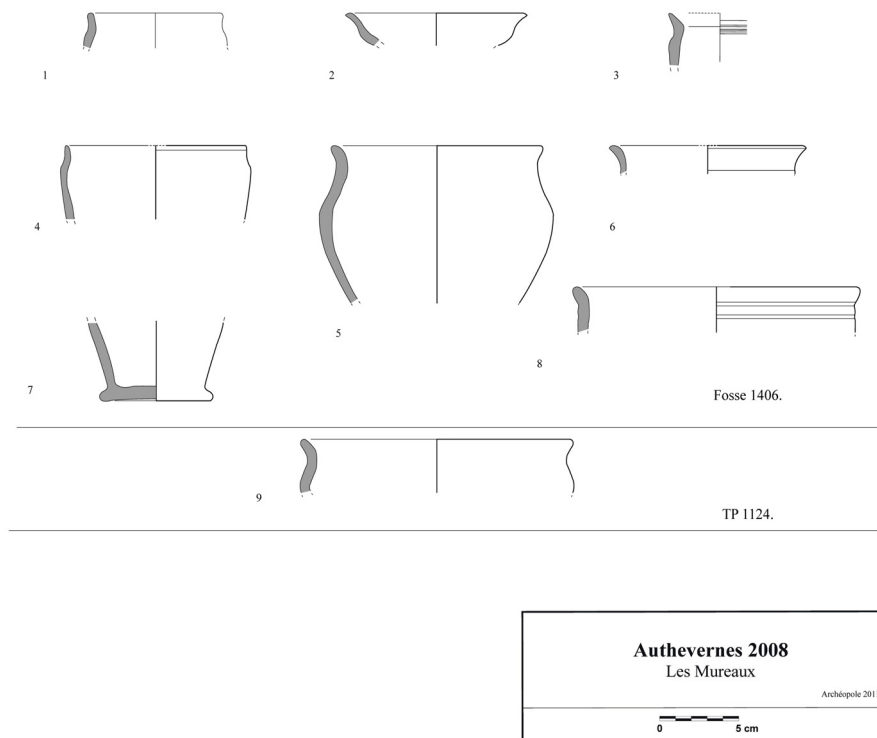


Fig. 13 – Céramique de la fosse 1406 et du trou de poteau 1124

Groupe 2

La pâte est siliceuse, tendre à dure selon la cuisson. Les tranches révèlent une cassure irrégulière. La couleur est brune, foncée à noire au cœur, brun-orange vif sur les franges, la surface est brun-grise à noire. Les inclusions sont en proportions très variables selon les échantillons. Elles se limitent parfois à de très fins quartz, des oxydes de fer assez rares (1-3%) et à de fines lamelles et particules clairsemées de calcaire (5-10%) dont la taille varie entre 0,5 et 2 mm. Certains échantillons comportent également des grains moyens de quartz anguleux et émoussés en quantité abondante (40-50%), des noyaux crayeux et des nodules de chamotte blanche visiblement ajoutés à la matière première (1-5%). Le groupe 2 est majoritaire sur le site pour la céramique « façonnée à la main ». Concernant la fosse 1406, trois vases peuvent y être rattachés : un bol en céramique fine (fig. 13, n° 8), un vase « situliforme » et un vase à profil en S inversé (fig. 13, n° 4, 5).

Groupe 3

La pâte présente un cœur noir à franges rouges, la surface est le plus souvent noire. La pâte est généralement dure, bien cuite. Les inclusions se composent de gros grains de quartz émoussés dont la taille peut atteindre 1,5 mm (1%), de très fins quartz abondants (de 30 à 50%), d'oxydes de fer en quantité modérée (10-15%) et de rares gros nodules de chamotte blanche. Parfois, des inclusions noires filamenteuses probablement de nature organique ainsi que des lamelles de calcaire viennent compléter le dégraissant. Ces dernières sont beaucoup moins abondantes que dans le groupe 2 (5-20%). Le groupe 3 concerne un vase en céramique fine (non illustré) et un vase « situliforme » (fig. 13, n° 1).

Groupe 4

La pâte présente un cœur noir, parfois à franges rouges, la cassure est feuilletée. Les inclusions se composent de moyens à gros quartz grains de émoussés et subanguleux entre 0,5 et 1,5 mm ainsi que de rares particules calcaires (1-3%). Le groupe 4 est attesté sur un bol à bord oblique en céramique « fine » de la fosse 1406 (fig. 13, n° 3) et sur la jatte du trou de poteau 1124 (fig. 13, n° 9).

De manière générale, ces quatre groupes appartiennent à la même famille caractérisée par une différence de couleur entre le cœur de la pâte et les franges, ce qui contribue à lui attribuer l'appellation de pâte « sandwich ». Les inclusions et dégraissants ajoutés varient légèrement d'un groupe à l'autre mais les inclusions de calcaire sont les plus récurrentes.

Le dégraissant calcaire fossile d'origine marine est fréquent dans la région ébroïcienne. Il caractérise par exemple le groupe de pâte dominant pour la céramique non tournée sur le site de Saint-Clair-sur-Epte-Guerny « Le Bois des Buas ». Proche d'Authevernes, ce site diagnostiqué lors de la déviation de la RN 14, est daté pour sa première phase de l'époque augustéenne (Leon & Adrian 1999, p. 74). Ce type de dégraissant est également attesté au second Âge du Fer dans le Beauvaisis (Woimant 1983, p. 222) et en région parisienne comme cela est mentionné dans l'étude de la céramique du fossé laténien du sanctuaire de Bennecourt (Bourgeois 1999). À Authevernes, il apparaît plus ou moins broyé selon les échantillons, ce qui dénote parfois un apport volontaire et témoigne du soin apporté au traitement de l'argile. Dans d'autres cas, il s'avère peu calibré et sa densité est hétérogène, ce qui suppose une présence naturelle sur le lieu d'extraction de la matière première. Le site étant implanté à proximité de deux carrières de calcaire exploitées dans l'Antiquité, il semble probable que la matière première ait été extraite sur place ou en tous cas dans une zone proche.

Trou de poteau 1124

Le trou de poteau 1124 (*fig. 13, n° 9*), apparemment contemporain de la fosse 1406, a livré onze tessons de céramique non tournée appartenant à deux individus. Seul l'un est assez conservé pour reconstituer le type. Il s'agit d'une jatte à profil en S inversé, panse globulaire et bord oblique similaire à celle de la fosse 1406.

Cat.	Gr.	Forme	NR	% NR	NMI	% NMI	Ill.
MD	4	Jatte	1	9,1	1	50	Fig. 13, n° 9
MD	5	Ind.	10	90,9	1	50	
		TOTAL	11		2		

Fig. 14 – Données quantitatives de la céramique du trou de poteau 1124

Comparaisons et proposition de chronologie absolue

Les vases « situliformes » d'Authevernes (*fig. 13, n° 1, 4*) sont des formes connues dans la région ébroïcienne mais également en pays de Caux pour le second Âge du Fer.

Ils trouvent des parallèles dans les ensembles datés de LT D1 de l'établissement agricole préromain fouillé au nord-est du site d'Authevernes en 1997-98 (Adrian *in* Roudié 1999, p. 27, fossé 10, section 21). Des formes similaires sont attestées dans des ensembles de LT D1/D2 sur le sanctuaire de Fesques « Le Mont du Val aux Moines » (Mantel 1997, p. 112-115, 307.1), à Harfleur « Le Mont Cabert » (Lachastre 1964), sur l'*oppidum* de Sandouville « Route du Vachat » (Monnier *in* Michel 2008, p. 53-56, pl. 49, 1165.14 et 1165.20), à Saint-Vigor d'Ymonville « La Mare des Mares » (Hanotte 2009, p. 504, fig. 5, n° 7, 11), à Saint-Gilles-de-la-Neuville « La Chouette » (Blancquaert 1993, p. 19, fig. 2) ou encore à Saint-Aubin-Routot « Le Four à Chaux 1 » (Blancquaert 1992, fig. 7, n° 21 et fossé 101). On retrouve des formes similaires en région parisienne dans le mobilier de la première phase du sanctuaire de Bennecourt datée de LT D1b (Joseph, Barat & Bourgeois *in* Bourgeois 1999, type 310, catégorie 320 et p. 140, n° 932).

Le bol globulaire à bord épaté (*fig. 13, n° 2*) est similaire à une forme découverte à Gainneville/Saint-Aubin-Routot « Maison d'arrêt-RN 15 » qui est issue des niveaux datés de LT C2/D2 (Hanotte *in* Boisson *et al.* 2009, p. 107-108, fig. 9, n° 3).

Les jattes à profil en S inversé et bord affiné (*fig. 13, n° 5 et 9*) sont des formes assez ubiquistes que l'on retrouve sur de nombreux sites de La Tène finale comme par exemple sur le sanctuaire de Fesques « Le Mont du Val aux Moines » (Mantel 1997, p. 114-115, fig. 2, 301.6). Elles trouvent également des parallèles plus éloignés, notamment, dans la région de Beauvais (Woimant 1983, p. 221, 225).

La jatte à épaulement et cannelures (*fig. 13, n° 3*) peut être comparée au type 122 de la première phase du sanctuaire de Bennecourt, datée de LT D1b (Joseph, Barat & Bourgeois *in* Bourgeois 1999, p. 139, n° 917). Cette forme semble cependant perdurer jusqu'au début du 1^{er} s. apr. J.-C comme en témoigne un exemplaire similaire dans un contexte augusto-tibérien à Pîtres « Le camp d'Albert » (Riche 2002, fig. 11, n° 10).

Le vase à bord en bourrelet et cannelures (*fig. 13, n° 8*) est identique aux vases issus de l'établissement agricole de LT D1/D2 fouillé à Authevernes en 1997-1998 (Adrian *in* Roudié 1999, p. 28, fossé 10, section 14). Il peut également se rapprocher d'un exemplaire issu d'un ensemble de La Tène finale à Val-de-Reuil « Le Chemin aux Errants » (Beurion 2009, fig. 25, n° 3), et du type 126 de la première phase du sanctuaire de Bennecourt datée de LT D1b (Joseph, Barat & Bourgeois *in* Bourgeois 1999, p. 140, n° 938). Cependant vu la faible hauteur conservée, il pourrait également s'agir d'un vase-balustre similaire à ceux attestés sur la nécropole de Bois-Guillaume « Les Terres Rouges » près de Rouen pour la période de La Tène C2/D1 (Merleau *et al.* 2002, Bois-Guillaume « Les Terres Rouges », phase 1, fig. 23-24 vases 226B, 228A).

Le fond en piédouche, vraisemblablement en partie tournassé voire tourné (*fig. 13, n° 7*), trouve des parallèles à la phase II du sanctuaire de Bennecourt datée de la période augustéenne précoce (Bourgeois 1999, p. 42, 45, fig. 110, n° 1017, 1018). La pâte noire siliceuse brillante de ce vase pourrait l'apparenter à des formes de facture similaire retrouvées sur le sanctuaire de Fesques dans un fossé de l'enceinte du péribole dont le mobilier est daté entre la fin de LT C2 et LT D (Mantel 1997, p. 122-123, fossé 250, fig. 7).

Le répertoire se rapproche également fortement des ensembles en céramique modelée de Saint-Clair-sur-Epte/Guerny « Le Bois des Buas », excepté le fait que ceux-ci sont marqués par l'apport de la céramique gallo-belge et de la céramique commune claire à engobe blanc. On suppose donc une antériorité du premier horizon d'Authevernes par rapport à la phase 1 de Saint-Clair-sur-Epte/Guerny datée de la période augustéenne ou augusto-tibérienne (Leon & Adrian 1999, p. 75, fig. 28, 29).

Les rares formes conservées invitent donc à situer chronologiquement à LT D1 le mobilier de la fosse 1406 et du trou de poteau 1124, ce que semble confirmer l'étude des monnaies et des fibules (voir p. 91-92 et 97-99). Ces datations correspondent vraisemblablement à l'occupation du site voisin exploré lors du diagnostic de 1996 et des fouilles de 1997 et 1998. La céramique présente en effet les mêmes caractéristiques que le mobilier de facture protohistorique collecté lors de ces opérations (Adrian, *in* Roudié 1999, p. 33). L'absence de céramique fine d'importation, notamment de céramique gallo-belge et la quantité infime de céramique sombre tournée plaident de toute façon pour ne pas étendre la datation au delà du tout début de l'époque augustéenne.

Catalogue de la céramique de la fosse 1406 (fig. 13)

1. Vase situliforme à bord rectiligne, bandes lissées, caramel interne et carbone à l'extérieur (FIN-3), bord conservé à 10%, pâte noire, surface noire lissée, d. 90 (inv. 1406.3).

2. Bol à profil sinueux et bord effilé (FIN-ind.), bord conservé à 8%, pâte noire à dégraissant calcaire, surface brun-olive vif à noire, d. 120 (inv. 1406.2).
3. Bol à épaulement, bord à face interne aplati, cannelures à la liaison bord-panse (FIN-4), bord conservé à moins de 5%, pâte noire, d. ind. (inv. 1406.4).
4. Vase situliforme, bord simple (MD-2), bord conservé à 7%, pâte brun vif, surface noire, d. 120 (inv. 1406).
5. Pot à profil sinueux et bord simple (MD-2), bord conservé à 20%, pâte noire à franges brun-orange, surface revêtue d'un enduit brun-gris vif (inv. 1406.6).
6. Bol à bord éversé effilé, (FIN-1), bord conservé à 5%, pâte vermillon vif, surface noire lissée, d. env. 130 (inv. 1406.1).
7. Fond en piédouche (FIN-3), entièrement conservé, traces de tournassage à l'extérieur, traces internes de colombins, pâte noire à franges rouges, dégraissant calcaire visible à l'œil nu, surface noire lissée (inv. 1406.7).
8. Bol à bord éversé démarqué par un profond sillon, traces horizontales de lissage (FIN-2), bord conservé à 5%, pâte noire à dégraissant calcaire dans la pâte et en surface, surface noire partiellement lissée (inv. 1406.5).

4.2.3. Les monnaies de la fosse 1406

La fosse 1406 a livré seulement deux monnaies, mais leur association est riche d'enseignements.

La pièce la plus ancienne, du moins dans l'état actuel de nos connaissances, est traditionnellement attribuée aux *Senones* (LT 7417, *fig. 15A et B*). Elle est connue sous la dénomination de potin « à la tête d'Indien », interprétation moderne de la gravure stylisée de la chevelure formant une sorte de coiffe fixée sur un bandeau. Sa présence dans des contextes LT D1a est assurée.

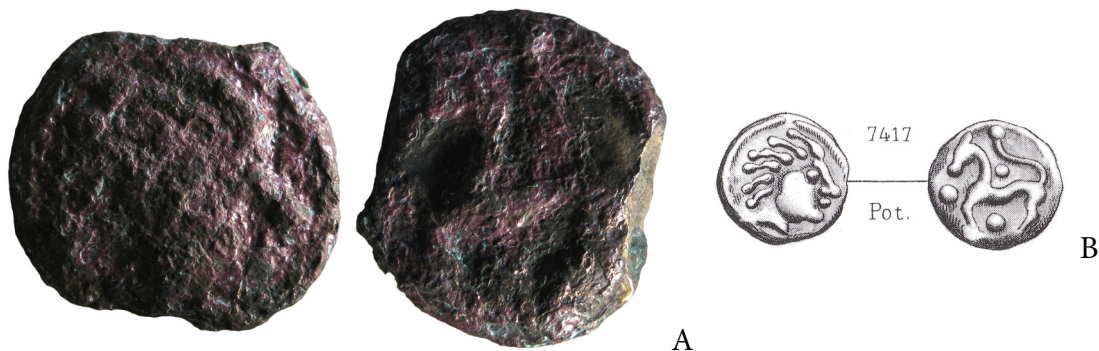


Fig. 15 – Fosse 1406 : potin des Sénons (A : n° 23 ; échelle 250%) et dessin du type (B : grandeur réelle, d'après La Tour 1892, pl. xxx)

Nous avons relevé plus haut les cas de Sens (Yonne), et de Reims (Marne). C'est également la date que nous retiendrons pour Epiais-Rhus, où un potin LT 7417 a été découvert associé à un LT 8124 des Rèmes, et à un bronze « au personnage courant » LT 7258. Ces trois monnaies proviennent des couches 1 et 2 des fosses F2 et F3 du secteur SP 17, présentées par le fouilleur comme synchrones (Lardy 1987, p. 164). Le même site a livré, dans l'importante couche 4, quatre autres potins Sénons sur 58 gauloises (dont 45 potins, 10 bronzes et 3 monnaies d'or). Parmi les dix bronzes figure un exemplaire du type LT 7307 également présent dans notre fosse. Le matériel associé, céramiques et fibules, nous situe au LT D1, voire un peu plus tard. Nous reviendrons sur ce niveau à propos de la seconde monnaie de la fosse 1406, présente à Epiais-Rhus dans la même unité stratigraphique.

À Créteil, un potin de ce type apparaît sur un site rural encore inédit, dans un contexte daté LT D1 (Gentili 2001).

À Champlieu, nous le rencontrons dans le niveau 7b, daté très largement LT D1b-Auguste, associé à trois potins (SCHEERS 191, 196 et 204) et à un bronze frappé SCHEERS 104 (Huysecom & Woimant 1983, p. 232 ; Woimant 1993).

À Bibracte, K. Gruel date le type du LT D1a, et le signale dans la fosse PCo 254, dans un contexte LT D1-D2a (Gruel & Popovitch 2007, p. 63 et 217), chronologie fondée sur l'étude des monnaies, mais plus probablement LT D2a^[8].

À Gournay-sur-Aronde (Oise), le niveau de fondation du temple, venant sceller une fosse datée du LT D1, a livré deux bronzes sussions à la légende CTICIRV (datés des années 40-30 : Pion 2009, p. 334), un potin séquane LT 5368 et trois potins LT 7417.

À Lattes, un exemplaire provient d'un niveau plus tardif que ceux mentionnés ci-dessus, daté du milieu du 1^{er} s. av. J.-C. (Py 2006, p. 649, n° 1.25).

Ajoutons encore que le type est attesté au Donnersberg (Rheinland-Pfalz), sur un site occupé à la transition LT D1/D2, mais il ne s'agit pas d'un ensemble fermé. Sur ce lieu, les monnaies les plus récentes sont des potins séquanes « à la grosse tête » du groupe B2/2 de Nick (2000), daté d'après 70/60 av. J.-C. (Wigg-Wolf 2009).

La seconde monnaie (fig. 16A) est un bronze frappé du type « au personnage agenouillé », dont quatre variétés majeures ont été répertoriées (LT 7307 ; DT 315-318). Une filiation avec la série, infiniment plus courante, « au personnage courant » (DT 291-314), elle aussi attribuée aux *Bellovaci*, est possible.



Fig. 16 – Fosse 1406 : bronze des Bellovaques (A : n° 24 – B : Celtic 1, n° 191105
© Comptoir Général Financier, Paris – échelle 200%)

Le type recueilli dans la fosse 1406 d'Authavernes est présent sur le sanctuaire de Vendeuil-Caply (Oise) (Delestrée 1996, p. 46-50, n° 13-14). Le site est caractérisé par un assez fort pourcentage de potins, de l'ordre de 24% (87/369 selon Woimant 1995, p. 475-476, 664/5). La répartition stratigraphique du matériel est malheureusement confuse. La couche C4, qui supportera le *fanum* d'époque néronienne, est fort comparable au remblai d'installation d'Authavernes : il contient tout comme lui un numéraire sans doute mélangé. Sept monnaies gauloises dont « des potins résiduels » (lesquels ? combien ?) et un quinaire frappé en Afrique en 47/46 (Crawford 462/2), fort usé, y ont été recueillis. Le niveau C4 est daté des années 40/30 av. J.-C. (Delestrée 1996, p. 47), mais rien n'est moins sûr. De toute façon, ce niveau scelle des structures plus anciennes.

À Saint-Maur (Oise), le type est attesté par 18 exemplaires, sur un site très riche en monnaies coulées (187/587) où l'on totalise 104 potins rèmes LT 8164, et 11 potins sénons LT 7417, types bien attestés à Authavernes. Le site, selon L.-P. Delestrée, serait occupé « avant la Guerre des Gaules », mais l'absence de contextes fiables rend tout contrôle impossible (Delestrée 1996, p. 64-68).

On regrettera l'absence totale de contexte à Estrées-Saint-Denis, où apparaît un exemplaire du type LT 7307 sur un site bien fourni en potins (61/199, soit ~31% ; Delestrée 1996, p. 55). Parmi ces derniers, nous avons noté la présence de onze potins LT 7417.

Le cas d'Epiais-Rhus est nettement mieux documenté. Notre type LT 7307 est attesté dans la couche d'occupation (niveau 4) mentionnée précédemment, où furent recueillies 58 monnaies dont 32 potins LT 5284, imités de Marseille (Lardy 1987, p. 155 et 160). Le type est très fréquent dans le Kent, où il est connu sous le nom de « Turrock Typ » (ABC, n° 120-135). Les numismates britanniques le datent des années 120/100 av. J.-C. (ABC, p. 33). Ce potin est également fort abondant au nord de Paris et dans le Vexin Français (DT 147-149). Il est généralement attribué aux Carnutes.

Nous relèverons comme *terminus ante quem* l'absence de ce type à Eu « Bois l'Abbé », où les dépôts les plus anciens étaient jusqu'à présent datés des années 35/30 av. J.-C. (Mangard 2008, p. 33), hypothèse désormais revue à la hausse (Mantel & Dubois 2010, p. 184), tout comme à Dompierre-sur-Authie, un site tardif à faible proportion de potins (6/119, soit ~5%).

[8] Le matériel associé, nous signale St. Martin, a fait l'objet d'une thèse de doctorat inédite, qui conclut à une datation LT D2a.

Nous retiendrons finalement que le potin sénon LT 7417 se trouve assez régulièrement associé au bronze bellovaque qui nous occupe : c'est le cas à Saint-Maur, Estrées-Saint-Denis, Epiais-Rhus (couche 4) et, bien entendu, à Authevernes. Il est difficile d'y voir un simple hasard, et nous devons considérer que les deux types ont circulé de concert à un certain moment, que les comparaisons typologiques (céramique, fibules) situent dans le courant de LT D1, voire LT D1b/D2a, sans qu'il soit possible d'affiner cette datation large.

4.3. Conclusions sur la phase préromaine d'Authevernes (fin II^e – début I^{er} s. av. J.-C.)

L'existence d'une phase antérieure à la monumentalisation du site est clairement établie. D'une part, une fosse et différentes structures associées témoignent d'une activité sans doute cultuelle dès LT D1, sans pouvoir préciser si nous nous situons encore à la fin du II^e ou au début du I^{er} s. av. J.-C. D'autre part, le numéraire récolté dans des unités stratigraphiques plus récentes, qui ont remanié des niveaux antérieurs, témoigne d'une occupation précoce marquée par la perte – ou le dépôt – d'un certain nombre de potins produits au cours de LT D1 et circulant peut-être encore au cours du LT D2a.

Les exemples de pérennisation d'un lieu de culte entre les époques gauloise et gallo-romaine sont assez nombreux, notamment dans la région avec le sanctuaire de Fesques (Mantel 1997), où l'on observe la présence d'un sanctuaire gaulois dès LT C2, avec une première restructuration à LT D2/Auguste puis une véritable « romanisation » du lieu de culte vers le milieu du I^{er} siècle de notre ère. On peut aussi citer l'exemple de Bennecourt, avec un enclos cultuel fossoyé laténien auquel succède un sanctuaire augustéen à deux *cellae* simples, reconstruites par la suite à l'époque tibéro-claudienne en parallèle à la mise en place d'un péribole (Bourgeois 1999). Ces deux exemples illustrent entre autres l'idée que, si les premiers changements conduisant au passage du sanctuaire gaulois au sanctuaire romain se font parfois dès l'époque augustéenne, la période principale de modifications est généralement l'époque tibéro-claudienne (Van Andringa 2002). Les vestiges mis au jour sur le site d'Authevernes pourraient témoigner de ce cas de figure, avec l'existence possible d'un lieu de culte gaulois puis la mise en place du sanctuaire romain au début du règne de Claude.

5. CHRONOLOGIE ET ORGANISATION DU SANCTUAIRE ROMAIN : LA MISE EN PLACE DU REMBLAI D'INSTALLATION DU FANUM

Les travaux préliminaires à la monumentalisation du site concernent la mise en place de remblais afin d'assurer l'horizontalité du terrain destiné à soutenir les constructions ultérieures, notamment le *fanum*. Ces couches préparatoires sont issues du nettoyage et du raclage des environs, opération qui a provoqué le mélange de différents ensembles antérieurs, comme a pu le montrer l'analyse du mobilier céramique et numismatique.

Les deux coupes pratiquées au sein des vestiges du *fanum*, selon une orientation nord-sud et est-ouest, ont permis de mettre en évidence une stratigraphie somme toute assez simple. Elle montre la présence d'un premier niveau sur lequel l'édifice est installé. Sur ce niveau sont posées les fondations de murs et dans certaines zones des radiers de petites pierres calcaires et de mortier. Ces vestiges pourraient avoir constitué un aménagement destiné à assainir ou stabiliser les fondations de l'édifice. Enfin, plusieurs fines couches, en surface de décapage, sont constituées de mortier et de petits nodules de calcaire. Présentes essentiellement dans la *cella* ainsi que dans les galeries est et ouest, ces unités stratigraphi-

ques correspondent probablement à des niveaux de « fonctionnement » de l'édifice. Ces couches étaient situées sous l'important niveau de démolition témoignant de la fin de l'utilisation du bâtiment.

Le premier niveau, qui nous concerne ici, est constitué de limon brun à brun clair, au sein duquel on retrouve parfois des nodules de charbon et de petits nodules de calcaire. Il est présent sous l'ensemble du bâtiment, avec une épaisseur qui varie selon les irrégularités du substrat, et déborde de la surface couverte par l'édifice. Ce « niveau d'installation » livre un mobilier (céramique, métal, monnaies, restes de faune) daté essentiellement entre 25/20 av. J.-C. et 40/45 apr. J.-C. La présence sur ce remblai d'une fibule datée vers 30/40 de notre ère et d'une monnaie vraisemblablement perdue vers 40/45 de notre ère, suggère l'installation du *fanum* durant les premières années du règne de Claude. On peut aussi signaler la présence d'un mobilier protohistorique résiduel, daté globalement de LT D1/D2 (essentiellement des monnaies, des fragments de céramique, ainsi qu'une probable fibule de Nauheim, type apparaissant dans le dernier quart du II^e s. av. J.-C.). Les restes de faune attestent d'un spectre proche de celui constaté au sein des structures de la phase gauloise antérieure au sanctuaire gallo-romain, avec une majorité de restes de porcs et de caprinés et une présence relativement importante d'oiseaux de basse-cour. Les différentes structures présentes sur le remblai d'installation, ainsi que les niveaux de fondation, livrent un mobilier tibéro-claudien, qui confirme l'idée d'une mise en place du *fanum* vers 40/45 de notre ère.

5.1. Le mobilier métallique du remblai d'installation

Les couches du remblai d'installation ont livré principalement des clous de menuiserie. Il faut aussi noter la présence de cinq clous de chaussure (US 1444, 1458, 1467 et 1487), d'un miroir incomplet (US 1451), d'un fragment de charnière de fibule (US 1458), et de deux fibules (US 1487). Celles-ci (fig. 17, n° 246 et 247) appartiennent à un modèle (type 22b1) dont la période principale de production est située entre 15 av. J.-C. et 15 apr. J.-C. et ne dépasse pas le milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. (Philippe 1999, p. 95-96). Une troisième fibule a été mise au jour dans ce remblai (US 1447/1451, type 5c9, fig. 17, n° 244) ; elle est datée entre 50 et 30/20 av. J.-C.

Certains objets ont été découverts à l'interface entre l'un des niveaux de fondation du *fanum* (US 1441) et le remblai d'installation (US 1451). Il s'agit de clous de menuiserie, de clous de chaussure et de deux fibules. L'un des exemplaires est à rapprocher du type Algrem 2aII (Demetz 1999, p. 109-113) (27 av. J.-C. à 40 apr. J.-C. ; fig. 17, n° 243) et l'autre du type 18a1a (Feugère 1985, p. 278) (15/10 av. J.-C. à 40 apr. J.-C. ; fig. 17, n° 248).

Ces données permettent de corroborer l'idée d'une installation de ce bâtiment sous Caligula ou au début du règne de Claude. Il faut aussi souligner, dans les niveaux contemporains des fondations de murs, la présence d'un objet dont la fonction est indéterminée (bougeoir, plus récemment proposition d'une utilisation comme plume...) mais dont la présence est attestée, souvent par paire, sur plusieurs sanctuaires (Vertault, Genainville, Antigny...). Vingt-quatre exemplaires proviennent du sanctuaire rural de Bennecourt où il est proposé, avec précaution, une utilisation comme bougeoirs. Ces derniers sont associés à des contextes du courant du I^{er} siècle apr. J.-C. (Bourgeois 1999, p. 119-120).

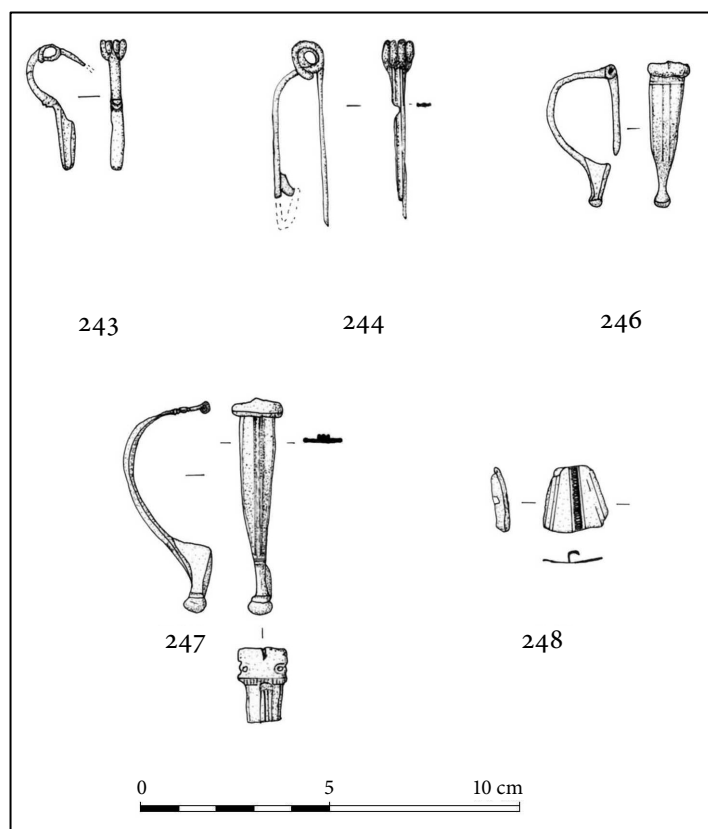


Fig. 17 – Les fibules issues du remblai d'installation du fanum

5.2. La céramique du remblai d'installation du fanum

Cat.	Groupe	Type	NR	% NR	NMI	% NMI
TS		<i>indét.</i>	2	0,3	1	1,5
TS	SG. LG1	Drag. 24/25	2	0,3	1	1,5
TOTAL TS			4	0,6	2	3,0
ER		<i>indét.</i>	1	0,2	0	0,0
TR		<i>indét.</i>	16	2,5	3	4,5
TR	CHAMP	<i>indét.</i>	2	0,3	0	0,0
TR3A	CHAMP	Deru P29/31	1	0,2	0	0,0
TR1A	6	Deru P14/20	6	0,9	1	1,5
TR3A	7	<i>indét.</i>	1	0,2	1	1,5
TOTAL TR			26	4,1	5	7,5
TN	CHAMP	<i>indét.</i>	12	1,9	2	3,0
TN	CHAMP	Deru A1	1	0,2	1	1,5
TN	CHAMP	Deru A41/43	2	0,3	1	1,5
TN	7	Deru A1	1	0,2	1	1,5

TN	7	<i>indét.</i>	1	0,2	1	1,5
TN	CG	<i>indét.</i>	2	0,3	1	1,5
TN	CG	<i>indét.</i>	3	0,5	0	0,0
TN	10	Deru B21	7	1,1	1	1,5
TN	8	<i>indét.</i>	4	0,6	0	0,0
TN	8	Deru P39	2	0,3	1	1,5
TN	Indét.	Deru P39	2	0,3	1	1,5
TN		<i>indét.</i>	12	1,9	3	4,5
TOTAL TN			49	7,7	13	19,4
DTN	7	<i>indét.</i>	4	0,6	1	1,5
FIN	4	assiette	7	1,1	1	1,5
FIN		pot	2	0,3	1	1,5
FIN	12	couvercle	4	0,6	1	1,5
FIN	3	bol	2	0,3	2	3,0
FIN	3	<i>indét.</i>	1	0,2	1	1,5
FIN	2	situliforme	7	1,1	1	1,5
FIN	2	<i>indét.</i>	4	0,6	2	3,0
FIN	4	pot ovoïde	1	0,2	1	1,5
FIN	4	pot ind.	3	0,5	0	0,0
FIN	4	bol en S	9	1,4	1	1,5
FIN	5	<i>indét.</i>	2	0,3	1	1,5
FIN		<i>indét.</i>	32	5,0	7	10,4
TOTAL FIN			74	11,6	19	28,4
CC1	9	<i>indét.</i>	12	1,9	0	0,0
CC2		<i>indét.</i>	2	0,3	0	0,0
CC	10	Gose 366	1	0,2	1	1,5
CC	10	<i>indét.</i>	1	0,2	0	0,0
CC	10	Cam 150	1	0,2	1	1,5
CC		<i>indét.</i>	19	3,0	0	0,0
TOTAL CC			36	5,6	2	3,0
RU/DR		<i>indét.</i>	1	0,2	0	0,0
RUB	11	jatte à profil en S	1	0,2	1	1,5
RUB	12	jatte à profil en S	3	0,5	1	1,5
RUB		<i>indét.</i>	26	4,1	2	3,0
TOTAL RUB			30	4,7	4	6,0
BES	CG	<i>indét.</i>	2	0,3	1	1,5
MD	2	jatte carénée	3	0,5	1	1,5
MD	2	<i>indét.</i>	13	2,0	1	1,5

MD	2	pot ovoïde	1	0,2	1	1,5
MD	2	situliforme	1	0,2	1	1,5
MD	4	<i>indét.</i>	1	0,2	1	1,5
MD	5	jatte carénée	3	0,5	1	1,5
MD	3	<i>indét.</i>	1	0,2	1	1,5
MD	3	couvercle	3	0,5	3	4,5
MD	3	<i>indét.</i>	11	1,7	1	1,5
MD	4	jatte carénée	2	0,3	1	1,5
MD	4	pot bord anguleux	2	0,3	1	1,5
MD		jatte carénée	2	0,3	0	0,0
MD		<i>indét.</i>	368	57,5	7	10,4
TOTAL MD			411	64,2	20	29,9
AM	IT	<i>indét.</i>	1	0,2	0	0,0
IND		<i>indét.</i>	1	0,2	0	0,0
TOTAL			640	100,-	67	100,-

Fig. 18 – Données quantitatives de la céramique du remblai d'installation du fanum

Plusieurs unités stratigraphiques situées sous le bâtiment central ont dans un premier temps été différenciées à la fouille. Par la suite, il s'est avéré que ces niveaux constituaient un seul et même remblai. Celui-ci a livré un mobilier céramique relativement important, composé de 640 tessons pour 67 individus. Seule la céramique des niveaux contenant des monnaies est figurée dans le présent article, à savoir les US 1467, 1492, 1487 et 1444 (fig. 19). Cependant, l'ensemble du mobilier est décrit et l'intégralité des données quantitatives sont exposées (tableau fig. 18). L'ensemble de la céramique du remblai paraît très hétérogène. En effet, ce dernier livre du mobilier tibéro-claudien qui semble confirmer le *terminus post quem* indiqué par une monnaie fort usée d'Auguste (pour Tibère), retrouvée au niveau du quart sud-ouest de la *cella*, dont la perte est datée des années 40/45 apr. J.-C. (US 1444-1440, voir *infra*, p. 111), mais également une grande quantité de mobilier plus ancien, probablement en position résiduelle. Ce dernier est parfois assez localisé dans des niveaux du remblai, c'est le cas en particulier de l'unité stratigraphique 1467. Le caractère résiduel du mobilier est également confirmé par les monnaies qui comptent un nombre non négligeable de bronzes gaulois.

Le mobilier céramique du remblai d'installation correspond à l'horizon 2 défini à Authevernes. Il est caractérisé principalement par l'apport de vaisselle d'importation et des premières céramiques tournées recueillies sur le site.

Catégories et groupes de pâtes

La vaisselle de table

La céramique gallo-belge est la catégorie de vaisselle de table la mieux représentée. Elle totalise 11,8% du nombre de restes et près de 32% des individus.

La *terra rubra* se partage entre des productions champenoises, dont un fragment de pot du type Deru P29/31 (fig. 19, n° 15), et des productions d'origine inconnue. Dans les formes conservées, on relève un pot Deru P14 ou P20 en pâte blanche (groupe 6) (fig. 19,

n° 16). La provenance de ce groupe très caractéristique demeure indéterminée. On note cependant que la fréquence des P20 recensés dans cette pâte pourrait indiquer une origine de la région picarde. En effet, un parallèle peut être établi entre ces productions et les « pot-tonnelets beiges » attestés à Amiens, qui sont visiblement les seules productions en *terra rubra* perdurant à *Samarobriva* après les années 50/60 apr. J.C. (Chaidron & Binet 2006, p. 59). Un groupe similaire semble également attesté à Conchil-le-Temple dans des niveaux tibéro-claudiens (Lemaire & Rossignol 1996, p. 195) et des productions de *terra rubra* à pâte blanche sont signalées à l'atelier de Desvres dans le Pas-de-Calais (Deru & Fronteau 2007).

La *terra nigra* se répartit entre importations de la vallée de la Vesle (2,3% du NR et 5,8% du NMI) et importations du centre de la Gaule, nettement plus limitées (0,8% du NR et 1,4% du NMI). Les productions champenoises comptent une assiette type Deru A1 et une assiette type Deru A41/43.

D'autres productions, peut-être locales ou régionales, sont attestées. Elles sont représentées par un groupe à pâte rouge (groupe 7) comprenant notamment un bord d'assiette à paroi rectiligne très fragmenté (fig. 19, n° 12). Il est tentant de rapprocher ces productions de la céramique « noire à pâte rouge » (NPR) définie à Chartres par H. Sellès (Sellès 1992, p. 169-170 groupe 4) ou de la céramique « rouge à surface lustrée » désignée par Y. Barat (Barat 1993, p. 169-170) dont la diffusion est limitée à une zone à l'ouest de l'Île-de-France dans laquelle s'inscrirait Authevernes.

Un autre groupe (groupe 8) pourrait se rapprocher du groupe « septentrional » défini dans le nord de la Gaule par X. Deru (Bulet & Demanet (dir.) 1997, p. 20), bien que la diversité des échantillons ne permette pas une assimilation certaine.

Un récipient diffère de l'ensemble de la *terra nigra* par sa forme assez grossière. La pâte est similaire à certains individus en *terra nigra* (groupe 7) mais il est recouvert d'un revêtement argileux rouge. La forme étant indéterminée, il est classé en « dérivé de *terra nigra* » (DTN) (1507.7, non ill.).

Groupe 6 (Picard ?)

La pâte est très dure, blanche, elle présente une cassure lisse. Les inclusions sont composées de grains noirs très brillants (peut-être d'argilite) (10-20%), de petits quartz émoussés et de petits oxydes de fer (5-7%). Ce groupe est spécifique à la *terra rubra* et plus particulièrement à la forme de pot Deru P20.

Groupe 7 (NPR ?)

La pâte est rouge-orange sombre, la cassure irrégulière. La surface est généralement noire et soigneusement lustrée excepté celle de deux exemplaires qui est recouverte d'un revêtement argileux rouge. Les inclusions se composent exclusivement de petits quartz émoussés parfois très abondants (15-50%) complétés par des oxydes de fer (15-25%) et exceptionnellement par des nodules crayeux (1-5%). L'homogénéité de la pâte est très bonne et les inclusions plutôt bien calibrées.

Groupe 8 (SEPT ?)

Ce groupe est très hétérogène. La pâte est dure, noir-gris au cœur et orange-brun sur les franges ; la surface est brun-gris vif, lissée, exceptionnellement couverte d'un revêtement argileux noir. La cassure est parfois feuilletée ou irrégulière. Les inclusions se composent de petits et moyens grains de quartz émoussés en présence clairsemée (10-15%), de gros oxydes de fer, localisés en périphérie, et d'inclusions organiques noires (5-10%). Parfois le fond de pâte est truffé de très fins quartz (50% et plus) et dépourvu de toute autre inclusion.

La terre sigillée émerge timidement (5% du NR et 3% du NMI). Elle est marquée par la présence d'une coupe Drag. 24/25 des débuts de la production de La Graufesenque.

Un tesson de céramique à enduit rouge est également à signaler, correspondant peut-

être à une imitation de terre sigillée (US 1487).

La céramique non tournée « fine » (FIN), différenciée de la céramique non tournée ordinaire (MD), représente 11,6% du nombre de restes et 28,4% du nombre minimum d'individus, ce qui la situe comme majoritaire au sein de la vaisselle de table juste après la céramique gallo-belge. Certaines formes comme les bols, une assiette et quelques formes hautes (vases à liquides) diffèrent également du répertoire de la céramique non tournée ordinaire. Cependant, d'autres formes classées dans un premier temps plus volontiers dans la catégorie « fine » sont parfois aussi retrouvées avec des caramels de cuisson ou des traces de carbone. C'est notamment le cas d'un des vases « situliformes » du remblai qui présente pourtant des parois très fines d'environ 0,2-0,3 mm d'épaisseur (1482.1). Ainsi, la distinction entre les deux productions s'avère parfois délicate et il semble qu'elle nécessite encore d'être testée sur des ensembles de mobiliers issus de plusieurs sites régionaux pour être validée.

Certaines formes apparaissent comme des précurseurs ou des imitations d'éléments typologiques du répertoire connu pour la *terra nigra*, c'est notamment le cas pour le bol à profil en S qui ressemble de manière flagrante à la forme Deru B22 diffusée à partir des années 40/45 de notre ère (Deru 1996, p. 75) (fig. 19, n° 2).

Par ailleurs, les deux catégories de vaisselle de table sont parfois associées, c'est notamment le cas dans le niveau 1492 où un couvercle en céramique non tournée « fine » semble accompagner un pot en *terra nigra* (fig. 19, n° 9 et 10). Ce phénomène est intéressant à souligner, d'autant plus que ce type de pot (Deru P39) a déjà pu être associé à des couvercles mais jusqu'à présent, cette combinaison était attestée uniquement en contexte funéraire (Deru 1996, p. 121).

Les groupes de pâtes se rattachent aux mêmes familles que ceux attestés pour la céramique non tournée précédemment décrits (groupes 2 à 4). Un groupe vient cependant s'y ajouter (groupe 5) et un quatrième se rapproche du groupe dominant caractérisé pour la céramique rugueuse sombre tournée (groupe 12).

Groupe 5

La pâte est dure, de teinte orange-brun clair ou à cœur brun et franges oranges, la cassure est irrégulière. Les inclusions se répartissent entre des petits et moyens quartz émoussés (0,1 à 0,5 mm) en présence modérée (15%) à abondante (40-50%) et des inclusions allongées probablement d'origine organique ayant fondu dans la pâte, ce qui laisse des auréoles carbonées (5-10%). On trouve également exceptionnellement des oxydes de fer rouges (10%) et de plus gros quartz anguleux lamellaires (jusqu'à 2 mm) (1%). Ce groupe se distingue des autres par l'absence de chamotte et de lamelles de calcaire.

La céramique commune claire (CC) est peu représentée mais totalise néanmoins 5,6% du nombre de restes et 2% des individus. Elle se caractérise parfois par une pâte très orangée (groupe 9) revêtue d'un engobe blanc (CC1) vraisemblablement destiné à dissimuler la couleur de la pâte afin d'imiter la vaisselle claire italique. La céramique commune rouge ou orangée à engobe blanc est courante dans les contextes gallo-romains précoces du nord de la Gaule et notamment de Haute-Normandie. Les autres tessons sont façonnés en pâte plus claire exceptionnellement revêtue d'un engobe rouge (CC2). Les deux formes identifiables correspondent à une cruche à col cannelé proche du type Gose 366 et à une cruche à bord triangulaire proche du type 150 de Colchester. Appartenant au groupe de pâtes majoritaire pour la céramique commune claire de l'ensemble du site (groupe 10), leur origine est indéterminée.

Groupe 9

La pâte est dure, de teinte orange vif, la cassure est irrégulière. La surface est systématiquement revêtue d'un engobe blanc. Le fond de pâte est truffé de petits quartz émoussés (30-40%) et ponctué occasionnellement de gros grains identiques (1%); on trouve également des oxydes de fer en proportion modérée (10-15%). L'homogénéité est moyenne.

Groupe 10

La pâte est dure, de teinte blanc-orangé à orange-brun, la tranche présente une cassure irrégulière, parfois feuilletée. La matrice est truffée de grains de quartz émoussés, petits et moyens (30-50%), et de petits oxydes de fer rouges en présence exceptionnelle à modérée (1-3% à 5-10%). L'homogénéité est moyenne.

La céramique liée à un usage culinaire

La céramique liée à la préparation ou à la cuisson des aliments est largement dominée par la céramique non tournée (MD) qui totalise 64,2% du nombre de restes et près de 30% des individus. Comparativement, la céramique rugueuse sombre tournée (RUB) semble anecdotique, représentant 4,7% du nombre de restes et seulement 6% des individus. On mentionne également un tesson de céramique rugueuse tournée à enduit micacé (RU/DR).

La céramique type Besançon (BES) est quant à elle attestée par deux tessons dont un fragment de pot recuit mal conservé (inv. 1304.1).

Le répertoire de la céramique rugueuse sombre tournée (RUB) est limité à deux jattes à profil en S inversé (us 1468 et 1304, non fig.). Elles sont rattachées à deux groupes définis pour cette catégorie sur l'ensemble du site (groupes 11 et 12).

Groupe 11

La pâte est dure, de teinte très sombre, brune à franges noires, la cassure est feuilletée. Le dégraissant se compose de petits quartz émoussés (30-40%) et plus rarement d'oxydes de fer de taille moyenne (1%).

Groupe 12

La pâte est issue d'une argile dure, parfois grésée, la cassure est subconchoïdale. La matrice est très fine de teinte le plus souvent gris-bleuté vif mais pouvant varier selon la cuisson du brun ocre au brun clair. La surface est plus foncée, de teinte brun-gris ou parfois orange-rouge vif. Les inclusions se composent principalement de petits quartz émoussés dont la proportion est modérée à abondante (15-25% à 40-50%). On observe rarement de plus gros nodules mats émoussés peut-être de glauconie (5-7%) ainsi que la présence modérée de très gros quartz blancs anguleux (10%). De petits grains blancs (calcite ?) et quelques noyaux calcaires sont aussi présents sporadiquement. La caractéristique principale est la présence d'inclusions noires, probablement de nature organique (végétales ou minérales), dont la combustion a laissé des auréoles circulaires carbonées diffuses en quantité variable (5-7% à 15-20%). On relève également de fréquentes vacuoles qui pourraient correspondre aussi à la disparition de ce dégraissant. L'homogénéité est faible à modérée, très variable selon les échantillons. L'origine de ce groupe est indéterminée mais supposée locale d'après sa fréquence sur le site.

Le répertoire de la céramique non tournée (MD) est représenté essentiellement par des jattes carénées (fig. 19, n° 3) et pour les formes hautes par un pot ovoïde (non fig.), un vase « situliforme » similaire à ceux de la fosse 1406 (1482.1 non figuré) et un pot à col concave (fig. 19, n° 5). Un couvercle est également attesté (fig. 19, n° 8).

Les amphores

Les amphores sont représentées par un tesson d'origine italique. La pâte comporte des inclusions volcaniques qui laissent supposer une provenance de la côte Tyrrhénienne, probablement de la région de Pompéi. Le tesson se trouve probablement en position résiduelle dans le remblai (us 1507).

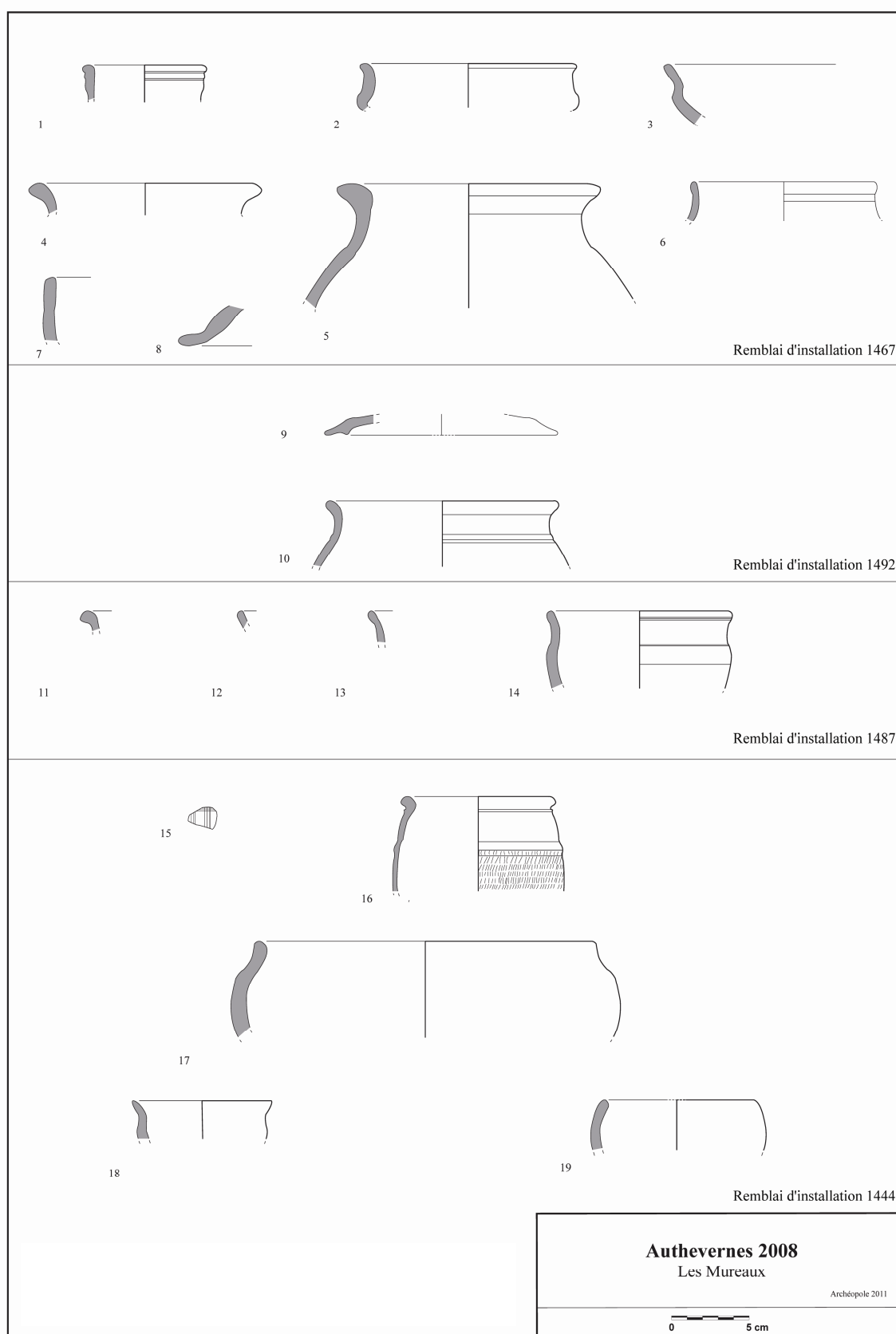


Fig. 19 – Céramique des différents niveaux de remblai d'installation du fanum (1467, 1492, 1487, 1444)

Comparaisons typologiques et proposition de chronologie absolue du remblai d'installation

L'ensemble du mobilier du remblai d'installation comprend des formes en céramique non tournée qui se rapprochent du répertoire de l'horizon 1 précédemment illustré par la fosse 1406 et le trou de poteau 1124. C'est notamment le cas pour le vase mouluré du niveau 1467 (*fig. 20, n° 1*) et le bol à lèvres effilées du niveau 1444 (*fig. 19, n° 18*).

Le vase à bord haut vertical du niveau 1467 (*fig. 19, n° 7*) peut être comparé à des formes attestées à l'horizon 1 de Gainneville-Saint-Aubin-Routot « Maison d'arrêt NR 15 » daté de La Tène finale (Hanotte *in* Boisson *et al.* 2010, p. 107-108, *fig. 9, n° 1*).

La jatte carénée à bord long éversé trouve des parallèles à la phase 1 du sanctuaire de Bennecourt, datée de La Tène D1b (Joseph, Barat & Bourgeois *in* Bourgeois 1999, type 125, n° 934, p. 140 et type 127, n° 949, p. 141). Cependant, la présence bien ancrée de céramique fine d'importation, de céramique gallo-belge et des premières occurrences de sigillée, semble exclure une datation trop précoce en comparaison des contextes régionaux. En effet, ces catégories sont par exemple totalement absentes des contextes augustéens rouennais, la céramique gallo-belge étant en revanche bien attestée à *Rotomagus* dès la période augusto-tibérienne et la terre sigillée du sud de la Gaule à partir de la période tibéro-claudienne (Lecler & Lequoy 2003).

Le répertoire des formes en céramique gallo-belge s'inscrit dans les horizons de synthèse II à VI définis par X. Deru pour la Gaule du Nord (Deru 1996). La présence de la forme de bol B21 permet cependant de donner un *terminus post quem* à l'horizon IV de synthèse daté entre 15/25 et 40/45 apr. J.-C. De même, la présence du groupe de *terra nigra* « à pâte rouge » (ou NPR) dont la date d'apparition se situe dans le deuxième quart du 1^{er} s. de notre ère confirme bien cette fourchette chronologique (Sellès 1998, p. 330). En effet, ce type de production est attesté sur le site du parvis de la cathédrale de Chartres à partir de la dernière phase d'occupation de l'habitat, datée de la période tibéro-claudienne (Sellès 1998, p. 330).

Par ailleurs, l'unique coupe Drag. 24/25 en terre sigillée, appartenant vraisemblablement à la fabrique 1 de La Graufesenque, est diffusée entre 10/20 et la fin des années 30 apr. J.-C., ce qui correspondrait également à cet horizon (Delage *in* Brulet *et al.* 2010, p. 76). Le bol en céramique non tournée fine, vraisemblablement imité de la forme en *terra nigra* Deru B22, s'inscrirait bien aussi dans cette période (*fig. 19, n° 2*).

Concernant les comparaisons régionales, les données quantitatives de la céramique du remblai d'installation d'Authevernes (*fig. 21*) peuvent être confrontées aux contextes augusto-tibériens (*fig. 20*) présentés dans le rapport de diagnostic du site rural de Saint-Clair-sur-Epte/Guerny « Le Bois des Buas » (Leon & Adrian 1999, p. 70-71), localisé à environ 5 km à l'est d'Authevernes^[9]. Les contextes concernés (unités stratigraphiques 4 et 11) rassemblent des quantités pratiquement équivalentes à l'ensemble du mobilier du remblai (555 tessons pour 72 individus).

Cette confrontation apporte les résultats suivants (*fig. 20*)^[10] :

[9] Abrégé ci-dessous en Saint-Clair.

[10] La céramique non tournée n'ayant pas fait l'objet de distinction entre vaisselle fine et non fine à Saint-Clair-sur-Epte/Guerny « Le Bois des Buas », les deux catégories sont rassemblées (MD/FIN) dans le graphique (*fig. 20*).

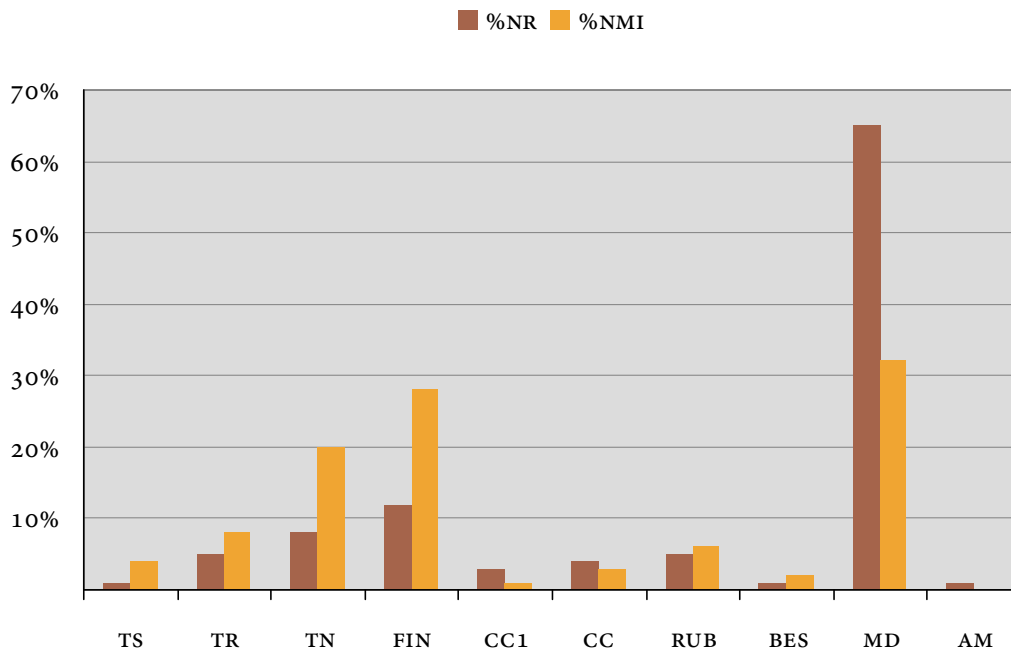


Fig. 20 – Données quantitatives de la céramique de Saint-Clair-sur-Epte/Guerny « Le Bois des Buas » (d'après Leon & Adrian 1999)

La terre sigillée est absente à Saint-Clair alors qu'elle est présente à Authevernes, bien que limitée à un seul individu. Les proportions de céramique gallo-belge sont parfaitement équivalentes sur les deux sites (environ 7% du NMI pour la *terra rubra* et 19,5% pour la *terra nigra*) si l'on prend en compte la « pseudo *terra nigra* » à pâte rouge de Saint-Clair qui semble correspondre à notre groupe 7 (NPR). La céramique non tournée est dominante dans les deux contextes bien que l'écart entre céramique sombre tournée et non tournée soit moins prononcé à Saint-Clair qu'à Authevernes (27% du NMI de MD/FIN et 22% du NMI de RUB à SCE contre 58% et 6% à Authevernes).

La céramique commune claire est mieux attestée à Saint-Clair qu'à Authevernes (14% contre 3% du NMI) mais sur les deux sites la céramique commune claire à engobe blanc est représentée.

La céramique à badigeon micacé ou dérivée du type Besançon, attestée dans les US 4 et 11 de Saint-Clair, est absente du remblai d'Authevernes mais néanmoins présente dans d'autres contextes du site, rattachés au même horizon (Hanotte *in* Michel 2011, horizon 2), de même que dans le dépôt 1410 (voir *infra*).

Pour autre exemple, sur le site d'Hecmanville-Boisney (Eure), dans les contextes de l'horizon « gallo-romain précoce » situés à proximité du *fanum*, la céramique non tournée est bien attestée mais ne représente que 25% du nombre de restes. Les proportions sont encore moindres en périphérie du *fanum*, de l'ordre de 6 à 7% (Lecler *in* Maret 2003, p. 9, US 1018, FS 1044, US 1063 entre autres), proportions nettement inférieures à celles du remblai d'Authevernes (64% du NR). De même qu'à Saint-Clair, la céramique commune claire est bien attestée dans les contextes précoces d'Hecmanville-Boisney alors qu'elle est relativement faible dans le remblai d'Authevernes. Les mortiers, eux, sont inexistant sur les deux sites.

De même, dans les contextes tibéro-claudiens de Rouen, la céramique non tournée est bien représentée mais néanmoins en proportions nettement moindres qu'à Authevernes (14% dans les us 13366 et 12970 du Métro, Station Palais de Justice : Lecler & Lequoy 2003,

p. 521, 524). En revanche, la céramique « type Besançon » est encore attestée dans les contextes tibéro-claudiens de Rouen, vraisemblablement en position non résiduelle (Lecler & Lequoy 2003, p. 521), de même qu'à Authevernes. Dans ces mêmes contextes rouennais, la terre sigillée n'est qu'anecdotique, alors que la *terra nigra* est dominante et la *terra nigra* « à pâte rouge » attestée, facteurs similaires au remblai d'Authevernes.

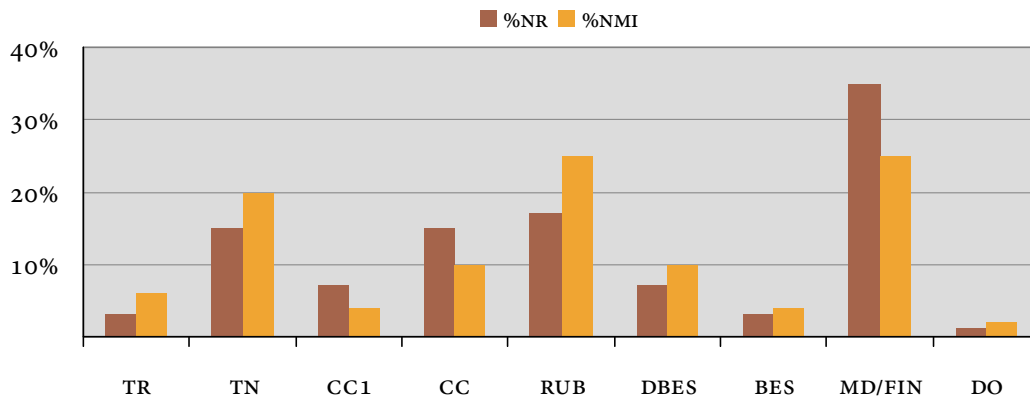


Fig. 21 – Données quantitatives de la céramique du remblai d'installation du fanum

Catalogue de la céramique du remblai d'installation 1467 (fig. 19)

Niveau de remblai 1467

1. Pot ou bol mouluré à bord en bourrelet (FIN-11), bord conservé à 90%, pâte orange-rouge vif, surface enfumée brun-gris, Ø 80 (inv. 1467.7).
2. Bol à épaulement, petit bord court éversé, surface marquée de fines lignes lissées horizontales puis verticales (FIN-6), bord conservé à 5%, pâte brun-gris clair, surface noir-brun, Ø 140 (inv. 1467.3).
3. Jatte carénée à bord long éversé, traces de lissage internes et externes (MD-4), bord conservé à 10%, pâte noire, surface noire, Ø 230 (inv. 1467.9).
4. Jatte ou pot à bord en bourrelet éversé, traces d'affinage horizontal, intérieur lissé (FIN-2), bord conservé entre 7 et 10%, pâte brun-gris vif, surface brun-noir, Ø 140 à 160 (inv. 1467.8).
5. Pot à col concave et bord en bourrelet éversé, traces d'affinage du col, intérieur lissé (MD-2), bord conservé à 10%, pâte gris-brun vif, surface orange-brun vif, Ø 170 (inv. 1467.10).
6. Pot ou bol à bord vertical simple démarqué du col par des traces d'affinage de la paroi, surface partiellement lissée (FIN-7) bord conservé à 10%, pâte noire, surface brun-olive vif, Ø 120 (inv. 1467.2).
7. Pot ou jatte à bord rentrant (MD-3), bord conservé à moins de 5%, pâte noire, surface brun-gris vif, Ø env. 90 (inv. 1467.4).
8. Couvercle bombé à bord en bourrelet, traces d'affinage des parois (MD-3), bord conservé à 11%, pâte noire, surface brun-gris vif, Ø 100 (inv. 1467.5).

Niveau de remblai 1492

9. Couvercle à bord en Y (FIN-15), bord conservé à moins de 5%, pâte noire à franges rouges, surface enfumée brun-gris vif, Ø ind. (inv. 1492.1).
10. Pot à col concave et lèvre épaissie, liaison col-paroi marquée par un bourrelet (TN-ind., P39), bord conservé à 20%, pâte ocre-brun vif, franges rouges, surface enfumée noire, Ø 150 (inv. 1492.2).

Niveau de remblai 1487

11. Bord en bourrelet (TN, ind.), bord conservé à moins de 5%, pâte gris-jaune clair, surface noire enfumée, Ø ind. (inv. 1487).
12. Bord d'assiette à paroi droite (TN-9, ind.), bord conservé à moins de 5%, Ø ind. (inv. 1487.2).
13. Bord en bourrelet de bol ou coupe, face interne usée (TN-9, ind.), bord conservé à moins de 5%, pâte rouge-jaunâtre vif, surface noire, Ø ind. (inv. 1487.3).
14. Bol à profil en S, paroi inférieure affinée, surface de la paroi inférieure marquée de traces de lissage horizontales (FIN-2), bord conservé à 15%, pâte noire, surface noire, Ø 120 (inv. 1487.4).

Niveau de remblai 1444

15. Fragment décoré de fines lignes incisées quadrillées (TR3A-CHAMP, P29/31), pâte orangée, surface enfumée brun sombre (inv. 1444).

16. Pot-tonnelet à bord en bourrelet, surface marquée de renflements et d'un décor de guillochis (TR1A-8, P14 ou P20), bord conservé à 46%, pâte blanc-jaunâtre, surface avec traces d'engobe jaune-chrome clair, Ø 100 (inv. 1444.1 sous 1440).

17. Jatte carénée à bord épaissi vertical, surface extérieure marquée de traces d'affinage horizontales, vase modelé, caramel de cuisson à l'intérieur (MD-7), bord conservé à 7%, pâte noire (inv. 1444.2).

18. Jatte à profil sinueux et bord effilé éversé, caramel interne (MD-2), bord conservé à 6%, pâte noire, surface vacuolaire résultant probablement de la disparition du dégraissant, Ø 90 (inv. 1444.3).

19. Pot ou jatte à paroi hémisphérique et bord rentrant, carbone à l'intérieur (MD-ind.), bord conservé à 6%, pâte brun-gris vif, Ø ind. (inv. 1444.4).

5.3. Les monnaies du remblai d'installation du fanum

N°	US	Émetteur	Type	Réf.	Usure
31	1444	Bellovaques	Potin	DT 535 var. 3	3
32	1444	Auguste pour Tibère	As	Lyon, 9-14 AD	3-8
34	1451	Rèmes	Potin	DT 155	9
35	1458	Bellovaques	Ae	DT 291 var. 1	2
37	461	Bellovaques	Ae	DT 293 var. 3	2
38	1467	Bellovaques	Ae	DT 315 var. 1	3
41	1487	Bellovaques	Ae	DT 509	3-4
42	1487	Suessions	Ae	DT 561	2-3
43	1492	Aulerques Ebuovices	Ae	DT 445	9/4

Fig. 22 – Les monnaies issues des différentes unités stratigraphiques formant le remblai d'installation du fanum

Le niveau de remblai d'installation du *fanum* a livré neuf monnaies (fig. 22) réparties dans sept unités stratigraphiques différentes (1444, 1451, 1458, 1461, 1467, 1487 et 1492). Le lot se compose de huit monnaies gauloises (deux potins, six bronzes), et d'un as lyonnais d'Auguste au nom de Tibère, fort usé, dont il a déjà été question. Cette dernière monnaie se trouvait à la surface de l'unité stratigraphique 1444, c'est-à-dire posée sur le niveau d'installation. La durée de circulation, estimée à une vingtaine d'années, se fonde sur un barème publié récemment (Doyen 2010, p. 339-340). Le système, fort simple, repose sur l'estimation du degré d'usure (par examen visuel)^[11] en fonction du nombre d'années de circulation, à partir de trésors dont le *terminus post quem* est assuré.

On pourrait avancer l'hypothèse d'une couche homogène au vu de cet ensemble apparemment cohérent aux yeux de certains numismates qui admettent encore une circulation des espèces gauloises au cours des premières décennies du 1^{er} s. de notre ère, voire même jusqu'au règne de Néron.

[11] Le système se rapproche, finalement, de la méthode de classement utilisée par les marchands de monnaies, avec les qualifications de « très bien conservé », « beau », « très beau », « superbe » et « fleur de coin », auxquelles s'ajoutent des indices + et –, qui offrent une assez grande finesse dans l'estimation. Bien que subjectif, ce procédé semble assez homogène, même si des variations apparaissent en fonction des traditions nationales.

Toutefois, l'étude du matériel – fibules et surtout céramique – montre qu'il s'agit incontestablement d'un niveau hétérogène obtenu par l'association de différentes structures d'époques variées, du LT D1b, sinon D1a, à l'époque augusto-tibérienne, avec même quelques éléments des années 40/50 de notre ère. Il a été mis en place au moment de l'édification du *fanum* d'époque claudienne, en vue de constituer une assiette horizontale stable. L'observation de ce phénomène est importante, car les comparaisons ne manquent pas de niveaux d'implantation de sanctuaires ayant livré une association de monnaies gauloises et impériales. Ils ont été quasi systématiquement interprétés comme des niveaux d'occupation ou des successions de sols chronologiquement cohérents, soutenant l'hypothèse, à notre sens totalement erronée au niveau régional, d'une circulation tardive des bronzes gaulois frappés, et même de potins parfois qualifiés de « résiduels ». Étant donné son mode de constitution par raclage de niveaux d'époques différentes, la répartition spatiale du numéraire issu de ce remblai d'Authernes n'apporte aucune information supplémentaire.

5.4. Le remblai d'installation du *fanum* : conclusions

Les comparaisons typologiques et statistiques de la céramique du remblai d'installation avec d'autres contextes augusto-tibériens – voire claudiens – très proches, permettent d'appuyer les propositions de chronologie absolue et de mettre en évidence deux phénomènes.

Tout d'abord, la forte proportion, à Authernes, de la céramique modelée par rapport à la vaisselle tournée, comparativement à d'autres sites ruraux, semble témoigner de la présence de mobilier résiduel plus ancien dont il semble délicat d'évaluer les proportions. Ce mobilier résiduel apparaît plus ou moins localisé, certains niveaux en contenant davantage comme par exemple l'unité stratigraphique 1467 (fig. 19). Le phénomène de « résidualité » peut également être la cause de la moindre proportion de céramique commune claire d'un site à l'autre. D'autres éléments isolés, notamment le tesson d'amphore italique, permettraient également de confirmer la présence de mobilier plus ancien, bien que ces productions soient tout de même occasionnellement attestées dans les contextes de la première moitié du 1^{er} s. de notre ère.

Par ailleurs, la présence de fossiles directs ponctuels comme la coupe Drag. 24/25 en terre sigillée du sud de la Gaule, la *terra nigra* « à pâte rouge » et quelques formes précisément datées en céramique gallo-belge (types Deru A41/43, B21, P14/20, P39) permettent de fournir un *terminus post quem* confirmé par la monnaie la plus tardive issue du remblai (as d'Auguste pour Tibère n° 32).

La céramique se compose d'une part importante de mobilier résiduel daté de La Tène D2 ou de la période augustéenne. Quant au mobilier le plus tardif, il est situé chronologiquement à la période tibéro-claudienne dans un intervalle correspondant environ aux années 15/20 à 40/45 apr. J.-C.

Le mobilier du remblai d'installation du *fanum* se caractérise donc par son hétérogénéité, phénomène peu étonnant si l'on prend en compte la nature du contexte archéologique, probablement abondamment remanié et composé de rejets secondaires. Le contexte présenté ici **ne constitue donc pas un ensemble clos de référence**. Son étude a cependant permis de confronter la céramique aux autres types de mobilier afin de proposer, pour la mise en place du bâtiment principal du sanctuaire, une datation absolue, tout en rejetant l'hypothèse d'une circulation monétaire associant, vers 40/45 de notre ère, des potins résiduels, des bronzes frappés et du monnayage impérial.

6. LES STRUCTURES DU SANCTUAIRE ROMAIN

6.1. *Le fanum et les fossés périphériques*

Le premier élément du sanctuaire antique à être édifié (*fig. 26, n° 2*) est le *fanum* (bâtiment 10). La mise en place de ce dernier est calée chronologiquement, comme nous l'avons vu plus haut, par la présence, sur le remblai d'installation, de plusieurs objets (fibules, monnaie) datés vers 40/45 de notre ère et qui donnent un bon *terminus post quem* à la construction de ce temple. De même, le milieu du 1^{er} siècle voit aussi vraisemblablement le creusement des fossés périphériques, au sud et à l'est du site.

6.2. *Le dépôt 1410*

Le dépôt 1410, découvert lors du décapage mécanique des niveaux de démolition autour du *fanum*, a été mis au jour à l'extérieur de celui-ci, sur le remblai d'installation, à quelques mètres de son angle sud-ouest. Il est composé de cinq récipients en céramique : un pot en *simili*-Besançon, un bol à glaçure plombifère et décor moulé, un fond de pot en *terra nigra* et deux vases miniatures complets en céramique commune claire. Ce dépôt a aussi livré des restes humains non-brûlés, appartenant à deux jeunes enfants. Les os de l'un d'eux étaient déposés dans un vase, probablement celui en céramique dérivée du type Besançon ^[12]. Les restes du second individu ont été retrouvés lors du tamisage de la terre prélevée autour des vases. Ils ont donc été vraisemblablement déposés au pied des récipients, à même la terre ou dans un contenant en matière périssable. Enfin, deux monnaies (n^{os} 25-26) sont issues de ce dépôt. L'une d'elles permet de dater assez précisément celui-ci entre 45 et 60 de notre ère. Enfin, ce mobilier était accompagné de quelques fragments osseux animaux (25 restes). Ces os de mammifères sont fortement abîmés par l'action des racines. On peut souligner la présence de quatre restes de porcs et quatre de caprinés ainsi que la présence d'un coq et même de fragments de coquilles de moule. Malgré un effectif réduit, ce spectre évoque la composition qui caractérise, sur le site, les rejets de banquets.

Les ossements humains issus du contexte 1410 sont ceux de deux sujets morts en bas-âge. L'état de conservation du dépôt, osseux et matériel, ne nous permet pas de savoir s'il s'agit d'une inhumation primaire ou secondaire, les deux hypothèses pouvant être envisagées dans ce contexte de découverte. Les squelettes sont incomplets. Le premier individu (composé des restes osseux contenus dans la céramique), est mieux représenté, le deuxième sujet (vestiges retrouvés en pleine terre) n'étant constitué que par quelques fragments osseux. L'âge au décès de l'« individu 1 » a pu être déterminé à partir des stades de calcification dentaire (Moorrees *et al.* 1963). L'intervalle d'âge le plus large a été retenu pour une plus grande fiabilité des résultats, soit entre [0-4] ans (Chambraz 2008). La présence de vestiges dentaires indique que le sujet a plus de trois mois (Saunders & Hoppa 1993). Dans le cas de l'« individu 2 », seule la mesure de la clavicule nous a permis d'obtenir une tranche d'âge. L'os n'étant pas entier, sa longueur a été estimée à partir de la clavicule du premier sujet. Les référentiels réalisés par L. Scheuer et S. Black donnent un âge au décès compris dans la classe [0] an (Chambraz 2008). La diagnose sexuelle n'a pu être effectuée car aucune méthode fiable et accessible pour déterminer le sexe des individus immatures n'existe actuellement ; la seule technique pouvant fournir des résultats étant l'analyse ADN (Majò 2000). Aucune pathologie dentaire ou osseuse n'a été détectée.

^[12] Une erreur de marquage lors des opérations de tamisage et du lavage du mobilier laisse subsister un doute quant au fait que l'urne soit bien ce pot en *simili*-Besançon. Cependant, au vu des observations de terrain, cette hypothèse est la plus probable.

6.2.1. La céramique du dépôt 1410

Cat.	Gr.	Type	NR	% NR	NMI	% NMI
CC	13	pot	1	0,8	1	25
CC		pot	1	0,8	1	25
RUB		indét.	1	0,8	0	0
MD		indét.	2	1,6	0	0
FRB		indét.	1	0,8	0	0
DBES	T	indét.	114	89,8	1	25
PB	CG2	Vertet 59	6	4,7	1	25
TN	CG	indét.	1	0,8	0	0
TOTAL			127		4	

Fig. 23 – Données quantitatives de la céramique du dépôt 1410

La céramique du dépôt 1410 rassemble 127 tessons pour cinq individus (fig. 23).

Le vase qui contenait une partie des ossements est probablement un pot en *simili* Besançon à bord mouluré qui aurait été utilisé comme urne. Ce réceptacle très fragmenté et incomplet n'a pu être remonté. Il n'a visiblement pas subi l'action du feu (fig. 24, n° 3). La pâte de l'urne se rattache au groupe des dérivées de céramique du type Besançon caractérisé à Authevernes (Hanotte *in* Michel *et al.* 2011, groupe T) : l'argile est de teinte orange-brun vif, la surface est parfois noirâtre, témoignant alors d'un enfumage en fin de cuisson. Elle contient d'abondants grains bien calibrés témoignant de la présence de sable (30%), des lamelles de roche calcaire (15-20%), de grains moyens de quartz blancs émoussés (3-5%), de quelques oxydes de fer rouges et de rares inclusions noires brillantes laissant des auréoles carbonées (argilite ou inclusions de nature organique ?). Ce groupe correspond à des imitations sans doute locales de céramiques de type Besançon^[13].

Les dérivées de céramique type Besançon (DBES) sont couramment attestées en contexte domestique rural dans la région d'Authevernes durant la première moitié du I^{er} s. de notre ère où elles sont supposées avoir servi de pots à cuire voire de bouilloires^[14]. On les retrouve notamment à Saint-Clair-sur-Epte/Guerny « Le Bois des Buas » (Leon & Adrian 1999, p. 73), sur le sanctuaire d'Hecmanville-Boisney « La Chaussée » à la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. (Lecler *in* Maret 2003, pl. 1 et 2), dans le mobilier des phases II et IIIa du sanctuaire de Bennecourt datées de l'époque augusto-tibérienne (Bourgeois 1999, p. 42, 50, fig. 110, n° 1025, 1026). Elles sont aussi attestées plus au nord sur le plateau de Caux à Saint-Vigor-d'Ymonville « La Mare des Mares » (Hanotte 2009, horizon 3, fig. 6, n° 20, 31) et à Gainneville-Saint-Aubin-Routot « Maison d'arrêt/RN 15 » (Hanotte *in* Boisson *et al.* 2010, p. 108-109, horizon 3). Par comparaison, on retrouve également l'association de ces pots dorés au mica et de céramique à glaçure plombifère à la fin de l'état 3 du *cardo* de la rue St Martin à Paris (IV^e arr.), daté au plus tôt vers le milieu du I^{er} s. de notre ère (Guyard 1998, p. 310-316, état 3R).

[13] Des groupes de pâtes correspondant à ces productions dérivées ont été identifiées au sud de la Grande-Bretagne (Tyers 2005) mais aussi en Île-de-France où une production est attestée à Jouars-Pontchartain (Morin *in* Dufay *et al.* 1993, p. 128-131) ainsi qu'en Bourgogne à Sens et Bassou (information orale M. Joly et A. Delor-Ahü).

[14] Y.-M. Adrian mentionne dans Pluton *et al.* 2008, des dépôts calcaires dans certains de ces pots issus de la nécropole du « Clos du Duc » à Évreux.

L'urne était accompagnée de deux vases miniatures en céramique commune claire (fig. 24, n° 4 et 5), d'un bol à décor moulé à glaçure plombifère (fig. 24, n° 1) et d'un fond de pot en *terra nigra* (fig. 24, n° 2). Les vases miniatures sont de fabrication irrégulière et présentent des traces légères de chauffe, ayant peut-être été posés sur des cendres chaudes. On suppose qu'ils résultent d'une production spécifique destinée à un usage purement rituel et non utilitaire, comme c'est fréquemment le cas en contexte funéraire ou cultuel. La petite taille de ces deux vases pourrait être interprétée comme la personnification symbolique des deux enfants.

Le bol décoré en céramique à glaçure plombifère est probablement importé de la vallée de l'Allier et se rapproche du type Vertet 59. Ces productions connaissent un pic de diffusion entre 40 et 80 apr. J.-C. (Vilvorder *in* Brulet *et al.* 2010, p. 292) et sont attestées en Normandie durant la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. (Jigan 1988, p. 203), voire jusqu'au tout début du 11^e s. (Adrian 1999, p. 34). Par ailleurs, une forme similaire est attestée à Villiers-le-Sec (Val-d'Oise) dans un contexte daté largement entre la période augustéenne et le troisième quart du 1^{er} s. (Gentili & Vermeersch 2001, p. 219-221, fig. 3). Seul exemplaire de cette production retrouvé sur le site d'Authevernes, le bol moulé semble témoigner d'une attention particulière. En outre, son fond est perforé au centre, tout comme le fond en *terra nigra* qui est percé d'une fente. Ces petites perforations dans le fond des vases se rencontrent fréquemment en contexte cultuel ou funéraire. On en a notamment des exemples similaires à *Argentomagus* (Tuffreau-Libre 1994, p. 131). Elles peuvent avoir servi à l'écoulement de liquides ou à consacrer le vase. Les anses du bol moulé sont également brisées et le bord présente une cassure en V. De telles cassures sont similaires à ce qui a été observé comme un phénomène récurrent en contexte funéraire (Bonnet *in* Blaizot 2009, p. 47). Ces cassures et perforations spécifiques pourraient indiquer des mutilations volontaires opérées sur les récipients pour consacrer les vases dans le but de les soustraire au monde profane et d'empêcher une réutilisation de ces *ex voto* (Trescarte 2007, p. 373 ; Tuffreau-Libre 1994, p. 131).

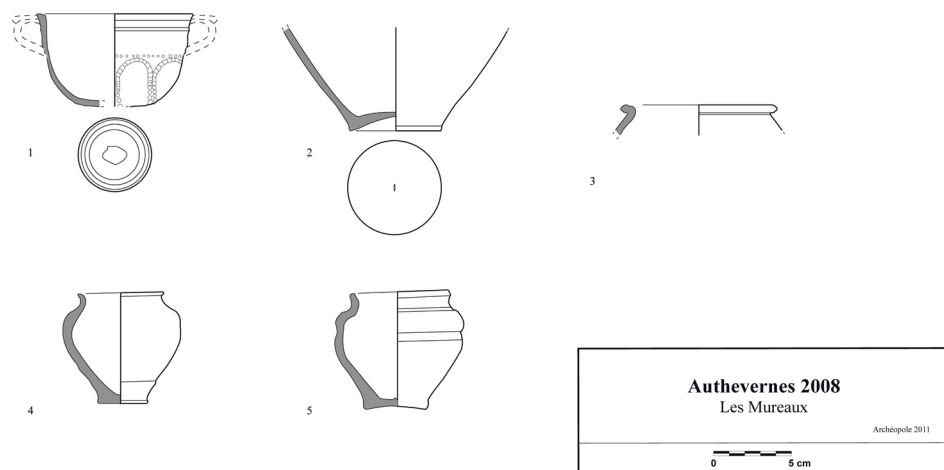


Fig. 24 – La céramique de la structure 1410

Catalogue de la céramique du dépôt 1410 (fig. 24)

1. Bol à décor moulé fragmentaire, bord triangulaire, un côté du bord comporte un départ d'anse cassée, le bord est brisé à un point, fond mouluré avec un éclat en son centre ; décor : cordon mouluré, partie inférieure ornée d'arcades rainurées terminées par des lignes perlées, cordon perlé horizontal (PB-CG2, Vertet 59), bord conservé à 45%, P. rosée à blanche, glaçure plombifère jaune-brun à l'intérieur et à l'extérieur, d. 100 (inv. 1410.4).
2. Fond de pot en *terra nigra* (TN, ind.), P. brun-olive à brun-olive sombre, franges rouges, S. noire lissée et micacée, d. 60 (inv. 1410.5).
3. Pot globulaire très fragmenté à bord en bourrelet mouluré (DBES), bord conservé à 30%, P. orange-brun sombre, S. revêtue d'un badigeon micacé, d. 100 (inv. 1410.3).
4. Vase miniature complet, pot ovoïde avec ressaut en haut de la panse, bord droit épaissi, fond plat avec traces d'arrachement du tour (CC, ind.), bord entièrement conservé, P. orange-blanc à jaune-chrome clair, une face est rougie ayant probablement été chauffée, d. 64 (inv. 1410.1).
5. Vase bilobé miniature complet (CC, ind.), bord entièrement conservé, P. jaune-chrome clair avec gros éclats de silex et de craie visibles en surface, d. 54 (inv. 1410.2).

6.2.2. Les monnaies du dépôt 1410



Fig. 25 – Les monnaies du dépôt 1410 (A : n° 26, échelle 250% ; B : n° 25 ; échelle 225%)

Le dépôt 1410 comporte deux monnaies (n°s 25 et 26), chacune en relation avec un des enfants inhumés.

La première pièce à avoir été déposée (fig. 25A) se trouvait placée à l'intérieur de l'urne (fig. 24, n° 3). Elle appartient à un vaste ensemble de monnaies de cuivre que nous avons dénommées « *pseudo-asses* » à partir des découvertes de Reims (Doyen 2007, p. 120-124).

Elle a comme caractéristique d'avoir été brûlée. Les travaux récents de J.-P. Duchemin (2011, p. 162) montrent que « le sacrifice par le feu de monnaies (c'est-à-dire son sacrifice matériel, et non pas seulement son dépôt) pourrait faire partie des rites contribuant à la définition de la tombe comme lieu réservé aux dieux mânes, de la même façon que peut le faire le sacrifice animal et son partage avec le défunt ». Ce principe est résumé en « monnaie non brûlée pour les transactions avec les vivants, monnaie brûlée pour les transactions avec la mort » (Van Andringa & Lepetz 2008, p. 1133).

Le statut de ce monnayage de nécessité – terme qui ne préjuge nullement de son caractère officiel ou non – n'est pas encore clairement établi. Un certain nombre d'ateliers locaux ont fourni un numéraire abondant qui se distribue en général dans la moitié septentrionale de la Gaule, dans les Germanies et en Bretagne. L'essentiel de l'activité de ces officines se situe sous le règne de Claude (41-54), même si les prototypes copiés sont souvent plus anciens. L'important taux d'hybridation montre que tous les types émis depuis 12 ou 7 av. J.-C. ont été reproduits.

La masse de ces pièces de cuivre, tarifées comme des *semisses* même si les images qu'elles portent sont celles des *asses*, est fort standardisée (Doyen 2007, p. 121-122 ; *id.* 2009, p. 119, tabl. 31). Authevernes a livré deux exemplaires de ce monnayage (n° 19 et 26), pesant respectivement 4,92 et 4,20 g, s'intégrant parfaitement dans les données relevées par ailleurs (de 3,90 à 5,50 g).

La chronologie de notre pièce, à l'effigie de Claude, est assez aisée à établir : le *terminus post quem* de la frappe se situe en 41/42. D'autre part, les nombreux cuivres copiant ceux de Néron émis après 64, ne sont en principe jamais liés à des revers antérieurs. La monnaie d'Authevernes est fort fraîche, malgré la corrosion et la frappe médiocre caractérisant cette série. Nous pouvons estimer qu'elle a été réalisée entre 45 et 60/65 au plus tard, et déposée vers la même époque. Les *pseudo-asses* disparaissent très rapidement de la circulation, même si une attestation plus tardive (après 77/78) peut être relevée dans un petit dépôt (?) de cinq bronzes à Nimègue ^[15].

Malgré nos recherches, nous n'avons pas réussi à retrouver de monnaie issue des mêmes coins. Toutefois, le *British Museum* conserve un exemplaire réalisé par le même graveur, aussi bien en ce qui concerne l'avvers que le revers (Giard 1975, pl. IX, n° 101) ; la pièce de Londres partage son coin de droit avec une monnaie récoltée à Condé-sur-Aisne (Aisne) (*ibid.*, n° 100).

La seconde monnaie à avoir été mise en place (*fig. 25B*) se trouvait mêlée aux ossements du second enfant, dont le corps fut déposé au pied du vase contenant l'autre individu. La monnaie, perforée, est dans un état d'usure quasi-total, et les traces apparentes laissent supposer qu'il s'agit d'un as d'un monétaire d'Auguste, émis à Rome entre 17 et 7 av. J.-C., ou d'une émission romaine d'Auguste pour Tibère en 10-12 apr. J.-C.

Cette monnaie porte une contremarque rectangulaire, elle-aussi usée, mais parfaitement lisible : **TIB** pour **TIB(erii)**, c'est-à-dire *Tiberius Iulius Caesar* ou *Tiberius Caesar Augustus*. Ce poinçon d'environ 7 mm de longueur a été placé légèrement en oblique, sur le cou. La perforation, vaguement carrée mais très usée, n'a pas été effectuée en vue de montrer l'effigie impériale, mais bien la contremarque. Le revers, qui frottait contre la peau ou le vêtement, est totalement lisse. Le choix comme médaillon d'une monnaie aussi peu spectaculaire n'est sans doute pas anodin.

Le contremarquage était destiné soit à confirmer la valeur d'une monnaie (**PRO** pour *probatur*), soit lui conférer une nouvelle valeur (**DV** pour *dypondivs* sur des sesterces), soit encore marquer son appartenance à une solde exceptionnelle (Werz 2004, p. 20-21 ; Werz 2009, p. 78-81). C'est à cette dernière catégorie qu'appartient notre exemplaire. La contremarque **TIB** apparaît sous le n° 193.1/1 dans la grande synthèse de Werz (2009, p. 641). Le type se concentre sur le *limes*, et plus spécialement en Germanie Inférieure, d'où elle semble originaire (Martini 2003, p. 96, n° 50 ; Werz 2009, carte CD 241-246). Elle est effectivement fréquente aux Pays-Bas, plus rare en Belgique et en France, où, tous types de contremarque **TIB** rectangulaires confondus, nous ne pouvons guère relever, à la suite de Werz, que Bavay, Condé-sur-Aisne, Augers-en-Brie, la Villeneuve-au-Châtelot, le gué Saint-Léonard, Niort, Aulnay-de-Saintonge, Saintes, Quercy, le Puy-de-

[15] Kemmers 2006, p. 135, tableau 4.7 : il s'agit non pas d'un ensemble fermé mais bien d'une « concentration » de cinq monnaies (un as d'Auguste, trois imitations de Claude et un as de Vespasien). Faute d'illustration et de données métrologiques, nous supposons qu'il s'agit bien de *pseudo-asses* et non d'*asses* officiels des ateliers secondaires d'Espagne et de Gaule mis en évidence par P.-A. Besombes 2004.

Dôme, Balaruc-les-Bains, liste à laquelle nous pouvons ajouter Strasbourg ^[16], Oedenburg (Popovitch 2009, p. 240, tabl. 11) et Ville-sur-Lumes (Doyen 2009, p. 115).

Cette contremarque au nom de Tibère, soit comme César, soit comme Auguste, généralement appliquée sur des *asses* de Lyon I et Lyon II, est datée des années 7 av.-16 apr. J.-C. (Werz 2004, p. 105), de 14-22/23 apr. J.-C. (Martini 2003, p. 96), « de la fin du règne d'Auguste/début Tibère » (Werz 2009, p. 641).

On peut supposer que le propriétaire du « médaillon » l'a conservé uniquement pour la contremarque, puisque l'effigie impériale se trouve placée la tête en bas (en oblique, orientée ↙). La relation entre le fait que la monnaie soit contremarkée et le propriétaire du « médaillon » est évidente. Un jeune soldat, recruté entre 18 et 23 ans, ayant bénéficié d'un *donativum* de Tibère en Germanie Inférieure dans les années 15/20, devait être démobilisé dans les années 40/45, après ses 16 ou 25 années de service (Reddé 1996, p. 159). Toute aussi évidente est la relation entre le propriétaire du médaillon – qu'il soit ou non le même que celui ayant bénéficié d'une largesse impériale – et le dépôt de celui-ci sur le corps d'un jeune enfant lors d'un rituel particulier, peut-être lié à la fondation du nouveau *fanum*. Quoi qu'il en soit, un des enfants reçoit la plus petite dénomination alors en circulation en Gaule du Nord (le *quadrans* de cuivre est rare chez nous), l'autre obtient un médaillon auquel son propriétaire, peut-être un vétérán, était sans doute fort attaché.

6.2.3. Le dépôt 1410 : conclusions

Le dépôt 1410 comporte donc deux squelettes d'enfants immatures déposés dans et à côté d'une urne, deux monnaies et deux vases miniatures accompagnés de deux autres vases fragmentaires.

Ce dépôt soulève un certain nombre d'interrogations, dues notamment à la présence des deux enfants inhumés et à la localisation de l'ensemble. Les recherches menées en archéologie funéraire ont révélé que, dans l'Antiquité, les jeunes enfants faisaient l'objet de traitements particuliers. À l'inverse du reste de la population, pour qui la pratique de la crémation est majoritaire, les tout-petits sont souvent inhumés, généralement en « vase-cercueil ». Lorsqu'ils ne sont pas réunis au sein d'une nécropole, ils peuvent être ensevelis en contexte domestique, par exemple dans la *villa* de Langeais (Indre-et-Loire) (Guiot *et al.* 2003), dans des ateliers, comme à Sallèles d'Aude (Aude) (Duday *et al.* 1995) et parfois dans des édifices cultuels (Saumeray, Eure-et-Loire ; Saclas, Essonne : voir Baills-Talbi, thèse en cours). Les sépultures découvertes dans les assises des murs ou sous les sols de maisons pourraient suggérer des rites de fondation.

Il reste donc difficile de trancher entre un dépôt de fondation et une inhumation « classique » de deux enfants près du lieu de culte. Cependant, il n'existe à notre connaissance aucun témoignage avéré de sépultures au sein de l'espace sacré de sanctuaires antiques. La présence de restes humains est attestée sur divers sanctuaires gallo-romains, tels qu'Ognon, ou Epiais-Rhus. À Epiais-Rhus (Wabon, Abert & Vermeersch 2006, p. 232-236), une *fibula* humaine a été mise au jour au niveau de l'un des *fana* du site. Elle était accompagnée des fragments d'un vase brisé, daté vers 50 de notre ère. Cette découverte, effectuée « dans les couches les plus anciennes qui ont été fouillées » (Wabon, Abert & Vermeersch 2006, p. 235), pose la question d'un dépôt volontaire ou d'un simple mobilier résiduel. À Ognon, sur le sanctuaire de la Forêt d'Halatte, un crâne humain a été mis au jour dans les fondations du *fanum*. Il pourrait s'agir d'un dépôt de fondation d'époque

[16] Information de St. Martin, que je remercie.

claudienne, témoignant d'un certain maintien des traditions gauloises (Durand 2000) [17].

Le caractère « double » de plusieurs vestiges de notre dépôt (deux enfants, deux vases miniatures, deux monnaies) reste lui aussi énigmatique. Dans le cas d'une simple inhumation, les paires de mobilier pourraient personnifier les enfants défunts. Dans le cas d'un dépôt cultuel lié à la fondation du *fanum*, cette notion de paire pourrait être liée à un rite gémellaire et peut-être nous renseigner sur la ou les divinités du sanctuaire. La présence de traces d'un « repas funéraire » mérite d'être soulignée. Il est tentant, d'après la position de cet ensemble sur le remblai d'installation, d'assimiler celui-ci à un dépôt de fondation en lien avec la construction du temple gallo-romain. Par comparaison, d'autres exemples de rites similaires, matérialisés par des dépôts de fondation en contexte cultuel [18] ou domestique [19] tendent à accréditer cette hypothèse même si aucun parallèle n'est réellement comparable au dépôt 1410. Par ailleurs, à Authevernes, le dépôt se situe à plusieurs mètres de l'angle sud-ouest du bâtiment et non sous celui-ci, ainsi une telle interprétation s'avère-t-elle fragile et demeure-t-elle soumise à caution. Notons qu'il existe des exemples de temples édifiés sur des nécropoles, en Grande-Bretagne et en Gaule (par ex. à Avenches : Castella & Flutsch 1990).

6.3. Les bâtiments périphériques

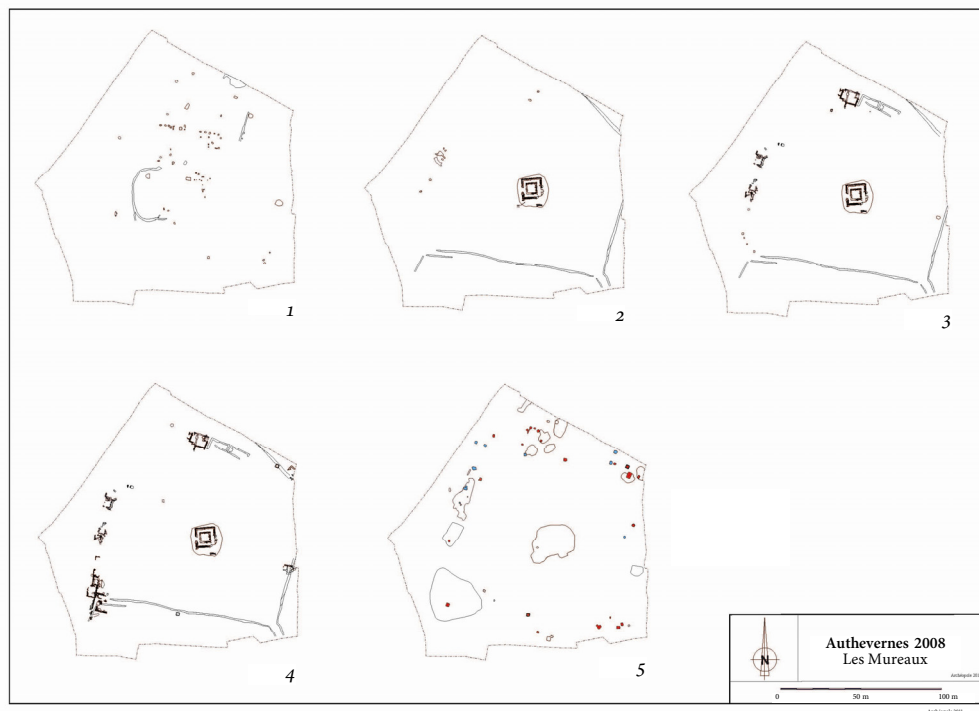


Fig. 26 – Phasage des vestiges du site – 1 : occupation antérieure au sanctuaire impérial ; 2-5 : évolution du sanctuaire

[17] Une datation au ¹⁴C aurait été la bienvenue.

[18] Un dépôt de fondation retrouvé sur le sanctuaire de Jupille ^{s/} Meuse a livré un pot en céramique dorée, une fibule et deux monnaies : Mathelart 2007, p. 117.

[19] Dans les bâtiments d'habitation de la ville romaine de *Baetulo* au nord de Barcelone, six dépôts ont été enterrés deux par deux dans les angles des murs de chaque chambre ; il s'agissait également de paires de vases miniatures : Comas i Isola & Padrós i Martí 2004, p. 224.

Les bâtiments périphériques ne s'installent que dans une phase ultérieure (*fig. 26, n° 3 et 4*), durant la seconde moitié du I^{er} siècle pour ceux des bordures nord-ouest et nord-est, et entre le dernier tiers du I^{er} siècle et le premier tiers du II^e siècle pour le grand édifice au sud-ouest et les bâtiments à l'est/sud-est. Cette installation décalée dans le temps est attestée par la présence de structures sous les différents édifices, dont le comblement marque un *terminus post quem* pour leur mise en place. Ces structures ont livré un mobilier daté, pour certaines, entre 40/45 et 75/80 de notre ère (structures sous les bâtiments 1 et 2 et sous l'ensemble de bâtiments 6/6bis/6ter) et pour d'autres entre 75/80 et 120/140 de notre ère (structures sous le bâtiment 5 et tronçons de fossés sous les édifices 11 et 12). L'activité au sein du sanctuaire semble ensuite marquer une pause, jusque dans les dernières années du II^e siècle. À partir de la dernière décennie de ce siècle et durant le premier tiers du III^e siècle, de nombreuses fosses sont comblées de vestiges qui témoignent d'activités culturelles, mais aussi du démantèlement du site (*fig. 26, n° 5*).

Le site décline ensuite dès avant le milieu du III^e siècle de notre ère. L'absence totale de monnaies des Sévères, fréquentes dans le nord de la Gaule, laisse penser à un abandon du sanctuaire assez tôt dans le courant de ce siècle, même si la présence de mobilier céramique daté de la seconde moitié du III^e s. révèle tout de même une fréquentation plus tardive du site. Cet abandon assez précoce semble confirmé par la datation de la plupart des niveaux de démolition et de nombreuses fosses comblées par des vestiges architecturaux (tuiles, terre cuite architecturale, parfois quelques blocs calcaires taillés). Le mobilier livré par ces unités stratigraphiques est en effet daté entre la fin du II^e s. et les années 220/240 de notre ère.

Cette chronologie paraît assez classique dans le cadre du fonctionnement des lieux de culte gallo-romains dans la région. Les premières installations de sanctuaires s'effectuent durant l'époque augustéenne, mais la phase principale de développement et de changements majeurs semble plutôt avoir lieu durant l'époque tibéro-claudienne (Fauduet 2010, Van Andringa 2002). La construction du temple d'Authernes s'inscrit pleinement dans cette chronologie. De même, le site est vraisemblablement abandonné durant une période qui voit la disparition d'une grande partie des sanctuaires antiques de la région (Fauduet 2010).

Les indices de « romanisation » semblent assez forts dès les débuts de l'occupation, avec notamment des restes osseux qui témoignent de la présence d'animaux de grande taille, phénomène que l'on associe généralement au développement de la culture gallo-romaine dans nos régions. La présence de poissons de mer et de mollusques suggère de plus un statut particulier pour les personnes ayant fréquenté le site. Ces éléments permettent d'envisager une fondation du site par une classe d'individus privilégiés déjà fortement imprégnés de la culture romaine.

L'organisation spatiale du sanctuaire peut être en partie appréhendée par la répartition de certains vestiges, tels que la céramique et les restes d'ossements animaux. On observe notamment une concentration de ces vestiges au niveau des bâtiments de la périphérie du site, ce qui suggère qu'un nombre important des activités devait avoir lieu sur ces zones. Si la fonction précise de l'ensemble de ces édifices reste difficile à établir, les bâtiments situés au nord-ouest (bâtiments 1 et 2) et au nord-est (bâtiment 6) livrent au sein de leurs niveaux de démolition, ainsi que dans le comblement de certaines fosses voisines, une forte concentration de vestiges osseux animaux. On peut y observer une prédominance du porc ainsi que de nombreux restes d'oiseaux de basse-cour, de mollusques, de poissons d'eau

douce et de mer, de gibier. Ces différentes espèces sont pour la plupart considérées comme des agréments au banquet, qui s'ajoutent à la part consommée des sacrifices, ces derniers concernant sur le site essentiellement les caprinés et le porc. Ces vestiges sont donc à assimiler à des reliefs de banquets. La présence de petits débris de cuisine (petits os, coquilles d'œufs) et de connexions anatomiques conservées, est révélatrice de la proximité du lieu des repas ainsi que de l'enfouissement rapide des déchets. Le bâtiment 5, au sud-est, ne révèle que peu d'ossements animaux mais une quantité relativement importante de céramiques. Il livre aussi, dans une des couches liées à sa démolition, un gril en fer. Cet édifice aurait-il pu abriter les cuisines du sanctuaire ? Enfin le bâtiment 12, localisé au sud-est, semble par son plan se rapprocher de petits édifices thermaux retrouvés sur des *villae* notamment (Rogeret 1997, p. 241, fig. 180 ; Deru 1994). Il pourrait donc avoir eu un lien avec l'eau, peut-être comme lieu de purification avant la participation aux diverses activités cultuelles ? Des thermes étaient généralement installés près de l'entrée des sanctuaires dans ce but, mais ils étaient le plus souvent construits hors de l'espace réservé aux dieux (Van Andringa 2002, p. 112). Ces différentes hypothèses restent cependant appuyées sur de rares éléments, et sont donc à prendre avec une grande prudence. Quoi qu'il en soit, le mobilier retrouvé dans ces différents édifices ne porte généralement pas de traces de consécration ou de gestes cultuels divers. Il s'agit de céramique, mais aussi de parure et accessoires du vêtement, d'éléments de quincaillerie, de serrurerie, d'ameublement. Cela permet en tout cas de supposer que ces bâtiments n'étaient pas le lieu d'activités directement liées au culte. Cette question de la fonction des édifices périphériques reste de toute façon en suspens, par la faiblesse du mobilier retrouvé et le fort arasement du site.

Les traces d'activités cultuelles sur le sanctuaire

Les témoignages d'activités cultuelles qui ont pu être mis en évidence au sein du sanctuaire antique des Mureaux sont très divers, et ces activités semblent être issues de traditions à la fois gauloises et romaines ^[20].

Plusieurs dépôts osseux et zones rubéfiées découverts sous le *fanum*, sur le remblai d'installation de ce dernier, attestent vraisemblablement de repas et de foyers rituels liés à la fondation de l'édifice. On peut envisager la tenue d'une ou plusieurs cérémonies, au cours desquelles des moutons et des porcs auraient été sacrifiés avant qu'une partie de la viande ne soit consacrée aux dieux et que le reste ne soit consommé par les participants. Certains reliefs de ces sacrifices et repas auraient ensuite été déposés sur le lieu de construction du *fanum*. On peut aussi évoquer l'idée de feux rituels, tels ceux décrits sur le site de Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime) : au début de notre ère, l'installation d'une galerie autour d'un *fanum* déjà existant, semble s'accompagner d'une série de petits foyers n'ayant apparemment servi qu'une seule fois. Ils sont interprétés comme des traces de rituels de consécration (*De la Gaule à la Normandie*, 1990, p. 236).

Dans le même ordre d'idées, nous pouvons relever que les monnaies brûlées sont particulièrement nombreuses à Authevernes.

Si une seule monnaie gauloise fait partie de cet ensemble, nous en relevons cinq parmi les romaines, soit le quart des espèces républicaines et impériales, une valeur considérable qui doit être mise en rapport avec les dépôts osseux décrits ci-dessus.

^[20] Nous ne nous attarderons pas ici sur ces témoignages d'activités cultuelles ; ces derniers feront l'objet d'une prochaine publication.

N°	US	Type	Atelier	Dates	Dénom.
7	1141	Tibère	Lyon	9-14	As
19	1312	« Lyon II »	Imitation	Vers 40-60	<i>Pseudo-as</i>
20	1377	Marc-Aurèle	Rome	171-172	<i>Dupondius</i>
26	1410	« Claude I »	Imitation	Vers 40-60	<i>Pseudo-as</i>
32	1444	Tibère	Lyon	9-14	As
42	1492	Suessions	?	LT D2	<i>Ae</i>

Fig. 27 – Les monnaies brûlées d'Authesvernes

Il est assez remarquable qu'aucune unité stratigraphique n'ait livré plus d'une seule monnaie brûlée. D'autre part, les exemples attestés ici touchent aussi bien les monnaies gauloises que celles du début de l'Empire ou même de l'époque Antonine, à savoir la pièce la plus récente du site. On peut donc considérer que cette pratique reste constante du 1^{er} s. av. jusqu'à la fin du II^e s. de notre ère, malgré un hiatus de près d'un siècle, sans doute dû à la faiblesse de l'échantillon.

Les monnaies sacrifiées par le passage sur un foyer sont trop rarement signalées par les numismates. Quelques-unes ont cependant été mentionnées dans le sanctuaire de la forêt de Halatte (Oise) (Berdeaux-Le Brazidec 2000), à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire) (Duchemin 2011, p. 156-163) ou à Ville-sur-Lumes (Doyen 2010, p. 227).

Parmi les traces d'activité culturelle, on peut encore rappeler la présence sur le remblai extérieur au *fanum* du dépôt 1410, évoqué plus haut et qui pourrait avoir constitué un dépôt de fondation.

Certains vestiges osseux et céramiques issus du fossé périphérique oriental témoignent vraisemblablement de rites d'exposition. Une carcasse d'équidé et des éléments de têtes de caprinés portant des traces importantes de fragmentation ont été mis au jour au sein d'un tronçon du fossé et d'une fosse voisine. Leur importante dispersion suggère une exposition de ces restes avant leur enfouissement.

Le site livre en outre de nombreux vestiges témoignant vraisemblablement de sacrifices et de banquets, qui datent essentiellement de la dernière phase d'occupation du sanctuaire, entre la fin du II^e siècle et le milieu du III^e siècle de notre ère. Quelques fosses ont en effet livré des restes osseux animaux brûlés et accompagnés d'une quantité importante de mobilier céramique portant des traces de passage au feu, ainsi que de quelques restes végétaux eux aussi brûlés. Au sein d'autres fosses, les restes osseux ne sont pas brûlés et présentent encore des connexions anatomiques. L'étude archéozoologique a pu montrer la probable complémentarité de certaines de ces fosses avec l'association d'une première structure recelant les restes de la part du sacrifice offerte aux dieux, et d'une seconde servant de lieu d'enfouissement des reliefs du banquet ayant suivi le sacrifice.

Enfin, une dernière fosse (1254) s'est révélée assez particulière, avec un comblement très riche en vestiges divers. Elle a livré des restes osseux brûlés qui pourraient témoigner d'offrandes animales réalisées lors d'un sacrifice regroupant un important mobilier. On retrouve en effet au sein de cette fosse une grande quantité de céramiques souvent entières et qui portent pour la plupart des traces de passage au feu. Elles sont accompagnées d'un

mobilier métallique diversifié, avec notamment une lampe, un chandelier, des éléments de harnachement de cheval, quelques fragments de vaisselle métallique, de l'outillage, une fibule et une monnaie (n° 16). Le tout est daté entre la fin du II^e siècle et le milieu du III^e siècle de notre ère et témoigne d'un acte volontaire de passage au feu et de dépôt. On peut alors envisager l'hypothèse d'une *favissa* au sein de laquelle du mobilier cultuel devenu inutile aurait été déposé.

On peut souligner enfin la présence d'autres vestiges liés au culte sur l'emprise de la carrière, et qui ont été mis au jour lors des fouilles de la ferme gauloise située au nord. Ils témoignent de l'existence d'un second pôle d'activités rituelles sur le site, contemporain du fonctionnement du sanctuaire.

7. CONCLUSIONS

La fouille des « Mureaux » présentait d'emblée un incontestable intérêt scientifique, dû à la possibilité d'étudier la quasi-intégralité d'un sanctuaire antique dans un contexte éclairé par les opérations antérieures sur la zone. Celles-ci ont en effet permis d'entrevoir cet ensemble cultuel dans son environnement immédiat. Le sanctuaire des « Mureaux » présente certaines caractéristiques assez « classiques » des lieux de culte antiques de la région : une position dominante dans le paysage et la localisation en bordure d'une voie de circulation, une monumentalisation dans le courant du I^{er} siècle de notre ère et un abandon dans le courant du III^e siècle, un bâtiment central de type *fanum* avec *cella* et galerie et la présence d'une enceinte fossoyée et de plusieurs bâtiments périphériques. Certaines questions restent en suspens à l'issue de cette fouille, notamment le type d'occupation auquel le sanctuaire était lié ou encore le type de culte et la ou les divinités auxquelles le sanctuaire était dédié. Le lien avec les activités culturelles mises en évidence plus au nord sur l'emprise de la carrière reste aussi difficile à définir, mais montre bien sur la zone l'existence d'au moins deux pôles d'activités culturelles, dont on peut en outre souligner la diversité. Les témoignages semblent en effet se rattacher à des traditions différentes, les uns rappelant des phénomènes essentiellement connus jusqu'ici pour des périodes anciennes (exposition de carcasses) et les autres s'inscrivant dans des traditions antiques avérées (sacrifices suivis d'une consécration par le feu de la part des dieux, puis de la consommation du reste au cours de repas).

La monnaie, d'une manière générale, joue un rôle secondaire dans les rites attestés à Authevernes, du moins après la monumentalisation du site sous Claude. En effet, les vingt-sept monnaies gauloises, contre deux républicaines et vingt impériales, semblent indiquer une modification de l'usage du numéraire entre la phase « ancienne » (fin II^{ème} / début I^{er} – fin du I^{er} s. av. J.-C.) et les activités en rapport avec le sanctuaire mis en place au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. Bien plus, l'activité augustéenne et tibéro-claudienne, elle-même antérieure au *fanum* en pierre, a provoqué la perte ou le dépôt de douze monnaies (huit *asses*, deux demi *asses* républicains, deux *pseudo-asses*). Dès lors, les cultes associés au sanctuaire claudien et postérieur, ne concernent plus que deux bronzes des Flaviens, et huit s'étalant de 98 à 171/172.

Des alentours de 100/90 av. J.-C. au changement d'ère, les dépôts monétaires sont effectués au rythme de 0,3 pièce par an (27/90), soit en moyenne une monnaie tous les trois ans, en supposant une activité stable au cours de toute la période, ce qui n'est pas vraiment le cas puisque le nombre de bronzes frappés montre que la période 50-1 av. J.-C. est plus

active que la précédente.

De l'an 1 à 50 apr. J.-C., on demeure à une pièce tous les quatre ans environ. En revanche, la période correspondant au fonctionnement du *fanum*, de 50 à 240 (date maximale), ne livre plus qu'une monnaie par tranche de vingt années !

Une étude quantitative systématique du numéraire issu des lieux de culte du Nord-Est de la Gaule serait certainement instructive, afin de montrer quel rôle pouvait jouer la monnaie dans les rites gaulois puis romains.

CATALOGUE DES MONNAIES

US 1124

- BELLOVAQUES** : bronze « au personnage courant », classe I, vers 60 – 30/25 av. J.-C.
Personnage courant à g., [retournant la tête].
À g., décor perlé partant d'un anneau. À dr., le long du bras et à l'extérieur, un petit anneau centré d'un globule.
Cheval au galop à dr. Au-dessous : un astre tournant dextrogyre. Au-dessus : motif peu distinct (décrit comme « deux cols de chevaux aux crinières perlées, reliées à la base par un U »).
Ae (flan sans attaque) : 2,22 g ; ↑↖ ; 14,3 mm ; usure 2.
DT p. 74, série 43, classe I, n° 301, var. 11 ;
SCHEERS p. 669, n° 163, classe I var. cf. pl. xx, n° 584 ; *CGF* xv, p. 298, n° 1036.
St 1124.

St. 1128

- BELLOVAQUES (?)** : bronze « au personnage agenouillé », « pré-augustéen ».
Dans un cercle de grènetis (peu visible), personnage agenouillé à dr. Le haut du corps est peu distinct.
Cheval androcéphale (?) sanglé (?) à dr. Au-dessus du dos : un astre rayonnant. Sous le ventre, un autre astre. Devant : apparemment pas de symbole.
Ae : 3,38 g ; ↑↗ ; 17,3 mm ; usure 4. Corrosion à l'avant. Flan bombé (avant du côté convexe).
DT p. 76, série 43, classe IV, n° 315/316, var. 1 ou 2 ; SCHEERS p. 673, classe III, et pl. XXI, n° 606-607 ; *CGF* xv, p. 300, n° 1045.
St 1128.

US 1141

- BELLOVAQUES** : bronze « au coq à la tête humaine » LT 8584, après 50 av. J.-C.
Tête barbue à g., la bouche béante, les cheveux

hérissés, aux extrémités renflées, la joue lisse (pas de tatouage). Devant le visage : 4 mèches irrégulières.

Coq debout à dr., les ailes ouvertes, le corps formé d'une tête humaine. Devant le bec : un anneau centré d'un globule surmontant un astre tournant sénestogyre.

Ae (flan sans attaque) : 2,20 g ; ↑↖ ; 17,2 × 15,6 mm ; usure 1-2.

LT 8584 ; DT p. 104, série 56, classe I, n° 509 ; SCHEERS, pp. 591-593, n° 121 et pl. xvii, n° 474-475 ; *CGF* xv, pp. 305-306, n° 1059-1060 ; DEPEYROT VI, pp. 81-83, n° 62, et pl. 3. 1141.9.

- BELLOVAQUES (?)** : potin « aux chevrons », classe Ia, var. 1, vers 90-80 av. J.-C.
Tête à g. dont la coiffure est figurée par un arc de cercle en fort relief allant du front à la nuque.
Tige verticale. À dr., une esse verticale. À g. : 3 traits épais légèrement obliques.
Potin (métal blanc) : 2,41 g ; ↑↓ ; 2 attaques (12h/6h) ; 15,2 mm ; usure 6-7.
DT p. 108, série 60, classe I, n° 535 var. 3 ; SCHEERS pp. 796-798, n° 206, et pl. xxv, n° 711 ; *CGF* xv, p. 307, n° 1064. 1141.4.
- SÉNONS** : potin LT 7417 « à la tête d'Indien », classe 2.
Dans un cercle plein en fort relief, tête stylisée à dr., la chevelure formée de 6 grosses mèches à extrémité renflée.
Cheval stylisé à g., la queue recourbée au-dessus du dos, à l'extrémité bouletée. Devant le poitrail et sous le ventre : un gros globule.
Potin (métal gris blanc) : 4,49 g ; ↑↗ ; 17,0 mm ; 2 attaques limées (11h30/5h30) ; usure 8.
DT II, p. 142, série 559, classe I, n° 2640-2643 ; SCHEERS *Lyon*, p. 108, n° 746-753. 1141.6.

6. RÉPUBLIQUE ROMAINE : vers 175-145 ou 114-91 av. J.-C.

Moitié dr. de la tête de Janus.

Moitié arrière de la proue.

As ½ as oncial : 7,71 g ; ↑↓ ; 29,6 mm ; usure 9. 1141.8.

7. AUGUSTE pour TIBÈRE : Lyon, 9 (10 ?)-14.

]IMP[

Tête laurée à dr.

]ETAVG

Autel de Lyon

As : 6,31 g ; ↑↓ ; 22,2 mm ; usure 10. Monnaie brûlée.

1141.5.

8. VESPASIEN : Lyon, 71-72 ou 77-78.

IMPCAESVESPAΣIAN[

Tête laurée à dr., un globe à la pointe du cou.

VICTOR[S/C

Victoire marchant à g., tenant [une couronne], et une palme.

As : 8,59 g ; ↑↓ ; 28,7 mm ; usure 5-6.

RIC 1175-1176, 1203 ou 1241.

Zone de démol. 1141 (sud) n° 1.

9. ANTONIN LE PIEUX : Rome, [151-152].

Légende illisible.

Tête laurée à dr.

SALVS[]OSIII S/C

Salus debout à g., tendant une patère à un serpent sortant d'un autel, et tenant un sceptre vertical.

As : 8,98 g ; ↑↓ ; 24,0 × 26,3 mm ; usure 8-9.

BMC IV, p. 317, n° 1904 var. ou 1907 var.

1141.3.

St. 1147

10. FAUSTINE I *diva* sous ANTONIN LE PIEUX : Rome, 141.

]AAVGVSTA/[]S[

Buste drapé à dr., portant une coiffure élaborée.

]S[S/[C]

Pietas debout à g., versant de l'encens au-dessus d'un candélabre, et tenant une boîte à parfum.

As : 9,75 g ; ↑↓ ; 27,1 mm ; usure 6-7. Forte corrosion.

BMC IV, p. 237, n° 1471 et pl. 35, n° 7 ; HILL, *Undated*, p. 187, n° 394.

St. 1147.

US 1169

11. AUGUSTE pour TIBÈRE : Lyon, 12 (13 ?)-14.

]SARAVGVST – FIMPERATVII

Tête laurée à dr.

]M[ET[

Autel de Lyon.

As : 10,19 g ; ↑↓ ; 25,0 mm ; usure 7-8.

RIC 245 ; GIARD, *Lyon*, p. 112, n° 114.

Décapage mécanique, trouvé à 1 m au nord-est de St 1169.

US 1189

12. HADRIEN : Rome, 136.

HADRIANVS/AVGQ[

Tête laurée à dr., une draperie sur l'épaule g. (visible à l'avant et à l'arrière).

Anépigraphie. S/C

Diane debout à g., tenant une flèche oblique, et un arc.

Sesterce : 29,35 g ; ↑↓ ; 31,4 mm ; usure 6-7.

BMC III, p. 474, n° 1546 et pl. 89, n° 4 (revers) ;

HILL, *Undated*, p. 168, n° 595.

Bâtiment 6. Int. 1189.

US 1191

13. FRANCE : LOUIS XIII, Amiens, [1614-1615].

LOVI[

Buste à dr., portant un col fraisé. Au-dessous : X.

Légende illisible.

Trois lis, placés deux et un.

Cu double tournois : 2,09 g ; ↑↓ ; 19,8 mm ; usure 9. Pièce pliée à angle droit.

CGKL, p. 182, n° 262.

Bâtiment 6, 1191

US 1219

14. FAUSTINE I *diva* sous ANTONIN LE PIEUX : Rome, après 148.

DIVA/FAVSTINA

Buste drapé à dr., portant une coiffure élaborée.

AETER/NITAS S/C

Aeternitas debout à g., tenant un phœnix nimbé sur un globe, et relevant un pan de sa robe.

Sesterce : 21,99 g ; ↑↑ ; 32,8 mm ; usure 6.

BMC IV, p. 239, n° 1491 et pl. 35, n° 13 (revers) ;

HILL, *Undated*, –.

St 1219 US 1 monnaie 1.

15. **FAUSTINE II** sous **ANTONIN LE PIEUX** :
Rome, 157-161.

FAVSTINA/AV[

Buste drapé à dr., les cheveux en chignon.

]PIIFIL S/C

Concordia debout à g., tenant une patère, et une corne d'abondance.

Sesterce : 24,08 g ; ↑ ; 29,6 mm ; usure 8.

BMC IV, p. 383, n° 2199 et pl. 53, n° 1.

St. 1219 US 1 monnaie 2.

US 1254

16. **TRAJAN (?)** : Rome, 98.

Légende illisible.

Tête radiée à dr. (portrait B1).

Revers lisse.

Dupondius : 10,55 g ; – ; 27,1 mm ; usure 10.

Attribution non assurée : peut-être Domitien fin de règne.

1254 fond.

US 1261

17. **AUGUSTE pour TIBÈRE** : Lyon, 8-10 (11/12 ?).

]AVGVSTF IMPERATV

Tête laurée à dr.

]ETAVG

Autel de Lyon.

As : 11,01 g ; ↑↙ ; 24,2 mm ; usure 3.

RIC 238(a) ; *GIARD Lyon*, p. 110, n°105 (1 seul ex. recensé). Il ne semble pas y avoir de signe après le V sur notre exemplaire.

1261. Sous pierre, limite coupe o.

US 1304

18. **AMBIENS ou VÉLIOCASSES (?)** : bronze « à la tête de face ».

Dans un double cercle de grènetis, un buste de face, la chevelure lisse formée de deux longues mèches à l'extrémité recourbée redoublant le contour de la tête.

Cheval disloqué à g., un anneau sur la croupe. Entre les pattes, un gros astre rayonnant. Au-dessus : ?

Ae (flan sans attaque) : 2,41 g ; ↑↓ ; 14,2 mm ; usure 3-4. Corrosion.

DT p. 89, série 47, n°405 ; *SCHEERS*, – cf. pl. XIV, n° 368 ; *DEPEYROT VI*, p. 239, n° 234 et pl.

8 ; *DELESTRÉE*, Bois-l'Abbé, p. 126, n°54, et pl. II, n°54.

US 1304 quart D.

US 1312

19. **IMITATION** d'un as de Lyon (série II).

]AV[

Tête laurée à dr.

Légende illisible.

Traces d'un motif quadrangulaire (autel de Lyon ?).

Ae (cuivre rouge) : 4,916 g ; – ; 19,56 × 20,02 mm ; usure 10. Monnaie brûlée.

St 1312.

US 1377

20. **MARC-AURÈLE** : Rome, [171-172].

MANTONIN[]RPXX[

Tête radiée à dr. (+ draperie ?).

]III S/C

Mars casqué, en habit militaire, debout à dr., tenant une lance inversée, et posant la main sur un bouclier.

Dupondius : 8,03 g ; ↑↓ ; 24,3 mm ; usure 3-4. Monnaie brûlée.

BMC IV, p. 625, note = *COHEN 295*.

1377 surface.

US 1381

21. **RÈMES** : potin « au personnage marchant » LT 8124.

Personnage masculin marchant à dr., la chevelure formant une longue tresse, tenant de la main dr. tendue vers l'arrière un torse fermé, et une lance courte oblongue munie d'un ergot à la base.

Animal indéterminé à dr., l'œil rond, l'oreille triangulaire, [avalant un serpent absent à cause d'un manque de métal à la coulée]. Au-dessus, une fibule à porte-ardillon recourbé, s'achevant par un bouton [peu distincte].

Potin (métal cuivreux) : 4,69 g ; ↑→ ; 20,3 mm ; 2 attaques (10h30/4h30) ; usure 8.

SCHEERS pp. 748-762, n° 191 et pl. XXIV, n° 684-686 ; DT p. 52, série 24, classe IV, n° 155. Sans doute une imitation type Ville-sur-Lumes D2-R2.

Bâtiment 10 quart D, à la base de l'US 1381, monnaie A.

22. **BELLOVAQUES** : bronze « au personnage courant », classes I-III.
 Personnage courant à dr. Symboles indistincts sauf un anneau à g.
 Cheval au galop à dr., l'arrière train marqué d'un anneau centré d'un globule. Pas de symbole visible.
Ae (cuivre jaune ; flan sans attaque) : 2,42 g ; ↑↖ (?) ; 14,2 mm ; usure 8/6. Flan légèrement bombé (avers du côté convexe).
 DT pp. 73-76, série 43, classes I-III, n° 191-314 ; SCHEERS, pp. 668-677, n° 163.
 Bât. 10 *fanum* US 1381.1 quart D.

US 1406

23. **SÉNONS** : potin LT 7417 « à la tête d'Indien », classe 2 (?).
 Tête fortement stylisée à dr., la chevelure hérissée formée de traits bouletés, le nez très marqué, la bouche constituée d'un globule allongé.
 Cheval stylisé à g., la queue redressée formant une esse au-dessus du dos. Sous le ventre, devant le poitrail et au-dessus du dos : un gros globule.
 Potin (métal jaunâtre) : 4,05 g ; ↑→ ; 17,7 mm ; 2 attaques (12h/6h) ; usure 2-3.
 DT II, p. 142, série 559 classe I, n° 2641 ; SCHEERS, *Lyon*, p. 108, n° 746-753.
 St 1406 monnaie n° 2.
24. **BELLOVAQUES** (?) : bronze « au personnage agenouillé ».
 Dans un cercle de grènetis, un personnage agenouillé à dr. Le haut du corps est peu lisible. À dr. : un anneau (?).
 Cheval [androcéphale] à dr., la crinière perlée. Au-dessus du dos, un gros globule (astre empâté ?). Devant le poitrail : un globule indistinct ; sous le ventre, un second globule indistinct.
Ae (cuivre jaune, flan sans attaque) : 3,51 g ; ↑← ; 17,1 mm ; usure 8/5. Flan bombé (avers du côté convexe).
 DT p. 76, série 43, classe IV, n° 315/316, var. 1 ou 2 ; SCHEERS p. 673, n° 173, classe III, et pl. XXI, n° 606-607 ; *Celtic I*, p. 153, n° 191105.
 St 1406.

US 1410

25. **AUGUSTE** ou **AUGUSTE** pour **TIBÈRE** : atelier indéterminé, 27 av. - 14 apr. J.-C.
 Légende illisible.

Traces d'une effigie à dr. Sur le cou, une contremarque horizontale **TI[B]** dans un rectangle.

Revers lisse.

As : 8,12 g ; - ; 25,4 mm ; usure 10. Troué à 6h30.

Pour la contremarque : Werz 2009, p. 641, type 193.1/1 ; Martini 2003, p. 96, n° 50, originaire de Germanie Inférieure, fréquente au sud des Pays-Bas, datée vers 14-22/23 apr. J.-C.

1410 tamisage (extérieur céram.).

26. **CLAUDE I** : imitation.

Légende illisible.

Tête nue (à g. ?).

Anépigraphie \mathcal{D}/S

« Minerve » en robe longue (draperie visible entre les jambes), marchant à g., levant le bras dr. tenant (?) ; le bras g. est indistinct.

Ae pseudo-as (cuivre rouge) : 4,20 g ; ↑↓ ; 23,4 × 24,1 mm ; usure ?/4. Monnaie brûlée.

1410. Int. grosse céramique.

US 1435

27. **BELLOVAQUES** : bronze « au personnage courant », classe I.
 Dans un cercle de grènetis, un personnage courant à dr., retournant la tête (la moitié dr. du corps est hors flan). Le bras dr. est replié vers la g., la main ouverte. Au-dessus du coude : deux annelets superposés ; sous le bras, un anneau ; contre l'avant bras : ☉
 Cheval à crinière perlée au galop à dr. Entre les pattes : un gros astre rayonnant. Au-dessus : ?
Ae (flan sans attaque) : 2,65 g ; ↑↖ ; 14,0 mm ; usure 0-1. Flan épais, décheté.
 DT p. 73, série 43, classe I, n° 293 var. 3 ; SCHEERS, p. 668, n° 163 classe I, et pl. XX, n° 573.
 Bât. 10, quart D, *cella*. US 1435. Monnaie D.
28. **BELLOVAQUES** : bronze « au personnage courant » classe III à la légende **EPADVM-NACOS** (?).
 Droit décentré. On distingue le torse et la jambe dr. du personnage courant à dr. Sous le bras dr., un motif en forme de S surmontant un anneau. À dr., un élément allongé en forme de branche rejoignant un demi-cercle. Entre les jambes, traces d'une légende indistincte.
 Cheval sexué au galop à dr. Au-dessus : ? Entre les pattes, un anneau centré d'un globule.
Ae (flan sans attaque) : 2,53 g ; ↑↖ ; 15,9 mm ; usure 2.

DT p. 76, série 43, classe III, cf. n° 313 ;
SCHEERS pp. 670-671, n° 163, classe I^h et pl.
XXI, n° 591-593 ; DEPEYROT VI, pp. 60-61, cf.
n° 39.
1435 quart D *fanum cella*. Limite avec substrat.

US 1441

29. SÉNONS : potin LT 7417 « à la tête d'Indien »,
classe 2 (?).
Dans un cercle plein, tête à dr., la chevelure
formée de 5 mèches à extrémité bouletée, le
nez anguleux, l'œil rond, la bouche constituée
d'un globule.
Cheval stylisé à g., la queue relevée au-dessus
du dos. Sous le ventre et devant le poitrail : un
gros globule. Peut-être un globule au-dessus
du dos.
Potin (métal jaunâtre) : 4,73 g ; ↑→ ; 2 attaques
(12h/6h) ; 17,7 mm ; usure 8.
DT II, p. 142, série 559, classe I, n° 2640-2643 ;
SCHEERS *Lyon*, p. 108, n° 746-753.
Bâtiment 10 couloir est quart D entre 1441 et
1451.
30. RÉPUBLIQUE ROMAINE : vers 175-145 ou
114-91 av. J.-C.
½ as oncial lisse, à bord biseauté. : 7,99 g ; 28,3
mm ; usure 10 ;
1141-2.

US 1444

31. BELLOVAQUES (?) : potin « aux chevrons »,
classe Ia, var. 1.
Tête à g. dont la coiffure est figurée par un arc
de cercle en fort relief allant du front à la
nuque.
Tige verticale. À dr., une esse verticale. À g. : 3
traits épais légèrement obliques.
Potin (métal jaunâtre) : 2,50 g ; ↑↙ ; 2 attaques
(11h/5h) ; 14,5 mm ; usure 3. Forte corrosion.
DT p. 108, série 60, classe I, n° 535 var. 3 ;
SCHEERS pp. 796-798, n° 206, et pl. XXV, n°
711 ; CGF XV, p. 307, n° 1064.
Bât. 10, quart D *cella*. US 1444. Monnaie E.
32. AUGUSTE pour TIBÈRE : Lyon, 9 (10 ?)-14.
]IMPÈR[
Tête laurée à dr.
Légende illisible.
Autel de Lyon.
As : 8,76 g ; ↑↑ ; 25,0 mm ; usure 3/8. Monnaie
brûlée.

La corrosion à l'avant (devant le cou) et au
centre du revers, donne l'impression de
contremarques, ce qui n'est pas le cas.
Bâtiment 10 quart D *cella* US 1444-1440
monnaie C.

US 1447

33. SÉNONS : potin LT 7417 « à la tête d'Indien »,
classe 2.
Éléments indistincts d'une tête très stylisée à
dr., dans un disque plein en relief.
Cheval stylisé à g., la queue bouletée formant
une courbe au-dessus du dos. Devant le
poitrail et sous le ventre : un gros globule.
Potin (métal jaunâtre) : 4,20 g ; - ; 18,6 mm ; 2
attaques opposées ; usure 8.
DT II, p. 142, série 559, classe I, n° 2640-2643 ;
SCHEERS *Lyon*, p. 108, n° 746-753.
1447 *fanum* couloir sud quart D.

US 1451

34. RÈMES : potin « au personnage marchant » LT
8124.
Personnage masculin marchant à dr., la che-
velure formant une longue tresse, tenant de la
main dr. tendue vers l'arrière un torque (réduit
ici à un croissant), et une lance courte
verticale.
Animal indéterminé à dr., l'œil rond, l'oreille
triangulaire, avalant un serpent constitué de
trois gros globules. Au-dessus, une fibule à
porte-ardillon recourbé, s'achevant par un
bouton.
Potin : 3,85 g ; ↑← ; 20,0 mm ; 2 attaques
soigneusement limées (12h/6h) ; usure 9.
SCHEERS pp. 748-762, n° 191 et pl. XXIV, n°
684-686 ; DT p. 52, série 24, classe IV, n° 155.
1451 Bât. 10 quart D couloir est.

US 1458

35. BELLOVAQUES : bronze « au personnage
courant », classe Ia.
Dans un cercle de grènetis, un personnage nu
courant à dr., retournant la tête. Sous le bras
dr. tendu vers l'arrière et replié vers le haut, un
annelet. À dr., un second anneau.
Cheval au galop à dr., la crinière formée de
petits traits. Au-dessus du dos, un anneau
rayonnant. Entre les pattes, un élément
indistinct, de forme plus ou moins trian-
gulaire.
Ae frappé (flan sans attaques) : 3,35 g ; ↑^ ; 15,5

mm ; usure 2.

DT p. 73, série 43, classe I, n° 291 var 1 ;
SCHEERS pp. 668-677, n° 163, classe I var. a, et
pl. xx, n° 568.

Bât. 10 quart A. Couloir nord. US 1458.

Interface US 1460/1462

36. AULERQUES ÉBUROVICES : hémistatère « à la joue tatouée ».

Tête laurée à g, la joue tatouée de deux lignes parallèles. La couronne de laurier s'achève par 3 traits rejoignant une sorte de fleur/swastika à 4 pétales tourbillonnants. Contre la couronne, à dr., une esse.

Cheval sautant à dr., la queue largement étalée. Au-dessous, arrière train d'un loup à dr.

Ae doré (troué deux fois et ébréché) : [1,94] g ;
↑^ ; 18,5 mm ; usure 2.

DT II, p. 102, série 399, classe II, n° 2396A var. 3 (or) ; DEPEYROT V, pp. 134-135, n° 136 (or) ; SCHEERS, *Seine-Maritime*, p. 76, n° 286 (or) ; cf. CGF XV, p. 198, n° 694 (variante avec un sanglier, *ae* doré).

US 1460 interface US 1462, *cella* quart A.

US 1461

37. BELLOVAQUES : bronze « au personnage courant », classe I.

Personnage courant à dr., le bras g. replié et enserrant un anneau, le bras dr. tendu au-dessus d'un objet en forme de raquette. Entre les jambes, un motif en forme d'œil allongé.

Cheval au galop à dr., la crinière perlée faisant un angle et se prolongeant le long de la croupe. Sous le ventre, un gros astre rayonnant. Au-dessus du dos : ?

Ae (flan sans attaque) : 2,42 g ; ↑^ ; 16,1 × 13,3 mm ; usure 2.

DT p. 73, série 43, classe I, cf. n° 293 var. 3 ; SCHEERS, p. 669, n° 163 et pl. xx, n° 573 ; CGF XV, p. 297, n° 1033.

Bât. 10 *cella* quart A US 1461. -10 cm près berme sud.

US 1467

38. BELLOVAQUES (?) : bronze « au personnage agenouillé ».

Dans un cercle de grènetis, un personnage agenouillé à dr., aux seins très marqués. La main dr., ouverte, est tendue vers l'avant.

Cheval androcéphale sanglé (?) à dr. Au-dessus du dos, devant le poitrail et entre les pattes : un

astre rayonnant.

Ae (flan sans attaque) : 3,42 g ; ↑↓ ; 17,7 mm ; usure 3. Flan bombé (avers du côté convexe).

DT p. 76, série 43, classe IV, n° 315 var. 1 ; SCHEERS p. 673, classe III, var. a, et pl. XXI, n° 606-607.

Bât. 10 *cella* quart A, US 1467 interface US 1462.

US 1482

39. RÈMES : potin « au personnage marchant » LT 8124.

Personnage masculin marchant à dr., la chevelure formant une longue tresse, tenant de la main dr. tendue vers l'arrière un torque fermé, et une lance courte verticale à fer triangulaire.

Animal indéterminé à dr., l'œil rond, l'oreille triangulaire, avalant un serpent réduit à un élément oblong. Au-dessus, une fibule à porteardillon recourbé, s'achevant par un bouton.

Potin (métal blanc) : 4,40 g ; ↑^ ; 20,0 mm ; 2 attaques (12h30/6h30) ; usure 8.

SCHEERS pp. 748-762, n° 191 et pl. XXIV, n° 684-686 ; DT p. 52, série 24, classe IV, n° 155.

Fanum quart s. couloir sud. US 1482.

40. AUGUSTE pour TIBÈRE : Lyon, 9 (10 ?)-14.

Légende illisible.

Tête laurée à dr.

Revers fruste.

As : 7,68 g ; - ; 23,0 × 24,9 mm ; usure 10.

St. 1382.

US 1487

41. BELLOVAQUES : bronze « au coq à la tête humaine » LT 8584.

Tête barbue à g., la bouche béante, les cheveux hérissés, aux extrémités renflées, la joue lisse (pas de tatouage). Devant le visage : [4] mèches irrégulières, dont deux sont visibles.

Coq debout à dr., les ailes ouvertes, le corps formé d'une tête humaine. Devant le bec : un anneau centré d'un globe surmontant un astre flamboyant.

Ae (flan sans attaque) : 2,85 g ; ↑^ ; 17,0 mm ; usure 3-4.

LT 8584 ; DT p. 104, série 56, classe I, n° 509 ; SCHEERS, pp. 591-593, n° 121 et pl. XVII, n° 475 ; CGF XV, pp. 305-306, n° 1059 ; DEPEYROT VI, pp. 81-83, n° 62, et pl. 3.

Bât. 10 quart B couloir nord US 1487.

42. **SUESSIONS (?)** : bronze EIVICIAC « au taureau immobile » LT 7207.
E[
Dans un cercle de grènetis, tête ou buste à la chevelure hérissée, à dr.
« Taureau rigide » debout à dr. Devant lui, un épis ou une branche verticale, apparemment la tête vers le bas. Symboles indistincts.
Ae (cuivre jaune, frappé sur flan coulé en chapelet) : 2,49 g ; ↑↗ ; 15,3 mm ; usure 2-3. Flan déchiqueté. Monnaie brûlée.
DT p. 112, série 64, classe II, n° 561 ; SCHEERS p. 659-661, n° 157 et pl. XIX, n° 554-556 ; CGF XV, p. 325, n° 1131.
Bât. 10, quart B couloir nord 1487.

US 1492

43. **AULERQUES ÉBUROVICES** : bronze « au profil au sarment de vigne ».
Tête à g. Traces d'une inscription ou pseudo inscription à « lire » de l'extérieur, de 11h à 7h.
Cheval bondissant à dr. Au-dessus, un sanglier à dr.
Ae (frappé sur flan coulé en chapelet) : 2,48 g ; ↑↑ ; 14,0 mm ; 1 attaque (3h) ; usure 9/4.
DT II, p. 112, série 445, n° 2453, var. 2 ; DEPEYROT V, -.
US 1492. Bât. 10, quart C *cella*, sous 1485.

Démolition bâtiment 10

44. **BELLOVAQUES (?)** : bronze « au personnage agenouillé ».
Personnage agenouillé à dr., très peu distinct (usure du coin ?).
Cheval androcéphale à dr. Entre les pattes : un globule ; au-dessus du dos, un second globule.
Ae (cuivre jaune, flan sans attaque) : 3,47 g ; - ; 17,5 mm ; usure 10/8. Corrosion. Flan bombé (avers du côté convexe).
DT p. 76, série 43, classe IV, n° 315 ; SCHEERS p. 673, n° 163, classe III, var. a et pl. XXI, n° 606-607.
Bât. 10 quart C ext. Surface M. 6.
Les coins des exemplaires n° 2, 24, 38 et 44 sont différents.
45. **RÈMES** : potin « au loup » du type de Mourmelon.
Dans un cercle plein en fort relief, un personnage marchant à dr., tenant un torque fermé (le bord est marqué de petits traits rayonnants) du bras dr. abaissé, et une « lance » courte

verticale, sans pointe.
Dans un cercle plein en fort relief, loup à dr., les côtes saillantes, la gueule béante, avalant un serpent. La tête porte une seule oreille, arrondie ; la queue passe entre les pattes postérieures et revient sous le ventre ; une seconde queue, plus mince, remonte au-dessus du dos et s'achève par une courbe.
Potin : 5,33 g ; ↑→ ; 19,8 mm ; 1 seule attaque (12h) ; usure 6. Diam. ext. grènetis avers : 19,1 mm.
SCHEERS -, cf p. 748, n° 191, type non décrit mais correspondant à la pl. XXIV, n° 685 ; DT p. 52, série 24, classe IV, n° 154 ; Mourmelon, combinaison D1-R1.
Zone bât. 10, après passage pelle mécanique.

46. **AUGUSTE** : Lyon, 7 (ou 12 ?) – 3 av. J.-C.
CAESAR/[]X
Tête laurée à dr. (rubans non visibles, mais style de Lyon).
ROMETAVG
Autel de Lyon. Sur la tablette : 2 éléments en forme d'arc de cercle, accostée de 2 × 3 petits « bustes ».
As : 9,38 g ; ↑↘ ; 26,2 mm ; usure 9.
RIC 230 ; GIARD *Lyon*, p. 98-99, n° 73 (officine 1).
Démol bât. central (10) = *fanum*.
47. **AUGUSTE pour TIBÈRE (?)** : Lyon, 9 (10 ?)-14.
Légende illisible.
Tête laurée à dr.
]M[
Autel de Lyon.
As : 6,04 g ; ↑↖ ; 23,8 mm ; usure 10.
Bât. 10 quart C démol. M. 11 1141.

Monnaies hors contexte

48. **VÉLIOCASSES (?)** : bronze « à la swastika » LT 8891-8892.
Dans un cercle de grènetis (diam. ext. : 16,0 mm), swastika formée de quatre bustes de chevaux à la crinière perlée. Une esse s'échappe des quatre bouches.
Dans un cercle de grènetis, une barre séparant deux fleurs de lis.
Ae (flan sans attaque) : 1,88 g ; - ; 17,5 mm ; usure 1-2.
DT p. 106, série 57, n° 526 var. 5 ; SCHEERS, pp. 688-691, n° 169 et pl. XXII, n° 629 ; CGF XV, p. 290, n° 1009.
Ramassage déblais après décapage.

49. DOMITIEN : Lyon, 77-78.

CAESARAVG[]ANVSCOSV (un trait sur le numéral).

Tête laurée à dr., un globe à la pointe du buste.

Anépigraphe. S/C

Spes marchant à g., tenant une fleur, et relevant un pan de sa robe.

As : 9,21 g ; ↑↓ ; 27,4 mm ; usure 3.

RIC 1290-1291 ; GIARD *Lyon*, p. 160-161, n° 132 ou 131.

Fanum I surface ext. quart C.

50. HADRIEN : Rome, 131.

HADRIANVS/AVGVSTVS

Tête laurée à dr.

]ICITATI AVG [S]/C/[]OSIIPP

Galère à g., avec 5 rameurs. À la poupe, personnage assis sous un voile. À la proue, un mât incliné.

As : 9,89 g ; ↑↑ ; 26,1 mm ; usure 1-2.

BMC III, p. 461, n° 1459 et pl. 86, n° 7 ; HILL, *Undated*, p. 164, n° 467.

Est de P. 95, décapage mécanique.

51. FRANCE : III^e RÉPUBLIQUE, type Lindauer,

date illisible (1938-1940).

Maillechort : 3,71 g ; usure ? 25 centimes daté 19[]. Forte corrosion.

Le Franc, p. 65, n° F. 172.

St 1190 décapage. Hors inventaire.

52. FRANCE : IV^e RÉPUBLIQUE, type Guiraud, 1950.

Bronze-aluminium 20 francs : 2,96 g.

Le Franc, p. 198, n° 402/1-5.

Surface actuelle.

53. BELGIQUE : BAUDOUIIN I, daté 1952.

Cupro-nickel 1 franc type Rau : 3,31 g ; usure 8-9.

VANHOUDT, p. 178, n° M. 160-161.

1046/1051, angle.

54. Cuivre uniface moderne: 4 personnages jouant au basket.

Cuivre jaune : 1,84 g ; - ; 17,5 mm ; usure 2.

Épandage. Passage Algeco.

55. Cuivre contemporain fruste : 3,29 g ; 22,7 mm.

St 1099/1162.





9



10



11



12



14



15



17



18



19



20



21



22



23



24







BIBLIOGRAPHIE

ABC

E. COTTAM, Ph. DE JERSEY, Chr. RUDD & J. SILLS, *Ancient British Coins*. Aylsham, 2010.

Berdeaux-Le Brazidec 2000

M.-L. BERDEAUX-LE BRAZIDEC, Catalogue sommaire des monnaies romaines de la forêt d'Halatte (Oise) par secteurs. In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*, Revue archéologique de Picardie, n° spécial 18, 2000, p. 233-255.

Besombes 2004

P.-A. BESOMBES, Le dépôt de 22.438 monnaies du gué de Saint-Léonard (Mayenne). *Trésors Monétaires* XXI, 2003-2004.

Blin 2000

O. BLIN, Jouars-Pontchartrain, sanctuaire de vicus. In : W. VAN ANDRINGA (dir.), *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*. Mémoires du Centre Jean-Palmerie n° XXII, Saint-Étienne, 2000, p. 91-117.

BMC

H. MATTINGLY, *Coins of the Roman Empire in the British Museum. Volume III. Nerva to Hadrian*. Londres, 1936 ; *id.*, *Volume IV. Antoninus Pius to Commodus*. London, 1940.

Bodson 2005

A. BODSON, Monnaies gauloises « aux chevrons » : présentation de quelques types et variétés rares ou inédites, proposition de classification typologique, répartition géographique des trouvailles et réflexions sur l'origine typologique de la série. *BCEN* 44 n° 2, 2005, p. 129-141.

Bodson 2009

A. BODSON, Monnaies gauloises dites « aux chevrons » : éléments de typologie. In : J. VAN HEESCH & I. HEEREN, *Coinage in the Iron Age : essays in honour of Simone Scheers*. London, 2009, p. 53-64.

Bourgeois 1999

L. BOURGEOIS (dir.), *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines), du temple celtique au temple gallo-romain*. DAF 77, Paris, 1999.

Brunaux 1987

J.-L. BRUNAUX, Les monnaies du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Oise). In : J.-L. BRUNAUX & K. GRUEL (éd.), *Monnaies gauloises découvertes en fouilles*. Dossiers de Protohistoire 1, Paris, [1987], p. 14-32.

Brunetti, Nitu & Méniel 2011

C. BRUNETTI, C. NITU & P. MÉNIEL. Nouvelle

campagne de fouilles sur le sanctuaire helvète du Mormont (canton de Vaud, CH). *L'Archéo-Théma* 14, mai-juin 2011, p. 72-75.

Buchenschutz et al. 1987

O. BUCHENSCHUTZ, G. GHERAB & K. GRUEL, Cartographie de quelques types monétaires d'après le traité de numismatique de S. Scheers, paru en 1977. In : J.-L. BRUNAU & K. GRUEL (dir.), *Monnaies gauloises découvertes en fouilles*. Dossiers de Protohistoire 1, Paris, [1987], p. 255-258.

Castella & Flutsch 1990

D. CASTELLA & L. FLUTSCH, Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches - En Chaplix VD. *Archéologie Suisse* 13/1, 1990, p. 2-30.

CGF XV

Monnaies xv, Comptoir Général Financier (Paris), Vente sur offre, 30 septembre 2002.

CGKL

G. CRÉPIN et al., *Catalogue des doubles et deniers tournois de cuivre royaux et féodaux (1577-1684)*. Paris, 2002.

Ciézar-Épailly & Bonnin 2000

L. CIÉZAR-ÉPAILLY & N. BONNIN, *Authevernes Les Mureaux, rapport de sauvetage urgent*. Rapport de fouille inédit, Le Petit Quevilly, 2000.

Cliquet 1993

D. CLIQUET, *L'Eure*. CAG 27. Paris, 1993.

De la Gaule à la Normandie 1990

De la Gaule à la Normandie, 2000 ans d'histoire - 30 ans d'archéologie, Catalogue de l'exposition du Musée Départemental des Antiquités de Rouen. Rouen, 1990.

Deslestrée 2009

L.-P. DELESTRÉE, Une émission locale sur un sanctuaire rural de la vallée de la Somme. In : J. VAN HEESCH & I. HEEREN, *Coinage in the Iron Age : essays in honour of Simone Scheers*. London, 2009, p. 75-84.

Demetz 1999

S. DEMETZ, *Fibeln der Spätlatène- und frühen römischen Kaiserzeit in den Alpenländern*. Frühgeschichtliche und Provinzialrömische Archäologie, Materialien und Forschungen 4, Rahden/Westf., 1999.

Depeyrot v

G. DEPEYROT, *Le numéraire celtique. v. Le centre parisien*. Collection Moneta 44, Wetteren, 2005.

Depeyrot vi

G. DEPEYROT, *Le numéraire gaulois. vi. De la Manche au Soissonnais*. Collection Moneta 45, Wetteren, 2005.

Deru 1994

X. DERU, *Les bains publics et domestiques dans la cité des Tongres*. Documents d'Archéologie Régionale 4, Louvain-La-Neuve, 1994, p. 5-63.

Doyen 2007

J.-M. DOYEN, *Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain. Recherches sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intégrée*. Archéologie urbaine à Reims 7, n° monographique du *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 100, 2 et 4, 2007.

Doyen 2010

J.-M. DOYEN, avec la collaboration de X. DERU, B. DUCHÊNE, S. FERROZ, A. FOSSION, B. GRATUZE, S. NIETO-PELLETIER & Ph. ROLLET, *Les monnaies du sanctuaire celtique et de l'agglomération romaine de Ville-sur-Lumes / Saint-Laurent (départ. des Ardennes, France)*. Collection Moneta 106, Wetteren & Charleville-Mézières, 2010.

Doyen & Michel 2009

J.-M. DOYEN & M. MICHEL, *L'oppidum de Sandouville (Seine-Maritime) : deux monnaies gauloises*. *BCEN* 46 n° 3, 2009, p. 196-204.

DT

L.-P. DELESTRÉE & M. TACHE, *Nouvel atlas des monnaies gauloises. I. De la Seine au Rhin*. Saint-Germain-en-Laye, 2002, 136 p., XXIX pl. ; *idem*, *Nouvel atlas des monnaies gauloises. IV. Suppléments*. Saint-Germain-en-Laye, 2008.

Fajon 2008

Ph. FAJON, *Authevernes Les Mureaux, Carrières de la société CBN, Intervention de sondages complémentaires en vue de la prescription de la fouille de l'ensemble antique*. Rapport de fouille inédit, Le Petit Quevilly, 2008.

Fauduet 2010

I. FAUDUET, *Les temples de tradition celtique, nouvelle édition revue et augmentée*. Collection des Hespérides, Paris, 2010.

Feugère 1985

M. FEUGÈRE, *Les fibules en Gaule méridionale de la Conquête à la fin du v^e siècle apr. J.-C.* *RANarb*, supplément 12, Paris, 1985.

Fischer 2001

B. FISCHER, *Les monnaies gauloises de Jouars-Pontchartrain*. *Revue Archéologique du Centre de la France* 40, 2001, p. 103-114.

Gentili 2001

F. GENTILI, *Créteil, « Le Fief », « ZAC Déménitroux » : ferme gauloise, occupation antique et habitat rural du XI^e siècle*. Rapport de fouille inédit, Paris, 2001.

Giard 1975

J.-B. GIARD, La pénurie de petite monnaie en Gaule au début du Haut-Empire. *Journal des Savants* IV-VI, avril-juin 1975, p. 81-102 et pl. I-X.

Giard 1983

J.-B. GIARD, *Le monnayage de l'atelier de Lyon. Des origines au règne de Caligula (43 av. J.-C. - 41 apr. J.-C.)*. Numismatique Romaine XIV, Wetteren, 1983.

Gruel & Popovitch 2007

K. GRUEL & L. POPOVITCH, *Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte*. Collection Bibracte 13, Glux-en-Glenne, 2007.

Guihard 2008

P.-M. GUIHARD, *Monnaies gauloises et circulation monétaire dans l'actuelle Normandie*. Collection de la médiathèque municipale de Bayeux (Calvados). Caen, 2008.

Hill 1970

Ph.V. HILL, *The dating and arrangement of the undated coins of Rome, AD 98-148*. London, 1970.

Huysecom & Woimant 1983

E. HUYSECOM & G.-P. WOIMANT, L'apport des monnaies découvertes à Champlieu (Oise) lors des campagnes de 1978 à 1981. In : *Les Celtes dans le nord du Bassin parisien (v^e-I^{er} siècle av. J.-C.)*. Actes du v^e Colloque de l'AFEAF sur le second Âge du Fer dans l'Oise et dans le nord de la région parisienne (Senlis, 30-31 mai 1981). Amiens, 1983, p. 232-234.

Lambot 1983

B. LAMBOT, Les fibules gallo-romaines du sud du département des Ardennes. *Bull. de la Soc. Arch. Champenoise* 76, 1983, n° 4, p. 15-49.

Lambot & Casagrande 1997

B. LAMBOT & P. CASAGRANDE, Une monnaie d'Ebusus sur l'oppidum de « Vieux-Laon » à Saint-Thomas (Aisne). Nouvelles données archéologiques sur Bibrax et le camp de Mauchamp (César B.G. II). *Bull. de la Soc. Arch. Champenoise* 90, 1997, n° 2, p. 15-29.

Lambot 2002

B. LAMBOT, L'argent perdu des Remi d'Acy-Romance. In : P. MENIEL & B. LAMBOT (dir.), *Découvertes récentes de l'Âge du fer dans le massif des Ardennes et ses marges. Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*. Actes du XXV^e colloque international de l'AFEAF, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001. Reims, 2002, p. 125-142.

Lardy 1987

J.-M. LARDY, Monnaies celtiques en situation de fouille sur le site d'Epiais-Rhus (Val d'Oise). In : J.-

L. Brunaux & K. Gruel (éd.), *Monnaies gauloises découvertes en fouilles*. Dossiers de Protohistoire 1, Paris, [1987], p. 152-210.

Le Doyen 2002

D. LE DOYEN, *Évreux, un fanum gallo-romain dans l'enceinte du LEP Hebert, rue Duguesclin*. Rapport de fouille inédit, Rouen, 2002.

Le Franc

Le Franc. Argus des monnaies françaises. Paris, 1995.

Lepetz & Van Andringa 2008

S. LEPETZ & W. VAN ANDRINGA (dir.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine, rituels et pratiques alimentaires*. Archéologie des Plantes et des Animaux, Montagnac, 2008.

Mangard 2008

M. MANGARD, *Le sanctuaire gallo-romain du bois l'Abbé à Eu (Seine-Maritime)*. Revue du Nord, hors série Coll. Art et Archéologie 12, Lille, 2008.

Mantel 1997

E. MANTEL (dir.), Le sanctuaire de Fesques – Le Mont du Val aux Moines – Seine Maritime. *Nord-Ouest Archéologie* 8, Berck-sur-Mer, 1997.

Mantel & Dubois 2010

E. MANTEL & S. DUBOIS, « Bois l'Abbé » à Eu (Seine-Maritime) : l'agglomération antique de Briga dévoilée. *Journées archéologiques de Haute-Normandie*. Rouen, 3-5 avril 2009, Mont-Saint-Aignan, 2010, p. 181-184.

Maret 2003

C. MARET, *Autoroute A28 nord, Hecmanville-Boisney (Eure)*. Rapport de fouille inédit, Le Petit Quevilly, 2003.

Maret 2006

C. MARET, *Authevernes Les Mureaux (Eure – Haute Normandie), rapport de diagnostic Août 2006*. Rapport de fouille inédit, Le Petit Quevilly, 2006.

Martini 2003

R. MARTINI, *Collezione Pangerl contromarche imperiali Romane (Augustus-Vespasianus)*. Nomisma 6, Milan, 2003.

Michel 2011

M. MICHEL (dir.), *Authevernes « Les Mureaux », Rapport de fouille archéologique préventive*. Rapport de fouille inéd., Le Petit-Quevilly, 2011, 2 vol.

Nick 2000

M. NICK, *Die keltischen Münzen von Typ "Sequanerpotin". Eine Studie zu Typologie, Chronologie und geographischer Zuweisung eines ostgallischen Münztyps*. Rahden-Westfalen, 2000.

Penela 1996

S. PENELA, *Les monnaies gauloises en territoire sénon*. Mémoire de Maîtrise d'Archéologie, Université de Dijon, Dijon, 1996.

Philippe 1999

J. PHILIPPE, *Les fibules de Seine-et-Marne du 1^{er} siècle av. J.-C. au 5^e siècle apr. J.-C.* Mémoires archéologiques de Seine-et-Marne 1, Châlons-en-Champagne, 1999.

Pion 1996

P. PION, *Les habitats laténiens tardifs de la vallée de l'Aisne : contribution à la périodisation de la fin du second âge du fer en Gaule nord-orientale. La Tène C2 – période augustéenne précoce II^e-I^{er} siècles av. J.-C.* Thèse de doctorat, Université de Paris I, Paris, 1996.

Pion 2009

P. PION, Nouveaux jalons pour une histoire monétaire des Suessiones. In : J. VAN HEESCH & I. HEEREN, *Coinage in the Iron Age : essays in honour of Simone Scheers*. London, 2009, p. 323-336.

Polenz 1982

H. POLENZ, Münzen in latènezeitlichen Gräbern Mitteleuropas aus der Zeit zwischen 300 und 50 v. Chr. Geburt. *Bayerische Vorgeschichtsblätter* 47, 1982, p. 27-222 et pl. 1-11.

Poncelet 1997

C. PONCELET, Le contenu monétaire et paramonétaire des principaux sites celtiques de la Gaule Belgique. *BCEN* 34, n° 4, 1997, p. 61-70.

Popovitch 2009

L. POPOVITCH, Les monnaies. In : M. REDDÉ (éd.), *Oedenburg. Fouilles françaises, allemandes et suisses à Biesheim et Kunheim, Haut-Rhin, France. Volume 1. Les camps militaires julio-claudiens*. Monographien des Römisch-Germanischen Zentralmuseums 79, Mainz, 2009, p. 231-253.

Py 2006

M. PY, *Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale*. Lattara 19, Lattes, 2006.

Reddé 1996

M. REDDÉ (dir.), *L'armée romaine en Gaule*. Paris, 1996.

RIC I

C.H.V. SUTHERLAND, *The Roman Imperial Coinage. Volume I. From 31 BC to AD 69*. London, 1984.

RIC II

H. MATTINGLY & E.A. SYDENHAM, *The Roman*

Imperial Coinage. Volume II. Vespasian to Hadrian. London, 1926.

Rey-Vodoz 2006

V. REY-VODOZ, Offrandes et rituels votifs dans les sanctuaires de Gaule romaine. In : M. DONDIN-PAYRE, M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER (dir.), *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*. Bruxelles, 2006, p. 219-238.

Rogeret 1997

I. ROGERET, *La Seine-Maritime*. CAG 76, Paris, 1997.

Roudié 1996A

N. ROUDIÉ, *Authevernes Les Mureaux, opération de diagnostic archéologique*. Rapport de fouille inédit, Le Petit Quevilly, 1996.

Roudié 1996B

N. ROUDIÉ, *Authevernes Les Mureaux, deuxième opération de diagnostic archéologique, parcelles 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24*. Rapport de fouille inédit, Le Petit Quevilly, 1996.

Roudié 1999

N. ROUDIÉ, *Authevernes Les Mureaux, document final de synthèse des opérations de fouilles de mai et décembre 1997, de mars, mai-juin et septembre-octobre 1998*. Rapport de fouille inédit, Le Petit Quevilly, 1999.

Scheers 1983

S. SCHEERS, *Traité de Numismatique celtique, 2, la Gaule Belgique*. Annales litt. de l'Université de Besançon 195, Paris 1977 (réimpr. Leuven, 1983).

Scheers Lyon

Cl. BRENOT & S. SCHEERS, *Catalogue des monnaies massaliètes et monnaies celtiques du Musée des Beaux-Arts de Lyon*. Lyon & Leuven, 1996.

Scheers Seine-Maritime

S. SCHEERS & J. DELAPORTE, *Monnaies gauloises de Seine-Maritime, Musée départemental des Antiquités*. Rouen, 1978.

Van Andringa 2002

W. VAN ANDRINGA, *La religion en Gaule Romaine, piété et politique (1^{er}-III^e siècles apr. J.-C.)*. Paris, 2002.

Vanhoudt 1996

H. VANHOUDT, *Atlas der munten van België van de Kelten tot heden*. Herent, 1996.

Villes 1985

A. VILLES (dir.), *La civilisation gauloise en pays carnutes*. Catalogue d'exp., Châteaudun, 16 mai-31 juillet 1985.

Wigg-Wolf 2009

D. WIGG-WOLF, The coin finds from the Donnersberg, Rheinland-Pfalz, Germany. In : J. VAN HEESCH & I. HEEREN, *Coinage in the Iron Age : essays in honour of Simone Scheers*. London, 2009, p. 399-419.

Werz 2004

U. WERZ, *Gegenstempel auf Reichs- und Provinzialprägungen der römischen Kaiserzeit. Katalog der Sammlung Dr. Konrad Bech*. Schriftenreihe der Numismatischen Gesellschaft Speyer 45, Speyer, 2004.

Werz 2009

U. WERZ, *Gegenstempel auf Aesprägungen der frühen römischen Kaiserzeit im Rheingebiet – Grundlagen, Systematik, Typologie*, Winterthur, 2009. Thèse de doctorat, Université de Francfort accessible en ligne sur <http://publikationen.uni-frankfurt.de/volltexte/2009/6893/> (consulté le 3/6/2011).

Woimant 1993

G.-P. WOIMANT, Le sanctuaire antique de Champ-lieu, commune d’Orrouy (Oise). *Revue archéologique de Picardie*, 1995, 1-2, p. 63-198.

Woimant 1995

G.-P. WOIMANT, *L’Oise*. CAG 60, Paris, 1995.

La céramique

Adrian 1999

Y.-M. ADRIAN (dir.), La céramique gallo-romaine (fin du 1^{er} s. av. n.è. – fin du 5^e s.). In : G. SENNEQUIER (commissaire), *Pots de terre, fragments d’histoire*, Catalogue d’exposition, Musée départemental des Antiquités Rouen, 1999, p. 30-42.

Arcelin & Tuffreau-Libre 1998

P. ARCELIN & M. TUFFREAU-LIBRE (dir.), *La quantification des céramiques, conditions et protocole, Actes de la table-ronde des 8-9 avril 1998*, Bibracte 2, Glux-en-Glenne, 1998.

Barat 1993

Y. BARAT, La céramique rouge à surface lustrée du Haut-Empire. In : *Trésors de terre, Céramiques et potiers dans l’Île de France gallo-romaine, catalogue d’exposition*. Versailles, 1993, p. 167-170.

Blaizot 2009

F. BLAIZOT, *Pratiques et espaces funéraires dans le centre et le sud-est de la Gaule durant l’Antiquité*. Gallia, 66-1, Paris, 2009.

Beurion 2009

C. BEURION, Val-de-Reuil « Le Chemin aux Er-rants », 1, *Rapport de diagnostic*. Rapport de fouille inédit, Le Petit Quevilly, 2009.

Biegert et al. 2004

S. BIEGERT, X. DERU, G. FRONTEAU & J.-C. PAICHELER, Les productions du « groupe de pâtes champenois » : caractérisations archéologiques, pétrographiques et chimiques. *Revue du Nord* 358, 2004, p. 135-161.

Blancquaert 1992

G. BLANQUAERT, Saint-Aubin-Routot « Le Four à Chaux 1 », *document final de synthèse*. Rapport de fouille inédit, Le Petit Quevilly, 1992.

Blancquaert 1993

G. BLANQUAERT, Saint-Gilles-de-la-Neuville « La Chouette », *document final de synthèse*. Rapport de fouille inédit, Le Petit Quevilly, 1993.

Boisson et al. 2009

J. BOISSON, A. HANOTTE & M. MICHEL, Gainneville-Saint-Aubin-Routot (Seine Maritime) : le site de la « Maison d’arrêt RN 15 ». In : F. ERLNBACH (dir.), *Actes de journées archéologiques de Haute-Normandie, Rouen, 3-5 avril*. Mont-Saint-Aignan, 2009, p. 103-115.

Bourgeois 1999

Bourgeois L., *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain*. DAF 77, Paris, 1999.

Brulet & Demanet 1997

R. BRULET & J.-C. DEMANET (dir.), *Liberchies III Vicus gallo-romain*. Publications de l’Université catholique de Louvain-la-Neuve 94, Louvain-la-Neuve, 1997.

Brulet et al. 2010

R. Brulet, F. Vilvorder & R. Delage, *La céramique romaine en Gaule du nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*. Turnhout, 2010.

Chaidron & Binet 2006

C. CHAIDRON & E. BINET, La couche 625 de la rue Lamartine : Un ensemble céramique de référence à Amiens (Somme) pour la période flavienne. *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, 2006, p. 49-69.

Comas i Isola & Padros i Marti 2004

M. COMAS I ISOLA & P. PADROS I MARTI, Utilisation de la céramique dans les rituels domestiques à Baetulo (Badalone, Espagne). In : L. RIVET (dir.), *SFECAG, Actes du congrès de Vallauris, 20-23 mai 2004*, Marseille, 2004, p. 221-225.

Deru 1996

X. DERU, *La céramique belge dans le Nord de la Gaule. Caractérisation, Chronologie, Phénomènes culturels et économiques*. Publications d’histoire de l’art et d’archéologie de l’Université catholique de Louvain-la-Neuve LXXXIX, Louvain-la-Neuve, 1996.

Deru & Fronteau 2007

X. DERU & G. FRONTEAU, L'atelier de potiers gallo-romains de Desvres (Pas-de-Calais), *Revue du Nord* 373, 2007, p. 101-106.

Durand 1999

M. DURAND, Un sanctuaire « rural » : le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte. In : W. VAN ANDRIGA (dir.), *Archéologie des sanctuaires en Gaule Romaine*. Publications de l'Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 1999, p. 119-129.

Dufaÿ et al. 1993

B. DUFAY, Y. BARAT & D. VERMEERSCH, *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Île-de-France gallo-romaine*. Catalogue d'exposition, Guiry-en-Vexin, 1993-1994, Paris, 1993.

Gentili & Vermeersch 2001

F. GENTILI & D. VERMEERSCH, La céramique gallo-romaine de Villiers-le-Sec (Val-d'Oise). In : L. RIVET (dir.), *SFEACAG, Actes du congrès de Lille-Bavay, 24-27 mai 2001*, Marseille 2001, p. 215-231.

Guyard 1998

L. GUYARD, Les céramiques antiques précoces découvertes à l'emplacement du *cardo*, rue Saint-Martin (Paris IV^{ème}). In : M. TUFFREAU-LIBRE & A. JACQUES (dir.), *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine, Actes de la table ronde d'Arras, 14-17 octobre 1996*. Nord-Ouest Archéologie 9, Berck-sur-Mer, 1998, p. 305-316.

Hanotte 2009

A. HANOTTE, Saint-Vigor-d'Ymonville « La Mare des Mares » (Seine-Maritime) : la céramique d'une villa rurale à l'extrémité sud-ouest du pays de Caux. Contribution à la caractérisation des faciès en territoire calète. In : L. RIVET (dir.), *SFEACAG, Actes du congrès de Colmar, 21-24 mai 2009*, Marseille, 2009, p. 589-610.

Jigan 1988

C. JIGAN, Les vases à glaçure plombifère trouvés en Normandie : état de la question. In : L. RIVET (dir.), *SFEACAG, Actes du congrès d'Orange, 12-15 mai 1988*, Marseille, 1988, p. 189-207.

Joseph, Barat & Bourgeois 1999

A. JOSEPH, Y. BARAT & L. BOURGEOIS, *La céramique*. In : BOURGEOIS 1999, p. 136-151.

Lachastre 1964

LACHASTRE, Harfleur « Le Mont Cabert », *document final de synthèse*. Rapport de fouille inédit, Le Petit Quevilly, 1964.

Lecler & Lequoy 2003

E. LECLER & M.-C. LEQUOY, Les ensembles précoces de Rouen. In : L. RIVET (dir.), *SFEACAG, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal, 29 mai-1^{er} juin 2003*, Marseille, 2003, p. 513-524.

Lemaire & Rossignol 1996

F. LEMAIRE & P. ROSSIGNOL, Un exemple exceptionnel de romanisation précoce : l'habitat rural de Conchil-le-Temple « Fond de la Commanderie » (Pas-de-Calais). Résultats préliminaires. In : D. BAYARD & J.-L. COLLART, *De la ferme indigène à la villa romaine. Actes du deuxième colloque de l'association AGER, Amiens, 23-25 septembre 1993*. Revue archéologique de Picardie, n° spécial 11, 1996, p. 185-202.

Leon & Adrian 1999

G. LEON & Y.-M. ADRIAN, *Déviations de la RN 14, Saint-Clair-sur-Epte (Val d'Oise 95) Guerny (Eure 27), Diagnostic phase versants*, 1. Rapport de fouilles inédit, Le Petit Quevilly, 1999.

Mantel 1997

E. MANTEL (dir.), *Le sanctuaire de Fesques « Le Mont du Val aux Moines »*. Nord-ouest Archéologie 8, Berck-sur-Mer, 1997.

Maret 2003

C. MARET, *Autoroute A28 Nord Hecmanville-Boisney (Eure)*. Rapport de fouille inédit, Le Petit Quevilly, 2003.

Mathelart 2007

P. MATHELART, *Étude du mobilier céramique du sanctuaire gallo-romain de Jupille-sur-Meuse*. Mémoire de Licence, Université de Liège, 2007.

Merleau et al. 2002

M.-L. MERLEAU (dir.), Y.-M. ADRIAN., C. DUMONT, C. GASTON, M. PERRON D'ARC & S. VERTONGEN (coll.), La mort à Bois-Guillaume (Seine-Maritime) du III^{ème} au I^{er} siècle av. J.-C. Découvertes archéologiques sur la rocade nord de Rouen, déviation de la RD 43. In : G. DILLY (dir.), *Six Nécropoles du second Âge du Fer en Haute-Normandie*. Nord-Ouest Archéologie n° 13, Berck-sur-Mer 2002, p. 45-223.

Michel (guide)

Catalogue philatélique Michel, guide des couleurs.

Michel et al. 2008

M. MICHEL (dir.), Sandouville « Route du Vachat », *Rapport de fouilles d'archéologie préventive*. Rapport de fouilles inédit, Le Petit Quevilly, 2 vol., 2008.

Michel 2011

M. MICHEL (dir.), Authevernes « Les Mureaux », *Rapport de fouilles d'archéologie préventive*. Rapport de fouilles inéd., Le Petit Quevilly, 2011, 3 vol.

Orton et al. 1993

C. ORTON, P. TYERS & A. VINCE, *Pottery in Archaeology*. Cambridge Manuals in Archaeology, Cambridge, 1993.

Pluton et al. 2008

S. PLUTON, Y.-M. ADRIAN, F. KLIESCH & A. COTARD, La nécropole du « Clos au Duc » à Evreux (Eure) : des sépultures du I^{er} s. apr. J.-C. *Revue archéologique de l'Ouest* n° 25, 2008, p. 209-260.

Riche et al. 2002

C. RICHE, B. FABRY & G. FEUILLET, *Pîtres Le camp d'Albert*. Rapport de fouille inédit, Le Petit Quevilly, 2002.

Roudié 1999

N. ROUDIÉ, Authevernes « Les Mureaux » Opérations de fouilles de mai et décembre 1997, mars, mai-juin et septembre-octobre 1998. Rapport de fouilles inédit, Le Petit Quevilly, 1999, 2 vol.

Sellès 1992

H. SELLÈS, Premières caractérisations des productions de *terra nigra* et de *terra rubra* à Chartres au I^{er} s. In : L. RIVET (dir.), *SFECAG, Actes du congrès de Tournai, mai 1992*, Marseille, 1992, p. 235-250.

Sellès 1998

H. SELLÈS, La céramique gallo-romaine précoce à Chartres. In : M. TUFFREAU-LIBRE & A. JACQUES (dir.), *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la*

céramique gallo-romaine. Nord-Ouest Archéologie n° 9, 1998, p. 317-335.

Trescarte 2007

J. TRESCARTE, Céramiques communes en contexte cultuel : le cas du Puy-de-Dôme, sanctuaire sommital et agglomération du col de Ceysnat (Puy-de-Dôme). In : L. RIVET (dir.), *SFECAG, Actes du congrès de Langres, Langres, Marseille, 2007*, p. 367-395.

Tuffreau-Libre 1994

M. TUFFREAU-LIBRE, La céramique dans les sanctuaires gallo-romains. In : C. GOUDINEAU, I. FAUDET & G. COULON, *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, Actes du colloque d'Argentomagus, Argenton-sur-Creuse, Saint-Marcel (Indre), 8-10 octobre 1992*. Saint-Marcel, 1994, p. 128-137.

Van Andringa & Lepetz 2008

W. VAN ANDRINGA & S. LEPETZ, Pour une archéologie de la mort à l'époque romaine : fouilles de la nécropole de Porta Nocera à Pompéi. *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Compte-rendu des séances de l'année 2006*, Paris, 2008, 2, p. 1131-1161.

Woimant 1983

G.-P. WOIMANT, Un site de La Tène à Beauvais (Oise), Les Aulnes du Canada. *Revue archéologique de Picardie* 1, 1983, p. 219-225.

THE JOURNAL OF ARCHÆOLOGICAL NUMISMATICS

VOLUME 1-2011

TABLE OF CONTENTS

THE CHAIRMAN'S ADDRESS

Archaeology and Numismatics: can we reconcile the "fraternal enemies" ?

ARTICLES

Richard REECE

Contexts in context 1

Jean-Marc DOYEN

Cliométrie et numismatique contextuelle : compter et quantifier le passé ?
Petite histoire de la méthode (1960-2011) 9

Luc SEVERS

Liberchies – Les Bons Villers (Hainaut, Belgique). Le quartier artisanal et le
sanctuaire tardif : réflexions sur la répartition spatiale du matériel archéologique 47

**Jean-Marc DOYEN, Alice HANOTTE & Myriam MICHEL avec la collaboration de
Mélanie DEMAREST, Frédéric LEBIS & Chloé MALETTE**

Le sanctuaire antique d'Authevernes « Les Mureaux » (Eure, France) :
contextes monétaires gaulois et romains précoces de Haute-Normandie 77

Vincent GENEVIÈVE, Kristell CHUNIAUD, Stéphanie RAUX & Laure SIMON

Monnaies et mobiliers associés d'un ensemble clos de la fin du IV^e s. apr. J.-C.
sur le site de l'Auditorium de Bordeaux (Gironde, France) 141

Guillaume SARAH, Joseph LE GALL & Yves MENEZ

Les sites d'occupation du haut Moyen-Âge de Saint-Symphorien et de
Bressilien à Paule (Côtes-d'Armor, France). Synthèse des campagnes
2008-2010 et étude pluridisciplinaire du matériel monétaire 217

SURVEY ARTICLE

Stéphane MARTIN

Some remarks on coin use in Provence. New data from Fréjus (Var, France) 237



CERCLE D'ÉTUDES NUMISMATIQUES



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE – BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST